

PARTIE 1
GENÈSE DE L'UEFA (1930-1949)

CHAPITRE 1

L'affirmation du pouvoir de la FIFA sur le football mondial (1930-1938)

Introduction du chapitre

Ce premier chapitre, qui couvre la période de 1930 à 1938, a pour but de montrer que la politique de dynamisation du football européen rapidement développée par l'UEFA et la configuration particulière de son territoire ainsi que sa formation durant les années 1950 trouvent leurs racines dans les modifications structurelles que connaît la FIFA à partir des années 1930. En outre, ce retour en arrière a aussi comme avantage de bien souligner la nouveauté qu'implique, pour le football européen, la création de l'UEFA dans la seconde partie des années 1950.

Dans ce chapitre, nous décrivons premièrement la manière dont la FIFA accentue, durant les années 1930, les échanges de football (matchs internationaux, rencontres entre leurs dirigeants) entre les associations européennes. C'est notamment par l'entremise de la Coupe du monde, créée en 1930, que ces connexions plus étroites sont réalisées mais également qu'une géographie européenne du jeu se dessine progressivement. Toutefois, à cette époque, des associations considérées comme européennes, en particulier par les journalistes sportifs, ne sont pas sous la juridiction de la FIFA. C'est le cas des quatre associations britanniques et de l'Union soviétique. Malgré ces acteurs qui restent en dehors de son giron, au fil des années, la Fédération internationale pose des bases solides en matière de réunion des différents acteurs (dirigeants des associations nationales, dirigeants de clubs, journalistes) du football européen comme en témoignent les deux matches de la FIFA de 1937 et 1938.

Deuxièmement, nous nous attelons à décrire la manière dont l'élite de la FIFA développe une politique visant à conférer à l'organisation une autonomie relative sur la scène internationale, démarche qui doit lui permettre de ne pas suivre strictement les configurations des relations politiques internationales. Cette vision correspond à celle défendue par le président de l'organisation, Jules Rimet, qui, sur un modèle s'inspirant des idéaux de Pierre de Coubertin, vise à « rapprocher les peuples par le ballon

rond ». Durant les années 1930, le président Rimet est entouré d'une petite dizaine de dirigeants qui officient dans le comité exécutif de la FIFA. Si l'élite de la FIFA ne partage pas forcément l'ambition politique de Rimet, elle est mue par la volonté farouche de mener à bien le but de l'organisation : développer le football à l'échelle internationale. Sous cet angle, les dirigeants de la FIFA s'accordent donc sur la nécessité de renforcer la position de leur organisation sur la scène internationale, démarche qui doit *in fine* leur permettre de se réserver un monopole en matière d'administration du jeu à l'échelle internationale. Pour réaliser cette politique – renforcée par le fait qu'ils restent longtemps en poste et qu'ils partagent des visions proches du monde –, ils développent différentes stratégies, comme celle qui consiste à neutraliser la politique au sein de l'organisation ou, pour le dire autrement, à mener une « politique de l'apolitisme ». Dans cette optique, l'élite de la FIFA prend différentes mesures : renforcer les possibilités d'autofinancement de la FIFA pour limiter les ingérences extérieures, élire des dirigeants habiles et diplomates à la tête de la Fédération ou encore décider de ne pas intervenir dans les affaires internes des associations nationales. Ce dernier point permet d'éviter de se confronter aux patriotismes de ces associations – le football connaissant une politisation croissante durant l'entre-deux-guerres – et en particulier un investissement des États sur la scène internationale. De plus, le comité exécutif de la FIFA essaie au maximum de limiter les conflits au sein de l'organisation, plébiscitant par exemple la création de petites commissions dans lesquelles les sujets délicats seront traités. De même, il décide de nommer un secrétaire général dynamique, en l'occurrence Ivo Schricker, qui privilégie le dialogue et qui puisse s'entretenir linguistiquement parlant avec la majorité des dirigeants.

Troisièmement, nous prenons en compte l'aspect global de la FIFA. Certes, comme beaucoup d'autres organisations internationales de l'époque, la Fédération internationale reste largement dominée par les associations du Vieux Continent. Ce contexte implique une politique européocentrée de la part de son comité exécutif. Cette situation va néanmoins poser des problèmes car, dès les années 1920, de plus en plus d'associations extra-européennes deviennent membres de l'organisation. C'est notamment le cas des associations sud-américaines dont les plus grandes (Argentine, Brésil et, dans une moindre mesure, Chili et Uruguay) comptent des milliers d'adhérents. Ainsi, leurs représentants lors des congrès de la FIFA commencent à émettre des revendications en vue de disposer de davantage de reconnaissance au sein de l'organisation ainsi que de places fixes dans son comité exécutif. À ce titre, ils proposent, dès le milieu des années 1930, de décentraliser la FIFA. Une solution préconisée serait d'entamer sa régionalisation, en d'autres termes de créer des entités continentales – sur le modèle de la Confédération sud-

américaine créée en 1916 – qui s'occuperaient de la gestion du football dans chaque continent. Des discussions – assez houleuses – s'engagent donc sur cette question au sein de la FIFA et débouchent, en 1938, sur une première réforme de la composition du comité exécutif avec une place fixe réservée à un représentant directement nommé par l'entité sud-américaine.

1.1. Une organisation européenne du football ?

La FIFA est créée en 1904 à Paris avec comme objectif principal « de régler et de développer le football international et de prendre à cœur les intérêts de ses fédérations affiliées »¹. Mais c'est surtout à partir des années 1920 qu'elle commence à prendre de l'importance. Administrant désormais le tournoi des Jeux olympiques, dont l'édition de 1924 marque un tournant², la Fédération voit aussi constamment augmenter le nombre de ses membres³.

Malgré ces développements, à la fin des années 1920, la FIFA reste encore une organisation aux prérogatives limitées. En effet, elle n'organise pas sa propre compétition ; ne dispose pas d'un siège ni d'un secrétariat puisque le siège se trouve au domicile de Carl Hirschman – membre fondateur et secrétaire général de l'organisation ; enfin, les associations britanniques – considérées encore comme les « Masters of the Game » par les continentaux – sont en dehors de son giron, ce qui peut paraître problématique puisque, suite à la création de l'International Board (IB)⁴ en 1885, les associations britanniques sont les garantes des lois du jeu. Au regard de ces éléments, les années 1930 marquent une nouvelle étape du développement de la FIFA qui permet de la considérer comme un organe pré-régulateur du football européen (la majorité de ses membres provenant encore de ce continent).

¹ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1904], art. 2. Archives de la Fédération internationale de football association (FIFA), statuts, 1904-1981.

² Charroin P., Waquet A., « Paris 1924 : l'universalisme professionnalisant du football contre l'amateur internationaliste des Jeux olympiques », dans Terret T. (dir.), *Les Paris des Jeux Olympiques de 1924*, Biarritz, Atlantica, 2004, pp. 445-490.

³ En 1927, la FIFA compte quarante-quatre membres selon le *Handbook* de l'organisation paru cette même année.

⁴ L'International Board se veut l'organisme qui gère les Lois du jeu et, pour tout changement sur celles-ci, il faut l'approbation de la majorité de ses membres. À cette période, il est composé d'un membre des quatre associations britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande du Nord et Pays de Galles) et de deux représentants de la FIFA. Sur la création de l'International Board, voir : Brown T., *The Football Association 1863-1883: A source book*, Nottingham, Soccer Data Publication, 2011.

1.1.1. Une plateforme d'échanges

Dans un livre récemment publié, Éric Anceau, Jacques-Olivier Boudon et Olivier Dard abordent le cas des nombreuses « internationales » créées au XIX^e et au XX^e siècle⁵. Si leur ouvrage ne mentionne aucune internationale sportive, gageons qu'un article sur la FIFA aurait pu y avoir sa place. En effet, l'organisation se profile véritablement comme une internationale, regroupant différents acteurs du football européen et poursuivant comme but principal de « développer et de contrôler le football association international et de veiller à l'application de ses statuts et règlements »⁶.

Afin de mener à bien cette mission, les promoteurs de la FIFA ont, dès le départ, décidé de calquer la structure de leur organisation sur celle d'autres organisations internationales créées, comme elle, dans le « moment internationaliste »⁷ du début du siècle dernier. Un organe législatif, l'assemblée générale – appelée également congrès –, se réunit de manière annuelle. Le lieu de la réunion est choisi lors de l'assemblée précédente et il est de coutume qu'il ne peut être le même deux fois de suite. Des représentants des associations nationales de football⁸ composent l'assemblée et discutent, puis parfois statuent, sur des questions relatives aux nouvelles adhésions, aux changements dans les règlements de la FIFA ou encore sur des sujets ayant trait à différents aspects du jeu (compétitions internationales ; football professionnel et amateur ; relations avec l'IB ; discussions sur les Lois du jeu ; relations avec d'autres organismes comme le CIO). À noter qu'au contraire de plusieurs autres organisations, les dirigeants de la FIFA ont opté pour deux règles spécifiques : d'une part, une seule association nationale par État peut être membre de l'organisation ; d'autre part, chaque association nationale dispose d'une seule et unique voix lors des votations, ce qui les place *de facto* sur un pied d'égalité.

Entre les assemblées générales, la gestion de la FIFA est confiée au comité exécutif dont les membres sont élus par l'assemblée générale pour un mandat de trois ans renouvelable aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

⁵ Anceau É., Boudon J.-O., Dard O. (dir.), *Histoire des internationales. Europe, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau Monde, 2017.

⁶ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1929], art. 2 [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

⁷ Rasmussen A., « Tournant, inflexions, ruptures : le moment internationaliste », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 19, n° 1, 2001, pp. 27-41.

⁸ En Europe, ces entités voient le jour entre la fin du XIX^e siècle et les deux premières décennies du XX^e siècle.

Afin de pouvoir être élu au sein du comité, le dirigeant qui se présente doit – règle tacite sur laquelle nous reviendrons plus loin – avoir un poste au sein du comité exécutif d'une association nationale et ne pas être rémunéré pour des activités dans le football. En conséquence, les secrétaires généraux des associations nationales, qui commencent à disposer de contrats à temps plein depuis les années 1910, ne peuvent se présenter pour ce type de poste.

Au début des années 1930, le comité exécutif est composé d'un président et de sept vice-présidents ainsi que d'un secrétaire, qui fait également office de trésorier. Nous pouvons considérer que les dirigeants qui font partie de cet organe constituent l'élite de la FIFA. À noter que, sur des sujets considérés comme sensibles ou devant être traités rapidement, un comité d'urgence comprenant le président et le secrétaire-trésorier peut se réunir entre les séances du comité exécutif.

Depuis sa création en 1904, la FIFA ne connaît pas beaucoup de changements structurels. Certes, une première réorganisation des statuts a eu lieu au milieu des années 1920, toutefois celle-ci n'a pas énormément changé la structure de l'organisation. Au début de la décennie suivante, une partie des dirigeants des associations nationales estiment que celle-ci n'est plus en phase avec le développement croissant du football. En ce sens, ils préconisent une réorganisation de la FIFA. Ce sont notamment l'Italien Giovanni Mauro et l'Autrichien Hugo Meisl qui portent cette volonté devant l'assemblée de 1930. Leur idée se couple autant d'une envie de renforcer la position de la FIFA dans le champ sportif que d'une ambition personnelle, à savoir entrer dans son comité exécutif⁹. Acteurs disposant d'une écoute certaine auprès de nombreux autres dirigeants des associations nationales européennes, leurs doléances trouvent un écho au sein de l'élite de la FIFA. Toutefois, si des discussions ont lieu en son sein, aucune décision n'est prise de manière immédiate, sans doute en raison de la difficulté de la question à traiter.

Cependant, un élément va forcer le comité exécutif à finalement agir. En effet, l'organisation va se retrouver dans la tourmente car, suite à de mauvais placements – déroute encore amplifiée par la dévaluation de la livre qui suit le krach boursier de 1929 –, le secrétaire-trésorier de la FIFA, Carl Hirschman, se retrouve en faillite personnelle¹⁰. Or, signe d'un certain amateurisme dans la gestion de l'organisation, il n'avait pas

⁹ « MM. Mauro et Meisl entrent en scène », *Football*, 6 août 1931.

¹⁰ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 12 décembre 1931, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

dissocié ses comptes de ceux de la FIFA. Conséquence immédiate de cette situation, l'avenir financier de la Fédération internationale est directement menacé. Un match de secours est rapidement organisé entre la Belgique et les Pays-Bas – cette dernière se sent en effet responsable de la faute de son représentant – afin de collecter des fonds. La rencontre sauve effectivement la FIFA d'une déroute financière. Par contre, elle oblige Hirschman à démissionner, ce qu'il fait en automne 1931¹¹. Cette situation est instrumentalisée par Mauro et Meisl, qui l'utilisent comme argument en faveur d'une réorganisation de la FIFA et ainsi mettent une pression supplémentaire sur son comité exécutif afin qu'il agisse.

Dès septembre 1931, l'élite de la FIFA prend la décision de déléguer le travail de réorganisation à une commission spéciale¹². Ce procédé permet d'éviter que les conflits n'éclatent lors de l'assemblée générale et il a même l'avantage d'éventuellement les prévenir. Par ailleurs, il offre la possibilité de discuter dans un petit organisme, au sein duquel les différentes forces de la FIFA sont représentées. En effet, nous retrouvons dans la commission l'Italien Mauro, représentant des associations de l'Europe centrale, et l'Allemand Félix Linnemann, deux dirigeants favorables à une réorganisation. La composition est complétée par le Suédois Johanson, représentant des pays du Nord, et du Tchègue Rudolf Pelikan. Ce dernier peut aussi être considéré comme un dirigeant de l'Europe centrale. Toutefois, il semble plus modéré sur la réorganisation que ses collègues Meisl ou Mauro, probablement en raison du fait qu'il occupe déjà une place dans le comité exécutif de la FIFA. Enfin, le Belge Rodolphe Seeldrayers officie en qualité de président de la commission. Celle-ci se réunit à plusieurs reprises, ce qui permet aux dirigeants de s'accorder sur un projet de réorganisation. Finalement, les propositions sont présentées lors de l'assemblée générale de 1932 et sont bien accueillies par les congressistes.

La réforme tend à augmenter les prérogatives du comité exécutif. Par exemple, les congrès se tiendront dorénavant tous les deux ans, disposition qui renforce le *leadership* de l'élite de la FIFA. De plus, la structure de l'organisation évolue, avec un comité exécutif dont le nombre de membres augmente (voir le tableau 1). Il sera désormais composé d'un président, de deux vice-présidents et de six membres.

¹¹ « Le comité exécutif de la FIFA s'est réuni samedi à Paris », *Football-association*, 17 décembre 1931.

¹² Hirschman C.A.W., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 26 septembre 1931, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

Pour déterminer la première composition du comité, les délégués présents choisissent de faire une élection uniquement pour les deux places de vice-présidents. Sans doute, mais nous n'avons pas de preuve formelle à apporter sur la question, la situation a-t-elle été négociée en amont, et de manière non officielle, entre les associations présentes. De plus, une interruption de séance précède cette élection, afin de sceller les dernières alliances. Ce procédé démontre la volonté d'effectuer la transition en douceur et de limiter d'éventuelles tensions au sein de l'organisation. Finalement, Rodolphe Seeldrayers et Giovanni Mauro sont élus comme vice-présidents et les six vice-présidents restants sont proposés à l'assemblée pour occuper les six postes de membres¹³.

Tableau 1. Ancienne et nouvelle composition du comité exécutif

Fonction	Nombre (statuts 1929)	Élection	Nombre (dès 1932)	Élection
Président	1	congrès	1	congrès
Vice-président	7	congrès	2	congrès
Membres	0	congrès	6	congrès
Secrétaire-trésorier	1	congrès	1	comité exécutif

Afin d'être plus efficient, il est décidé que le comité se réunira moins souvent que par le passé, soit dorénavant deux à trois fois par année. Dans l'intervalle, il sera suppléé par le comité d'urgence, dont la composition est revue. Feront désormais partie de cet organe le président et les deux membres les plus anciens du comité exécutif¹⁴. Par ailleurs, la durée du mandat est étendue d'une année et passe de trois à quatre ans, ce qui permet une plus grande stabilité et offre la possibilité aux dirigeants du comité de conduire plus aisément les projets, d'autant qu'ils sont souvent réélus. Dans les mois qui suivent, le pouvoir de l'élite de la FIFA va encore être renforcé. En décembre de la même année, il est décidé que « dorénavant aucune commission n'aura le droit de se réunir [sans son] autorisation préalable ou éventuellement du comité d'urgence »¹⁵.

¹³ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13 et 14 mai 1932, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

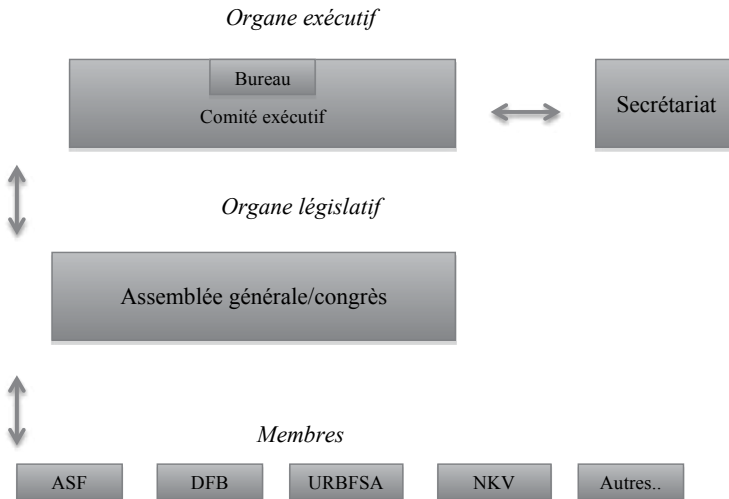
¹⁴ Auxquels il faut également ajouter le secrétaire général.

¹⁵ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 10 décembre 1932, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

Ces nouvelles prérogatives conférées au comité exécutif de l'organisation doivent permettre de mener une politique plus directrice et ainsi d'affirmer le monopole de la Fédération internationale sur le jeu, suivant en cela les souhaits émis par Meisl et Mauro.

Lors de l'assemblée générale de 1932, les congressistes prennent encore deux décisions qui vont dans ce sens. Premièrement, ils fixent un siège pour l'organisation. Deuxièmement, ils créent un poste de secrétaire général. Comme le notent Eisenberg *et al.*, les changements opérés en 1932 permettent à la FIFA de consolider sa structure administrative¹⁶. Dès la nomination du nouveau secrétaire général, Ivo Schricker, les documents sont plus systématiques et davantage structurés que par le passé. De même, le nouveau secrétaire met en place une comptabilité double, avec un compte « A » qui contient le capital de la FIFA et un compte « B » qui est le compte courant pour le service financier. Ce système doit permettre à l'organisation de tenir plus sérieusement ses comptes.

Figure 1. Structure de la FIFA en 1932



Légende : le bureau est formé du président, du premier vice-président et du secrétaire général.

¹⁶ Eisenberg C. *et al.*, *FIFA 1904-2004, op. cit.*, p. 74.
Philippe Vonnard - 9782807605718
Downloaded from PubFactory at 02/27/2021 06:18:40PM
via free access

La FIFA dispose désormais d'une structure plus solide pour effectuer sa mission¹⁷. Durant les années 1930, le comité exécutif étend ses prérogatives et s'attelle à traiter de nombreux sujets. Nous pouvons les regrouper en huit sous-ensembles :

- 1) Administration (questions relatives au secrétariat et aux différentes commissions de la FIFA).
- 2) Sujets relatifs aux compétitions.
- 3) Relations avec le CIO et les autres fédérations internationales.
- 4) Discussions sur les modifications de statuts et du règlement de la FIFA.
- 5) Discussions sur les Lois du jeu et les relations avec l'IB.
- 6) Questions financières (rapports financiers, placements, pourcentage sur les matchs internationaux).
- 7) Cas de joueurs (suspension ou litige sur les transferts de joueurs).
- 8) Relation avec les associations nationales et les associations nationales non affiliées à la FIFA (comme les associations britanniques ou l'Union soviétique).

De même, la FIFA diffuse des informations sur elle-même, et plus largement sur le développement du football, par l'entremise d'un *Bulletin officiel d'information*, créé durant les années 1920. Un pas supplémentaire est effectué lorsqu'un mensuel, intitulé *World's Football*, est mis sur pied à la fin de la décennie. Jusqu'au milieu des années 1930, celui-ci va être publié et distribué aux associations nationales, voire à des particuliers, à un rythme soutenu avec presque un numéro par mois. Cette entreprise de propagande¹⁸ permet aux lecteurs d'être au courant des décisions prises lors des congrès de la FIFA, de connaître tous les résultats des rencontres internationales, mais aussi de disposer d'articles sur le football dans différents pays. Bien que le titre du journal indique le terme « monde », celui-ci fait surtout la part belle au continent européen puisque le football en dehors d'Europe est certes traité, mais avec parcimonie et souvent sous des titres génériques comme le football « en Amérique du Sud ». *A contrario*, les articles sur le football européen sont plus nombreux et

¹⁷ À côté du comité exécutif, trois autres organismes s'occupent de sujets précis : la commission des Lois du jeu, la commission de la Coupe du monde et la commission de l'amateurisme.

¹⁸ Le terme « propagande » est couramment utilisé à cette époque et n'a pas la connotation négative que nous lui connaissons aujourd'hui.

souvent, le jeu est abordé à l'échelon national comme le football « en Pologne », « aux Pays-Bas » ou « en Roumanie ».

Mais la FIFA ne fait pas que traiter ou diffuser des informations au sujet du football. Comme la grande majorité des organisations internationales, elle permet d'œuvrer au regroupement de nombreux acteurs du football européen (élite de la FIFA, dirigeants des associations nationales et parfois des dirigeants de clubs ou encore des journalistes), en particulier lors de ses assemblées générales.

De 1932 à 1938, les congrès réunissent une trentaine d'associations nationales, dont une bonne partie envoie systématiquement des délégués aux assemblées¹⁹. Tout au long de cette période, une assemblée générale de la FIFA convoque entre 70 et 80 dirigeants (entre un et quatre délégués par association nationale). Autour de l'élite de la FIFA, c'est donc une petite communauté européenne qui se réunit tous les deux ans. Ainsi, des dirigeants d'associations nationales comme les Autrichiens Eberstaller et Meisl, les Belges Verdyck et Jouveneau, le Danois Oestrup, l'Espagnol Cabot, les Français Delaunay et Chevallier, les Hongrois Fodor et Kenyeres, le Luxembourgeois Jacquemart, le Portuguais Ribeiro dos Reis, le Néerlandais Kips, le Norvégien Eie, le Polonais Mallow ou encore les Suisses Henninger et Gassmann participent à la grande majorité des congrès des années 1930.

Ces dirigeants, qui partagent une passion sincère pour le développement du football – ce sont souvent d'anciens joueurs – et disposent de profils sociologiques proches (parlant plusieurs langues et ayant une trajectoire souvent internationale) ne font pas que de discuter de jeu durant les deux ou trois jours que dure l'assemblée générale. En effet s'ajoutent aux sessions de discussion plusieurs moments de sociabilité. Outre d'assister à une partie de football international qui se joue dans la ville – toujours une grande capitale européenne – où se tient le congrès, un jour est souvent réservé pour des excursions culturelles (visite de « hauts lieux » historiques ou de musées). Par ailleurs, la manifestation se conclut systématiquement par un grand banquet dans un restaurant bien coté, auquel les journalistes sont souvent conviés. Par exemple, lors de l'assemblée générale de 1924 à Paris, le programme suivant est proposé aux congressistes. Le premier soir, ils assistent à une cérémonie à l'opéra Garnier. Le lendemain, ils sont conviés à une

¹⁹ En particulier (par ordre alphabétique) : Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

visite du château de Versailles²⁰. Enfin, le dernier jour est le théâtre du traditionnel banquet de gala. Ces différentes activités doivent créer, ou maintenir, les liens entre les dirigeants. En certaines occasions, la FIFA continue à fortifier cette solidarité en dehors des assemblées officielles. Ainsi, lors du décès de l'Autrichien Hugo Meisl en 1938, le secrétaire général, Ivo Schricker, s'adresse aux associations nationales en vue de créer un fond d'assistance qui permettra à ses trois enfants de toucher un petit capital à leur majorité.

Durant les années 1930, la FIFA peut être considérée comme une « plateforme d'échanges »²¹, aidant à diffuser de l'information sur le football mais aussi œuvrant au renforcement des liens entre les dirigeants des associations nationales, voire permettant d'en créer de nouveaux. Avec la création de la Coupe du monde en 1930, cet aspect se renforce encore, l'épreuve permettant de dynamiser les échanges footballistiques entre les pays européens. Par ailleurs, la compétition permet aussi d'inventer une frontière et de délimiter les associations nationales qui font partie du continent européen et celles qui se tiennent en dehors de celui-ci.

1.1.2. Dynamiser les échanges et définir un territoire européen

Il faut s'arrêter ici quelque peu sur la création de la Coupe du monde, dont la première édition est organisée en 1930. Même si le terme « monde » apparaît dans son titre, le tournoi doit être plutôt appréhendé comme une compétition entre les associations du Vieux Continent. En effet, les éditions de 1934 en Italie et de 1938 en France s'apparentent à des championnats d'Europe, en raison de leur participation très largement européenne. Sous le régime de Mussolini, douze participants sur seize proviennent d'Europe²². Quatre ans plus tard, l'épreuve disputée dans l'Hexagone du Front populaire concerne uniquement trois pays extra-européens, à savoir le Brésil, Cuba et les Indes néerlandaises. Le cas de

²⁰ Hirschman C.A.W., « Congress », 15 avril 1924, *FIFA Official Communications*, n° 3, p. 1. Voir également : « Les congrès internationaux ont eux aussi leurs histoires », *Football*, 12 août 1936.

²¹ Maurel C., « L'Unesco : une plate-forme pour les circulations transnationales de savoirs et d'idées (1945-1980) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, vol. 15, 2014, publié en ligne.

²² À savoir (par ordre alphabétique) : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Roumanie, Suède, Suisse, Pays-Bas et Tchécoslovaquie.

cette épreuve est néanmoins intéressant à développer car celle-ci permet non seulement d'accentuer les échanges entre les associations européennes mais aussi de déterminer les frontières géographiques de l'Europe dans le football.

La création de la Coupe du monde en 1930 est désormais bien connue et a notamment été abordée dans ses grandes lignes par Alfred Wahl²³. Dans un texte publié en 2013, Grégory Quin est revenu plus précisément sur les discussions qui se déroulent sur le sujet, au sein de la FIFA, à la fin des années 1920. Sa recherche a permis de montrer que différents positionnements existent chez les acteurs européens du football, entre ceux qui préconisent une Coupe du monde et ceux qui défendent l'idée d'un Championnat d'Europe. Après plusieurs mois de discussions, notamment dans le cadre d'une commission spécialement mise sur pied pour traiter de la question, le congrès de 1929 opte en faveur d'une Coupe du monde, dont la première édition sera organisée en Uruguay²⁴. C'est donc la vision « universaliste » défendue par les dirigeants français Jules Rimet et Henri Delaunay²⁵ qui prévaut sur la solution plus européenne souhaitée, en particulier, par l'Autrichien Hugo Meisl.

Certes, l'attribution de la Coupe du monde à l'Uruguay peut être perçue comme une opportunité de créer davantage de liens avec les associations extra-européennes et en premier lieu avec les Sud-Américains. Toutefois, dans les faits, cette tentative se solde par un échec. En effet, alors que la majorité des congressistes avaient voté en faveur de l'Uruguay, seules quatre équipes nationales européennes font le déplacement, à savoir (par ordre alphabétique) la Belgique, la France, la Roumanie et la Yougoslavie. Pour expliquer leur non-participation, les associations nationales européennes évoquent le coût du long voyage pour se rendre à Montevideo (près d'un mois en bateau) et de l'entretien financier de l'équipe durant près de deux mois. Cependant, comme le note Lorenzo Jalabert d'Amado, c'est aussi un argument d'ordre sportif qui semble freiner la plupart des associations européennes. En effet, le haut niveau de jeu présenté par l'équipe uruguayenne lors du tournoi olympique de

²³ Wahl A., *Histoire de la Coupe du monde de football : une mondialisation réussie*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2013.

²⁴ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 17 et 18 mai 1929, n.d. FIFA, XII-XIX congrès ordinaires (1923-1930, rapport d'activité).

²⁵ Dietschy P., « French sport: caught between universalism and exceptionalism », *European Review*, vol. 19, n° 4, 2011, pp. 509-525.

1928 – qu'elle remporte facilement – semble ne donner que peu de chance de victoire aux équipes nationales européennes²⁶.

De plus, la participation des quatre associations européennes qui acceptent de traverser l'Atlantique n'a été obtenue qu'*in extremis*. En Belgique, celle-ci fait suite à l'énergie déployée par le diplomate uruguayen, Enrique Buero²⁷. Ministre de l'Uruguay dans le pays, Buero contacte le gouvernement belge à la suite du refus de l'Union belge d'accéder à sa demande d'envoyer une équipe. Finalement, le gouvernement intervient auprès de la Fédération de football, qui accepte bon gré mal gré de former une sélection²⁸. La situation n'est guère plus positive en France et, à la fin du mois de mai 1930 – soit un peu plus de deux mois avant le début de l'épreuve –, *L'Auto* mentionne que la Fédération française « ne s'est pas encore prononcée pour la participation à la Coupe du monde »²⁹.

Outre le déplacement des équipes en Amérique du Sud, l'organisation d'une autre compétition, la Coupe des nations, disputée en juin 1930 à Genève constitue une sérieuse concurrence à l'épreuve mondiale. Soutenu par la Société des intérêts de Genève, en partenariat avec le club local, le Servette, le tournoi disputé sur les bords du lac Léman convoque des clubs renommés (et donc potentiellement des joueurs qui auraient pu être sélectionnés dans leur équipe nationale) d'une dizaine de pays³⁰. En raison du peu de documentation à disposition pour cette période conservée au siège de la FIFA, nous ne savons pas exactement quelle est la position de la Fédération internationale vis-à-vis de la Coupe des nations. Toutefois, les organisateurs ont pris la précaution de placer le président de la FIFA, Jules Rimet, dans le comité d'honneur. Est-ce une manière d'éviter l'ingérence ou la non-acceptation du tournoi par la FIFA ? Par ailleurs, il faut aussi

²⁶ Jalabert D'Amado L., « "Montevideo 1930" ou l'amnésie européenne. Étude d'une Coupe du monde ignorée », Mémoire de master II réalisé sous la direction d'Olivier Compagnon, Université de Paris III, 2014, p. 139.

²⁷ En fait, Enrique Buero mène de nombreuses actions vis-à-vis des associations de football, mais aussi de plusieurs gouvernements européens. Celles-ci sont relatées dans un document imprimé après l'épreuve, intitulé *Negociaciones internacionales*.

²⁸ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Union belge du 23 avril 1930. Archives générales du Royaume de Belgique (AGRB), Union royale belge des Sociétés de Football-Association (URBSFA), dossier : comité exécutif (procès-verbaux du 7 avril 1928-25 mars 1931).

²⁹ « La FFFA ne s'est pas encore prononcée pour la participation à la Coupe du monde », *L'Auto*, 28 mai 1930.

³⁰ Lüscher L., *La Coupe des nations 1930. Une compétition « européenne » dans la Genève internationale*, Mémoire de fin d'études réalisé sous la direction de Nicolas Bancel, Université de Lausanne, 2015.

souligner que malgré le terme « nations » utilisé dans la dénomination de l'épreuve, il s'agit ici d'une compétition pour les clubs. Or, à cette époque, la FIFA n'entretient pas de liens avec les clubs et n'a que des connexions avec les associations nationales. Une chose est néanmoins sûre, la Coupe des nations est perçue par de nombreux acteurs du football européen, et en particulier par les journalistes, comme un tournoi très important. Ainsi, le journal allemand *Kicker* n'hésite pas à la définir comme la « Genfer Kleine Olympiade ». De même, le journal *L'Auto* met sur pied, en collaboration avec la Compagnie des wagons-lits, un voyage spécial pour les lecteurs qui souhaiteraient se rendre à Genève³¹. Ce tournoi semble donc être la principale attraction de l'été footballistique et éclipse l'épreuve mondiale³².

Malgré la faible participation des Européens à cette première édition de la Coupe du monde, la compétition est reconduite pour l'année 1934, notamment en raison du fait que la première édition a apporté une nouvelle source de financement à la FIFA. Dans les années qui suivent, le tournoi va participer à une nouvelle étape dans l'affermissement des rencontres internationales entre les équipes européennes de football. Ce type de rencontres existe depuis le début du siècle et certaines confrontations, comme Autriche-Hongrie, Belgique-Pays-Bas, Suisse-Italie, Danemark-Suède, constituent de véritables traditions footballistiques entretenues de manière annuelle. À partir de la seconde moitié des années 1920, des compétitions régionales s'ajoutent à ces matchs dits « amicaux » et renforcent les liens entre les associations nationales voisines. En effet, en s'inspirant des championnats britannique qui se disputent entre l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le Pays de Galles depuis 1885, diverses épreuves sont créées (par ordre de leur création) : Championnats scandinave (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) ; Coupe internationale (Autriche, Hongrie, Italie, Suisse et Tchécoslovaquie)³³ ; Coupe des Balkans (Bulgarie, Grèce, Roumanie et Yougoslavie)³⁴. De même, des idées de nouvelles compétitions sont régulièrement lancées – comme celle que présente le Tchèque Rudolf Pelikan à ses collègues du comité exécutif de la FIFA en novembre 1936, entre la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie – sans toutefois être réalisées. Durant la même période, le football des clubs est aussi

³¹ « La Coupe des Nations. Un train spécial avec séjour à Genève », *L'Auto*, 7 juin 1930.

³² Celle-ci est malgré tout traitée, mais de manière différée. Par exemple, *Le Sport suisse* consacre de longs articles sur l'épreuve du mois d'août au mois d'octobre 1930.

³³ Quin G., « La Coupe de l'Europe centrale (1927-1938), une compétition internationale oubliée ? », *Stadion. Revue internationale d'histoire du sport*, vol. 37, n° 2, 2013, pp. 285-304.

³⁴ Breuil X., Constantin P.N., « The Balkan cups as a vector of European Integration », *Sport History*, vol. 35, n° 4, 2015, pp. 591-603.

marqué par de nombreux matchs internationaux – les équipes des pays d'Europe centrale, en premier lieu celles basées à Budapest et à Vienne, faisant de véritables tournées afin de récolter des fonds permettant de financer leurs joueurs professionnels³⁵. Des tournois commencent aussi à être organisés de manière régulière, telle la Mitropa (Mittel-Europa) Cup³⁶ – qui à son apogée convoque quatre équipes issues de cinq à six pays –, ou de manière occasionnelle, comme la Coupe des nations ou le tournoi qui se dispute en 1937 durant l'Exposition universelle de Paris.

Cette importance du cadre régional s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il faut souligner les limites induites par les conditions de transport. Certes, les connexions sont en amélioration constante, en particulier entre les grandes villes d'Europe de l'Ouest. Ainsi, en 1933, l'avion permet désormais de relier Paris à Berlin en 4 heures 25 de vol³⁷. Toutefois, cinq ans plus tard, il faut encore plus de 14 heures pour faire ce trajet en train de nuit³⁸. De plus, il reste toujours difficile de rallier d'autres villes du Sud ou du Nord de l'Europe. Par ailleurs, c'est aussi l'habitude des échanges qu'il faut ici relever. En effet, comme dans d'autres domaines³⁹, les liens privilégiés s'établissent avant tout sur un plan régional. C'est pourquoi l'entre-deux-guerres peut être perçu comme l'« âge d'or » en ce qui concerne les échanges footballistiques régionaux⁴⁰.

³⁵ Suivant le modèle britannique, le professionnalisme est adopté au milieu des années 1920 par les associations nationales de l'Autriche, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie. Au début des années 1930, l'Espagne, la France et la Suisse franchissent à leur tour leur Rubicon. En Italie, si le professionnalisme n'est pas officiellement toléré, les joueurs sont *de facto* des professionnels et sans doute les mieux payés d'Europe. Toutefois, la pratique professionnelle est encore délicate à mettre en œuvre dans beaucoup de clubs. Dans le cas de la France, des auteurs ont postulé qu'il fallait plutôt parler de « professionnalisme marron ». De même, l'association suisse fait marche arrière à la fin des années 1930 et interdit la pratique professionnelle.

³⁶ Marschick M., « Mitropa: representations of "Central Europe" in football », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 36, n° 7, 2001, pp. 7-23.

³⁷ Studeny C., *L'invention de la vitesse. France, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1995, p. 348.

³⁸ Information donnée dans une publicité du journal *L'Auto* du 2 mai 1938 en vue d'un déplacement pour assister au match de football Allemagne-France à Berlin.

³⁹ Pour une synthèse sur les espaces régionaux de cette période, voir : Dumoulin M., « La réflexion sur les espaces régionaux en Europe à l'aube des années trente », dans Schirmann, S. (dir.), *Organisations internationales et architectures européennes 1929-1939*, Metz, Université de Metz, 2003, pp. 17-33.

⁴⁰ Quin G., « Central Europe rules European Football. The "golden age" of regional connections in European Football (1926-38) », dans Vonnard P., Quin G., Bancel N., *Building Europe with the ball, op. cit.*, pp. 53-73.

Au regard de cette configuration géographique, la Coupe du monde propose une première rupture, car le tournoi mondial permet de créer des confrontations encore inédites et qui dépassent le cadre géographique régional. Si nous tenons compte de toutes les rencontres internationales disputées entre 1923 et 1934 par les équipes nationales européennes prenant part à la Coupe du monde 1934, nous constatons que leurs principaux adversaires sont effectivement leurs voisins directs ou des pays géographiquement proches. Durant cette période, il n'y a par exemple aucun match entre la Belgique et des pays comme la Bulgarie ou la Roumanie. De même, la Suisse ne rencontre jamais la Grèce tandis que la Pologne n'entretient pas de relations footballistiques avec l'Espagne.

**Tableau 2. Matches internationaux (1923-1930)
des participants européens à la Coupe du monde 1934**

Pays/adversaires	Nb de Matches	Adversaire n° 1	Adversaire n° 2	Adversaire n° 3
Allemagne	41	Suisse (8)*	Pays-Bas (5)	Norvège, Suède (5)
Autriche	57	Hongrie (16)	Tchécoslovaquie (9)	Suède, Suisse (6)
Belgique	59	Pays-Bas (19)	France (10)	Angleterre (7)
Espagne	28	Italie (8)	Portugal (5)	France (3)
France	51	Belgique (10)	Angleterre (6)	Portugal, Suisse (5)
Hongrie	58	Autriche (16)	Tchécoslovaquie (9)	Suisse (6)
Italie	52	Espagne (8)	Suisse (7)	Hongrie, Tchécoslovaquie (6)
Pays-Bas	52	Belgique (19)	Allemagne (6)	Suède (6)
Roumanie	27	Yougoslavie (8)	Bulgarie (5)	Turquie (4)
Suède	74	Danemark (8)	Finlande (8)	Norvège (8)
Suisse	55	Allemagne (8)	Autriche (7)	Italie (7)
Tchécoslovaquie	54	Hongrie (9)	Yougoslavie (9)	Italie (6)

Légende : * nombre de matches joués.

Sous cet angle, la Coupe du monde propose de nouveaux rapprochements entre des associations nationales n'entretenant pas, ou peu, de relations footballistiques. Dès la deuxième édition de 1934, les équipes qui s'inscrivent à la compétition doivent, dans un premier temps,

disputer une phase qualificative dont le but est de permettre la sélection des seize meilleures équipes. Dans un deuxième temps, ces formations se rencontrent lors de la phase finale, disputée sous la forme d'une coupe, c'est-à-dire dans des matchs à élimination directe⁴¹. Ainsi, entre 1933 et 1934, trente-deux équipes, dont dix-huit pays européens, sont réparties dans douze groupes de qualification⁴². Afin de rendre la phase qualificative plus facile à organiser (notamment en limitant les coûts de transport), le comité exécutif de la FIFA choisit de tenir compte « le plus possible de [la] situation géographique [des participants] »⁴³. Il est dès lors décidé d'utiliser les matchs des compétitions régionales (Coupe des Balkans, Coupe internationale et Championnat scandinave) comme épreuve qualificative. Cependant, cette manière de procéder est, dans certains cas, problématique. En effet, l'élite de la FIFA estime que les meilleures équipes européennes ne doivent pas se rencontrer dans la phase de qualification, car leur élimination aurait pour conséquence de prêter l'attractivité de la phase finale. Cette situation implique de créer des regroupements artificiels, procédé permettant notamment de réserver un statut préférentiel aux meilleures équipes. Dès lors, les groupes européens sont constitués de la manière suivante :

Espagne et Portugal (1 finaliste) ; Italie et Grèce (1 finaliste) ; Autriche, Hongrie et Bulgarie (2 finalistes) ; Tchécoslovaquie et Pologne (1 finaliste) ; Yougoslavie, Suisse et Roumanie (2 finalistes) ; Pays-Bas, Belgique et Irlande (2 finalistes), Allemagne, France et Luxembourg (2 finalistes)⁴⁴.

Dans la plupart des cas, les relations régionales sont respectées et, afin de favoriser les grandes équipes, certains groupes bénéficient de deux places qualificatives pour la phase finale. La phase de qualification permet néanmoins l'organisation de quelques confrontations inédites. Ainsi, elle offre une première opposition entre la Suisse et la Roumanie, ainsi qu'entre la Suisse et la Yougoslavie. De même, jusqu'alors la Bulgarie n'avait rencontré qu'à une seule reprise l'Autriche et jamais la Hongrie. Un constat analogue peut être réalisé au sujet de la Grèce et de l'Italie, pays qui n'avaient jamais joué l'un contre l'autre. En ce sens, la Coupe du monde

⁴¹ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 19 avril 1931, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

⁴² Schricker I., Rapport du secrétaire général de la FIFA (1932-1934), n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

⁴³ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 22-23 avril 1933, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1933).

⁴⁴ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 26 juin 1933, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1933).

de 1934 permet une extension du cadre des échanges entre les associations européennes. En outre, elle ancre aussi des représentations géographiques de la zone Europe. Ainsi, pour les dirigeants de la FIFA, le territoire du Vieux Continent s'étend de l'Irlande à la Turquie, de l'Est à l'Ouest, et de la Scandinavie à la Grèce, du Nord au Sud.

Pour l'édition de 1938, le même *modus operandi* est appliqué. La zone Europe compte cette fois huit groupes de qualification et, comme quatre ans plus tôt, propose des rencontres inédites. Par exemple, l'Autriche rencontre deux pays baltes contre lesquels elle n'a jamais joué. De même, la Hongrie se voit proposer une opposition inédite face à la Grèce, et la confrontation Pologne-Irlande est aussi une première.

Par l'entremise de la Coupe du monde, la FIFA favorise indéniablement les échanges entre les différents acteurs du football du Vieux Continent. En effet, il faut souligner ici que les parties internationales dépassent le cadre du terrain et doivent servir à maintenir, voire développer, l'amitié entre les associations footballistiques nationales (d'où l'emploi du terme « amical » lorsque la rencontre ne se déroule pas dans le cadre d'une compétition officielle). En conséquence, les matchs internationaux disputés lors des qualifications de la Coupe du monde offrent des occasions aux dirigeants des associations nationales concernées de se rencontrer et d'échanger, souvent de manière informelle, sur des sujets du football européen et mondial. À ce titre, et comme lors des assemblées générales de la FIFA, des banquets sont organisés le plus souvent à la suite de la rencontre, auxquels participent les deux équipes mais aussi les dirigeants des deux fédérations concernées.

Par ailleurs, l'épreuve qualificative de la Coupe du monde délimite aussi les associations nationales qui font partie du territoire européen et celles qui en sont exclues. Ce territoire est d'autant plus légitime qu'il est ensuite largement repris par d'autres acteurs du football qui prennent de plus en plus d'importance : les journalistes. En effet, les rencontres sportives internationales connaissent, depuis le début des années 1920, une médiatisation croissante de la presse sportive⁴⁵. À celle-ci s'ajoute progressivement une attention grandissante de la part de la presse écrite généraliste, puis de la radio⁴⁶, envers les matchs internationaux. Lors des déplacements à l'étranger, les journalistes qui couvrent l'événement

⁴⁵ Pour un propos général sur l'essor de la presse sportive à cette époque, voir : Tétart P., « Spectacle sportif, médias et représentations sociales », dans Terret T., Froissart T. (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Epure, 2012, pp. 149-191.

⁴⁶ Sur la radio et le football durant l'entre-deux-guerres voir : Isola G., « Les hérauts du foot : l'invention du reportage sportif à la radio italienne », *Sociétés et représentations*,

voyagent souvent avec les joueurs et les dirigeants de la fédération nationale qui les accompagnent, formant pour l'occasion une véritable délégation. Cette situation permet de créer des liens de proximité, prolongés par le fait que les membres de la presse participent au dîner de gala qui suit le match et, souvent, dorment dans le même hôtel que les joueurs et les dirigeants. Cette importance de la presse se repère lors de l'épreuve finale. Ainsi, à l'occasion du tournoi qui se dispute en Italie en 1934, *L'Auto* indique que 249 journaux européens ont envoyé des reporters en Italie. Le décompte se présente comme suit (par nombre) : Italie (65 journaux) ; France (27) ; l'Allemagne (23) ; Tchécoslovaquie (19), la Suisse (18), Pays-Bas (16) ; Belgique, Espagne, Hongrie (12), Yougoslavie (9) ; Suède (7) ; Autriche (6) ; Roumanie (5) ; Luxembourg (2) ; Angleterre, Bulgarie, Pologne, Turquie, Vatican et Pologne (1)⁴⁷. Les journalistes ne font pas que relayer de l'information, ils participent aussi activement à brosser les contours de cette Europe footballistique. Au travers de ces différentes rencontres internationales, ils opposent en effet régulièrement le « football européen » à un autre continent où le football est également très populaire : l'Amérique du Sud. Ainsi, leurs discours s'ajoutent à ceux de la FIFA et permettent d'affirmer les contours géographiques du football européen.

Enfin, dernier aspect qu'induit la Coupe du monde : le renforcement de l'échelle internationale dans les échanges footballistiques. Si, comme nous l'avons indiqué, les rencontres au niveau supranational sont déjà importantes avant la création du tournoi, celui-ci les dynamise encore davantage. Et ce d'autant plus qu'au travers de ces parties, les journalistes inventent des hiérarchies entre les équipes à partir des statistiques de matchs et n'hésitent pas à faire des rappels historiques sur les oppositions qui ont précédé la future opposition. En conséquence, ils légitiment l'existence, mais aussi l'importance de l'échelle internationale – ici principalement européenne – dans le football. Ces rencontres participent à la popularisation croissante du football car les matchs internationaux drainent, dans la plupart des pays européens, des milliers de spectateurs. De même, un petit nombre d'entre eux commencent à se déplacer pour voir jouer leur équipe nationale à l'étranger, propension qui augmente avec

vol. 7, 1998, pp. 295-307 ; Haynes R. « "Lobby" and the formative years of radio sports commentary, 1935-1952 », *Sport in History*, vol. 29, n° 1, 2009, pp. 25-48.

⁴⁷ « Chronique de la Coupe du monde ». *L'Auto*, 25 mai 1934. Sur la médiatisation de la Coupe du monde de 1934 : Chisari F., « "Une organisation parfaite" : la Coupe du monde de football de 1934 selon la presse européenne », dans Mourlane S., Gastaud Y. (dir.), *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire. 1914-1998*, Paris, Autrement, 2006, pp. 174-189.

la portée de l'événement⁴⁸. À ce titre, soulignons que les journaux sportifs comme *L'Auto* commencent à proposer des publicités pour des voyages d'accompagnement de l'équipe nationale de leur pays.

Tenant compte de cette importance des rencontres internationales, de nombreux auteurs ont justement montré que ces rencontres participent à la création de l'identité nationale⁴⁹. Le propos présenté ici se veut différent et insiste plutôt sur l'importance prise, durant l'entre-deux-guerres, par ces parties entre les pays européens. Par l'entremise de la création de la Coupe du monde, qui connaît une rapide médiatisation, la FIFA participe grandement à les légitimer, voire à les naturaliser. Pour toutes les raisons évoquées dans les lignes ci-dessus, nous pouvons souligner qu'avec la création de la Coupe du monde, la FIFA œuvre à l'établissement d'une communauté footballistique européenne formée, en premier lieu, de dirigeants, de journalistes, voire de joueurs (bien que ces derniers ne participent finalement que peu à la création de ces échanges). Toutefois, pendant les années 1930, les limites géographiques de cette Europe du football ne sont pas totalement arrêtées et des associations nationales restent à la marge de celles-ci, ce qui s'explique, en partie, par leur non-appartenance à la FIFA.

1.1.3. En dehors de l'Europe. Le cas des Britanniques et des Soviétiques

C'est notamment le cas des associations britanniques de football, qui ont quitté la FIFA en 1928, et de l'Union soviétique, dont l'activité sportive internationale est surtout réalisée au travers de l'Internationale rouge communiste créée au début des années 1920⁵⁰. Quelle est donc la place de ces associations dans la communauté footballistique qui s'instaure progressivement en Europe ?

En ce qui concerne les associations britanniques, constatons que celles-ci ont un statut d'exception puisque, malgré leur non-affiliation, il leur est possible de jouer contre une association nationale membre de la

⁴⁸ Lors de la Coupe du monde de 1934, environ 10 000 Suisses font le déplacement de Milan à l'occasion du huitième de finale disputé entre les Pays-Bas et la Suisse.

⁴⁹ Une riche littérature existe sur ce sujet. Voir en particulier le numéro spécial de la revue *Vingtième siècle*, « Le foot, du local au mondial », coordonné par Paul Dietschy en 2011. Pour un panorama général, voir également Archambault F., Beaud S., Gasparini W. (dir.), *Le football des nations*, op. cit.

⁵⁰ Sur cette organisation : Gounot A., *Die Rote Sportinternationale, 1921-1937. Kommunistische Massenpolitik im europäischen Arbeitersport*. Münster, Lit Verlag, 2002.

FIFA⁵¹. Ainsi, une année après leur retrait de la FIFA, l'équipe d'Espagne reçoit l'équipe nationale anglaise à Madrid. Puis, dans les années qui suivent, ce sont les meilleures formations européennes, respectivement l'Autriche et l'Italie, qui font le déplacement à Londres. Ces rencontres montrent que le départ des Britanniques n'a pas altéré totalement leurs relations avec les associations membres de la Fédération internationale. En fait, des connexions se perpétuent entre la FIFA et les associations britanniques, mais en dehors de toute adhésion⁵² et il y a assurément une volonté de part et d'autre de ne pas couper totalement les liens. Tout d'abord, du côté de la FIFA, indiquons que ses deux représentants à l'IB ne sont sans doute pas choisis par hasard puisqu'il s'agit de l'Allemand Peco Bauwens, membre important du comité exécutif du DFB, et du Français Henri Delaunay, secrétaire de FFF⁵³. Ces deux acteurs importants du football européen semblent avoir le profil pour entretenir de cordiales relations avec les Britanniques. Les deux dirigeants sont d'anciens arbitres et sont littéralement passionnés par les Lois du jeu – ils sont membres de la Commission des Lois du jeu de la FIFA. Des deux hommes, Delaunay est sans doute celui qui est le plus proche des dirigeants d'outre-Manche. Anglophile convaincu – ses collègues de la Fédération française, dont il est le secrétaire depuis 1919, le surnomment *Sir* Henry pour caractériser ce trait⁵⁴ –, il est admiratif du football anglais qu'il a connu lors de son adolescence alors qu'il effectuait un stage commercial à Londres⁵⁵. S'exprimant parfaitement dans la langue de Shakespeare, il est donc un atout pour la FIFA en vue de perpétuer de bonnes relations avec les associations britanniques. Côté anglais, les premières années de la décennie 1930 sont certes marquées par une certaine distance avec la FIFA, situation qui agace plusieurs des membres de son comité exécutif. C'est le cas par exemple du Belge Seeldrayers qui s'exclame en 1932 que « l'état actuel ne

⁵¹ Selon l'article 14, ce type de relation est normalement prohibé sauf si le comité exécutif confère une autorisation spéciale. Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1929], art. 14 [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

⁵² La décision fait suite à une réunion qui a eu lieu entre les quatre associations britanniques en date du 7 janvier. Lettre de T. Robbins à C.A.W. Hirschman, 10 février 1931. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Angleterre (1927-1955), dossier : 1928-1947.

⁵³ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 17 et 18 mai 1929, n.d. FIFA, XII-XIX congrès ordinaires (1923-1930, rapport d'activité).

⁵⁴ Paul Dietschy a réalisé une brève notice bibliographique sur Henri Delaunay qui a été publiée sur le site wearefootball : <http://www.wearefootball.org/PDF/henri-delaunay.pdf> (consulté le 28 septembre 2015).

⁵⁵ Entretien avec Pierre Delaunay réalisé le 19 septembre 2012 à Versailles.

peut pas durer et qu'il n'est pas digne de la Fédération »⁵⁶. Prenant sans doute conscience qu'il leur est de moins en moins possible de rester isolés, à partir du milieu des années 1930, les Britanniques, et en premier lieu les Anglais, commencent à rediscuter davantage avec la FIFA.

Il faut ici signaler que si une partie des acteurs du football britannique prônent l'isolationnisme, cette posture n'est pas communément partagée. Dans plusieurs recherches, Matthew Taylor a notamment montré que, dès les années 1910, de nombreux Anglais – il en a répertorié cent un pour la période de 1910 à 1940 – officient en tant que joueurs ou entraîneurs dans différents pays européens. Cet auteur affirme également que, durant l'entre-deux-guerres, plusieurs dirigeants de la FA ainsi que des journalistes s'intéressent au football continental et, à ce titre, se tiennent au courant des résultats des matchs entre les équipes nationales européennes, mais aussi des décisions prises lors des congrès de la FIFA⁵⁷. De ce point de vue, la nomination de Stanley Rous au poste de secrétaire général de la FA va jouer un rôle particulièrement important dans le renforcement des liens entre Britanniques et Européens.

Engagé au poste de secrétaire de la Football Association (FA) en 1934 en remplacement de Sir Frederik Wall qui se retire pour des raisons de vieillesse, Rous est beaucoup plus enclin à créer des liens avec les dirigeants continentaux que son prédécesseur. Passionné de football, il se tourne vers l'arbitrage en raison de nombreuses blessures qui l'empêchent d'envisager une carrière de joueur professionnel. Dans ce domaine, il connaît une ascension fulgurante et devient arbitre international en 1927, ce qui lui permet d'effectuer plusieurs voyages en Europe. En effet, les continentaux font souvent appel à des arbitres britanniques, car ils sont considérés comme les plus aptes à faire respecter les règles du jeu. Ainsi, Rous est convié lors de matchs internationaux à enjeux ou de grands rendez-vous, comme lors de la Coupe des nations de Genève en 1930. Ces voyages lui permettent de rencontrer de nombreux acteurs du football européen (journalistes ou dirigeants) et développent en lui le goût pour les voyages. « "Être un arbitre et voir le monde" aurait pu être mon slogan »⁵⁸, écrit-il dans son autobiographie au sujet de cette période de sa vie. Matthew Taylor le décrit comme faisant partie des Anglais qu'il définit comme « europhiles », à savoir « des hommes portés par le voyage, intéressés à s'informer au sujet

⁵⁶ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 27 et 28 février 1932, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

⁵⁷ Taylor M., « England and the "Continent" reconsidered (1920-1960) », dans Vonnard P., Quin G., Bancel N., *Building Europe with the ball, op. cit.*, pp. 75-97.

⁵⁸ Rous S., *Football worlds, op. cit.*, p. 30.

du football hors d'Angleterre et qui ont pris fait et cause pour des liens plus proches avec le "continent" »⁵⁹. Cette posture lui permet assurément de se montrer plus ouvert que ses prédécesseurs quant à un rapprochement du football britannique vis-à-vis de la FIFA et semble même constituer un atout dans sa nomination au poste de secrétaire général de la FA en 1934. En effet, dans son livre *Scoring for Britain*, Peter Beck indique brièvement que l'arrivée de Rous à ce poste fait suite à une pression exercée sur leur fédération nationale par des acteurs du football anglais plutôt tournés vers l'Europe (comme le célèbre journaliste Capel-Kirby ou l'entraîneur globe-trotter Jimmy Hogan). Ceux-ci critiquent le côté statique du jeu anglais qui aura comme conséquence à terme de déboucher sur une perte de supériorité des Anglais face aux équipes continentales. Ce risque est d'autant plus grand que, comme ils le soulignent, le niveau de jeu des équipes nationales progresse à grands pas sur le continent⁶⁰. Le fait que le principal animateur de la plus importante association britannique en termes de membres soit plutôt favorable à un rapprochement avec les Européens est sans aucun doute un facteur décisif dans le rétablissement de liens plus fermes entre la FIFA et les associations britanniques. Signe que Rous incarne une plus grande ouverture avec le continent, sa nomination au poste de secrétaire de la FA est très bien perçue par le secrétaire de la FIFA Ivo Schricker. Ce dernier lui écrit immédiatement pour le féliciter de sa nomination et lui indiquer qu'il espère que les relations amicales entre les organisations pourront continuer, voire se renforcer, dans le futur⁶¹. Ce souhait semble partagé par l'intéressé, car Rous répond rapidement par l'affirmative au secrétaire et demande que Schricker lui fasse parvenir le dernier numéro de *World's Football* afin d'être tenu « au courant [des] affaires du [football] continental »⁶².

Dans la seconde partie des années 1930, ces nouveaux liens se prolongent sur le terrain puisque l'équipe nationale anglaise entreprend différentes tournées en Europe, comme celle effectuée en Scandinavie en 1937. Une année plus tard, c'est du côté de l'Europe centrale que l'équipe nationale anglaise projette de se rendre. Cependant, en raison de l'invasion de l'Autriche par l'Allemagne (l'*Anschluss*), la tournée est annulée, l'équipe

⁵⁹ Taylor M., « Four nations against the world: Britain, "Britishness" and World Cup », dans Wahl A., *Histoire de la Coupe du monde de football*, op. cit., p. 68.

⁶⁰ Beck P.J., *Scoring for Britain: international football and international politics, 1900-1939*, London, F. Cass, 1999, p. 164.

⁶¹ Lettre de I. Schricker à S. Rous, 18 août 1934. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Angleterre (1927-1955), dossier : 1928-1947.

⁶² Lettre de S. Rous à I. Schricker, 22 août 1934. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Angleterre (1927-1955), dossier : 1928-1947.

nationale anglaise disputant néanmoins un match à Zurich contre la Suisse. Suivant l'exemple anglais, l'Écosse commence aussi à développer des échanges avec les associations continentales. Dès 1936, son équipe nationale se rend en Allemagne, partie qui est ensuite suivie d'autres confrontations contre l'Autriche et la Tchécoslovaquie. En juin 1937, Peco Bauwens se félicite que la réunion annuelle de l'IB se soit déroulée « dans une atmosphère très amicale »⁶³. Quelques mois plus tard, une décision importante est prise par les associations britanniques, qui confirment le rapprochement en train de s'opérer avec la FIFA. En effet, en raison de la Coupe du monde de 1938, les Britanniques acceptent que la réunion de l'IB soit transférée d'Irlande du Nord à Paris. De plus, cette démarche s'accompagne d'une présence officielle de la Football Association et de la Fédération écossaise au dîner de gala de la Coupe du monde⁶⁴. Deux ans plus tôt, les quatre associations britanniques avaient déjà pris une décision importante qui soulignait leur loyauté relative envers la FIFA, en refusant d'autoriser leurs clubs à jouer contre des clubs soviétiques⁶⁵.

En effet, depuis le début de la décennie, il apparaît que l'URSS souhaite reprendre la place occupée par la Russie tsariste dans la FIFA⁶⁶, ambition qui correspond à l'ambition nouvelle du régime soviétique de désormais concurrencer les pays « bourgeois » en matière sportive. Cette démarche s'explique aussi par les échecs de l'Internationale rouge sportive car, comme l'indique Sylvain Dufraisse dans sa thèse de doctorat, l'IRS reste « une organisation marginale, sans beaucoup d'argent, piètrement organisée. Les athlètes soviétiques n'y trouvent pas d'adversaires à leur hauteur. L'absence d'organisations ouvrières dans certains pays voisins contraint les Soviétiques à collaborer avec les organisations "bourgeoises" de certains pays »⁶⁷.

⁶³ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 19 juin 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

⁶⁴ Beck P.J., « Going to War, peaceful co-existence or virtual membership? British Football and FIFA, 1928-46 », *The International Journal of The History of Sport*, vol. 17, n° 1, 2000, p. 124.

⁶⁵ Lettre de G. Graham à I. Schricker, 15 juin 1936. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Russie/URSS (1932-1983), dossier : 1932-1936.

⁶⁶ La Russie tsariste est membre de la FIFA et il est à constater qu'aucune demande de démission n'a été transmise à la FIFA par l'URSS. Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 10 décembre 1932, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

⁶⁷ Dufraisse S., *Les "Héros du sport". La fabrique de l'élite sportive soviétique (1934-1980)*, thèse réalisée sous la direction de Marie-Pierre Rey, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2016, p. 65.

À partir de 1934, la participation des Soviétiques aux échanges footballistiques internationaux se fait plus précise en raison d'un double mouvement. Premièrement, un changement s'opère dans la politique internationale soviétique, qui est la conséquence de l'arrivée au pouvoir des nazis. Désormais, le fascisme est considéré comme le premier ennemi et l'URSS tente de créer de nouvelles alliances sur la scène internationale, notamment en adhérant à la Société des Nations. Cette nouvelle donne favorise donc l'établissement de liens dans différents domaines et notamment dans le champ sportif. Deuxièmement, le football connaît une nouvelle étape de structuration en Union soviétique⁶⁸. Le niveau de jeu s'améliore et permet, d'une part, aux équipes soviétiques d'envisager de rivaliser davantage avec leurs homologues continentales ; d'autre part, que les dirigeants de clubs des grandes capitales européennes les considèrent comme des adversaires potentiels, le match pouvant connaître un certain succès financier notamment en raison du mystère qui plane autour de l'URSS, considérée alors comme « lointaine » (autant géographiquement que politiquement). Signe de ce changement, le comité exécutif de la FIFA reçoit des demandes concrètes des associations de Bulgarie et de Tchécoslovaquie⁶⁹ afin que des clubs de leurs fédérations respectives puissent jouer contre leurs homologues soviétiques. Pour l'élite de la FIFA, la situation est toutefois délicate, car conférer une autorisation à ses associations membres risque de créer des vagues en son sein, l'organisation sportive russe entretenant « des relations avec les organisations sportives ouvrières, existant dans beaucoup de pays affiliés à la FIFA dont l'opposition prononcée contre les associations de la FIFA est connue »⁷⁰. Face à ce dilemme, les dirigeants de la Fédération internationale optent néanmoins pour le choix de l'ouverture et acceptent provisoirement la tenue de ces rencontres. Ils expliquent cette position en argumentant que le rôle de la FIFA est avant tout d'encourager les relations internationales sportives.

En date du 19 octobre 1934, une circulaire est envoyée par la FIFA aux associations nationales pour leur indiquer la possibilité provisoire de

⁶⁸ Une transition vers une pratique professionnelle s'opère sous l'impulsion de grands clubs moscovites. Pour un aperçu, voir : Edelman R., « Le football sous Staline. Le Spartak au Goulag, 1937-1945 », dans Bensoussan G. *et al.*, *Sport, corps et sociétés de masse. Le projet d'un homme nouveau*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 135-145.

⁶⁹ Schricker I., Circulaire 36, n° 3, septembre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

⁷⁰ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité d'urgence de la FIFA du 7 octobre 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

jouer contre les Soviétiques⁷¹. À la même période, d'autres organisations sportives internationales, telle la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), prennent des décisions analogues. Dans les mois qui suivent, les échanges s'accroissent, le secrétaire de la FIFA pouvant indiquer qu'entre le 30 août et le 11 septembre 1935, cinq matchs opposant des clubs continentaux à des formations soviétiques ont été joués. Le Tchèque Pelikan – membre du comité exécutif de la FIFA –, qui a assisté à des rencontres en Union soviétique, se montre très enthousiaste auprès du secrétaire général Schricker et souligne que ces rencontres se sont très bien déroulées et sans influence politique⁷². En 1935 et 1936, de nouvelles demandes sont transmises au secrétariat, provenant cette fois de Suède, d'Autriche, de France et de Roumanie. Des matchs ont notamment lieu à Paris entre des clubs français (Red Star, Racing Club de Paris) et des formations soviétiques et il semble que Jules Rimet, président de la FIFA mais aussi de la Fédération française de football, essaie de favoriser – de manière non officielle – ce type d'échanges⁷³. Malgré les ouvertures de la FIFA vis-à-vis des Soviétiques, ces derniers ne font pas mine de vouloir s'affilier à la Fédération. Selon Barbara Keys, les dirigeants du sport soviétique⁷⁴ considèrent que la FIFA est conduite par des dirigeants fascistes qui ont montré une « attitude négative à propos de l'URSS »⁷⁵, c'est pourquoi il n'est pas question pour eux d'entrer dans la Fédération internationale. André Gounot ajoute que le refus de l'URSS d'adhérer à la FIFA se nourrit par la présence d'un secrétaire général allemand⁷⁶. Estimant qu'ils ont fait assez de concessions aux Soviétiques, l'élite de la Fédération internationale réagit et interdit, dès

⁷¹ Schricker I., Circulaire n° 38, 19 octobre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

⁷² Anonyme, « Relations sportives avec la Russie », Annexe II.3 de la réunion du comité exécutif du 5 octobre 1935, 5 octobre 1935. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

⁷³ Un dossier conservé aux archives de la préfecture de police de Paris recèle des informations à ce sujet. À la veille du congrès de la FIFA d'août 1936, le journal *Football* relaie une information officieuse au sujet d'une possible entrée des Soviétiques dans l'organisation. « Les Russes sont-ils à la veille d'entrer à la FIFA ? », *Football*, 5 août 1936. Nous remercions Yannick Deschamps pour cette information.

⁷⁴ La Fédération de football est intégrée dans un organisme étatique qui s'occupe du domaine sportif.

⁷⁵ Keys B., *Globalizing sport, op. cit.*, p. 171.

⁷⁶ Gounot A., « Vom "Rotsport" zur FIFA. Der Sowjetfußball und seine internationalen Kontakte, 1922-1946 », dans Dahlmann D., Hilbrenner A., Lenz B. (eds.), *Überall ist der Ball rund. Zur Geschichte und Gegenwart des Fußballs in Ost- und Südosteuropa*, vol. 2, Essen, Klartext, 2007, p. 277.

mai 1936, les matchs contre des équipes soviétiques. Finalement, les liens entre les deux parties s'interrompent et, plus globalement, l'idée d'une affiliation de l'URSS dans les fédérations internationales est abandonnée par l'organe soviétique des sports. À la fin des années 1930, l'URSS reste donc en dehors du giron de la FIFA et en marge des relations footballistiques européennes.

Les cas des associations britanniques et soviétiques sont intéressants à mettre en parallèle car ils soulignent la manière dont la FIFA gère les relations avec des acteurs du football qui ne sont pas dans son giron. Tout d'abord, il faut mentionner que, dans les deux cas, la Fédération internationale fait preuve de souplesse et tente, sous l'impulsion notamment de son président, Jules Rimet, de réunir la grande famille du football européen sous son aile. En ce sens, elle donne des autorisations à ses associations membres de jouer contre ces fédérations non affiliées à la FIFA, démarche qui va à l'encontre de ses statuts. Toutefois, ces deux cas soulignent aussi que la Fédération internationale se profile comme l'organe suprême du football et souhaite se faire respecter. Sous cet angle, et voyant qu'aucune démarche n'est entreprise par les Soviétiques, la FIFA se montre finalement stricte et annule les possibilités de jouer contre eux. Au contraire, dans le cas britannique, l'amélioration des relations au fil des années 1930 permet une plus grande ouverture. Ainsi, à la fin de la décennie, il est possible d'envisager un retour des associations britanniques dans le giron de la Fédération internationale. Dans un texte paru en 2000, Peter Beck mentionnait déjà que les associations britanniques peuvent être considérées comme « des membres virtuels »⁷⁷ de la FIFA dans les années 1930. Il soulignait notamment qu'elles entretiennent des liens étroits avec la FIFA et que celle-ci reste représentée par deux dirigeants aux réunions de l'International Board. À la vue des nouveaux éléments présentés ci-dessus, nous pouvons donc corroborer ces propos et indiquer que, si elles ne sont pas membres de la FIFA, les associations britanniques – en premier lieu les associations anglaises et écossaises – peuvent être englobées dans cette communauté européenne de football. Toutefois, il faut préciser que c'est véritablement autour des années 1937-1938 que cette situation se réalise, comme le confirment les matchs de la FIFA de 1937 et 1938.

⁷⁷ Beck P.J., « Going to War, peaceful co-existence or virtual membership? », *op. cit.*

1.1.4. Réunir les Européens ? Les matchs de la FIFA de 1937 et 1938

À la fin des années 1930 prévaut une dynamique favorable à l'émergence de différents projets visant à rapprocher les Européens, que ce soit en vue de créer une entité supranationale ou de favoriser les coopérations intergouvernementales⁷⁸. Sur le plan politique, les plus ambitieux sont les projets du Hongrois Coudenhove-Kalergi, avec son idée de PanEurope, et du Français Aristide Briand qui, à la fin des années 1920, évoque l'idée de mettre sur pied les États-Unis d'Europe. Les organisations internationales créées après la Première Guerre mondiale, et en premier lieu la Société des Nations (SDN) et l'Organisation internationale du travail (OIT), favorisent des actions s'opérant à l'échelle européenne – ces organismes sont composés en majorité de pays européens – ou aident à la création de réseaux d'experts dans les domaines économiques⁷⁹, juridiques⁸⁰ ou intellectuels⁸¹. En fait, dans de très nombreux domaines, la problématique européenne tend à se profiler progressivement comme digne d'intérêt. Joan Schot et Vincent Lagendijk évoquent par exemple le projet de l'Italien Piero Puricelli visant à créer un réseau européen d'autoroutes⁸² qui est, au début des années 1930, discuté au sein de l'OIT et soutenu par le directeur de son bureau, Albert Thomas. Léonard Laborie et Suzanne Lommers ont travaillé quant à eux sur l'élaboration des concerts européens qui sont diffusés par de nombreuses radios nationales à partir de 1931 avec le concours de l'Union internationale de radio (UIR). À ce sujet, ces deux auteurs ont proposé la jolie formule de « métaphore diplomatique » car outre des objectifs techniques et financiers, les promoteurs des concerts poursuivent également un objectif plus diplomatique, à savoir « donner corps [à] un idéal de paix européenne, qui, après la Grande Guerre et avec les nouveaux moyens de communication qui [s'offrent] à la société,

⁷⁸ Sur l'idée d'Europe durant l'entre-deux-guerres, voir : Chabot J.-L., *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne. L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2005.

⁷⁹ Clavin P., *Securing the world economy. The reinvention of the League of Nations, 1920-1946*, Oxford, Oxford University, 2013.

⁸⁰ Decorzant Y., *La Société des Nations et la naissance d'une conception de la régulation économique internationale*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2011.

⁸¹ Renoliet J.-J., *L'Unesco oubliée. La Société des Nations et la coopération intellectuelle (1919-1946)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

⁸² Schot J., Lagendijk V. « Technocratic internationalism in the Interwar years: building Europe on motorways and electricity networks », *Journal of Modern European History*, vol. 6, n° 2, 2008, pp. 196-217.

[semble] devoir ou pouvoir passer par la quête d'une forme d'unité respectueuse de la diversité, un "rapprochement", une vie internationale concertée »⁸³.

L'élite de la FIFA participe également au développement de ces synergies continentales. En premier lieu, et d'un point de vue réglementaire, la Fédération internationale publie des directives sur les Lois du jeu et « chaque année [elle doit adresser] une copie [des Lois du jeu] conforme à chaque association »⁸⁴. De même, elle contrôle leur bonne application lors des rencontres internationales et n'hésite pas, comme le montrent les correspondances entre le secrétariat et les fédérations nationales, à les interpeller en cas d'infraction. Par ailleurs, elle régule aussi les transferts de joueurs internationaux, les associations nationales devant lui demander l'autorisation pour qu'un joueur puisse changer de club. Ainsi, la Fédération crée une sorte d'homogénéisation de la pratique du ballon rond sur le continent et joue son rôle dans l'europanisation du jeu.

De plus, elle organise des événements qui convoquent, l'espace d'un temps donné, une grande partie des acteurs footballistiques européens. Outre la Coupe du monde, il faut citer les matchs dits de la FIFA, de 1937 et 1938. Le premier, qui a lieu en juin 1937, oppose l'Europe de l'Est à l'Europe de l'Ouest. Le deuxième, joué en octobre 1938, met aux prises l'Angleterre au Continent. À ce jour, ces deux parties n'ont pas vraiment fait l'objet d'investigations dans l'historiographie. Il s'agit ici de revenir plus précisément sur ces deux rencontres en soulignant qu'elles participent à l'établissement de connexions plus fermes à l'échelle continentale entre les associations nationales.

L'idée de faire jouer un match entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest est évoquée au sein de la FIFA depuis 1933 déjà⁸⁵, mais c'est en 1936 que le projet est véritablement lancé⁸⁶. Durant l'entre-deux-guerres, l'idée qu'il existe « deux Europe » n'est pas propre à l'élite de la FIFA et

⁸³ Laborie L., Lommers S., « Les concerts européens à la radio dans l'entre-deux-guerres. Mise en onde d'une métaphore diplomatique », *Le Temps des médias*, vol. 11, 2008, p. 119.

⁸⁴ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1929], art. 19 [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

⁸⁵ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Union belge, 5 janvier 1933. AGRB, URBSFA, dossier : comité exécutif (procès-verbaux du 1^{er} janvier 1931-3 mars 1933).

⁸⁶ Anonyme, Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13 et 14 août 1936, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

plusieurs auteurs écrivent sur la question⁸⁷. En football, une distinction peut être également faite car les associations de l'Est sont passées plus tôt à la pratique professionnelle et leurs clubs sont mieux structurés qu'à l'Ouest. Dès lors, leur football (nommé « football danubien » par les chroniqueurs) est considéré comme l'exemple à suivre pour les associations nationales de l'Ouest.

L'organisation de la partie s'explique notamment par son enjeu financier, la rencontre apparaissant comme un moyen de pérenniser la santé financière de la FIFA⁸⁸. En effet, la FIFA touchera un pourcentage de la recette brute du match. Au sein de son comité exécutif, c'est le Néerlandais Karel Lotsy qui prend en charge l'organisation de la rencontre. Lotsy va s'atteler à rendre la partie la plus attractive possible, condition nécessaire en vue d'optimiser les gains de la rencontre. Il réussit tout d'abord à insérer la partie dans le cadre de la journée annuelle olympique néerlandaise, ce qui permet de recueillir une publicité supplémentaire pour l'événement. De même, il préconise de contacter le plus de journalistes possible et de les convaincre d'évoquer cette rencontre avec bienveillance (notamment en relayant les informations sur la composition des équipes, afin d'intéresser au maximum le public). En outre, il souhaite assurer la présence des meilleurs joueurs européens car, comme il l'indique à ses collègues du comité exécutif de la FIFA, seule « la collaboration de ces "stars" pourra assurer un succès complet de ce match »⁸⁹. Cette volonté de publicité exerce un impact sur la composition des équipes, les nations de faible niveau footballistique n'étant pas conviées à la fête. Ainsi, la formation de l'Europe de l'Est est composée uniquement de joueurs provenant d'Autriche, d'Italie, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, soit les pays dominants du football de l'Europe de l'Est. La Suisse, par exemple, qui participe pourtant à l'épreuve phare du football « danubien », à savoir la Coupe internationale, n'est pas invitée à envoyer des joueurs. De même pour l'Europe de l'Ouest, dont l'équipe est composée de footballeurs issus d'Allemagne, de Belgique, de France et des Pays-Bas⁹⁰. Les joueurs des associations balkaniques et scandinaves, qui sont les plus faibles sur le plan

⁸⁷ C'est notamment le cas de Francis Delaisi qui publie en 1929 un livre intitulé *Les Deux Europes* dans lequel il fait une distinction de type économique entre l'Europe du cheval de fer (Ouest) et l'Europe du cheval de trait (Est).

⁸⁸ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 14 mars 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

⁸⁹ Schrickler I., Circulaire n° 21 (13 avril) et n° 23 (29 avril) de l'année 1937. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

⁹⁰ Schrickler I., Rapport du secrétaire général de la FIFA (1936-1937), n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

footballistique, ne sont donc pas sélectionnés pour disputer la rencontre. Quant à la non-présence de joueurs britanniques, elle s'explique par le fait que si des rapprochements ont lieu entre les associations britanniques et la FIFA, celles-ci ne sont pas officiellement membres de l'organisation. Enfin, signalons que la Fédération espagnole, qui aurait pu alimenter l'équipe d'Europe de l'Ouest par quelques bons éléments, n'est pas contactée en raison de la Guerre civile qui fait rage dans le pays.

L'Europe proposée sur le terrain est donc limitée géographiquement. Cependant, l'idée de créer davantage de synergies à l'échelle continentale au travers de cette rencontre existe réellement. Tout d'abord, comme le note le journaliste Lucien Gamblin, le match réunit tous les acteurs influents qui officient dans le football européen, auxquels s'ajoutent des dirigeants de la FA, comme Stanley Rous. De plus, les joueurs doivent témoigner de cette unité continentale, ce qui se perçoit dans l'organisation même de leur séjour. En effet, Gamblin ajoute que si les joueurs des deux équipes prennent leur repas de manière séparée à l'établissement, il s'agit de « la seule démarcation qu'on ait faite entre les deux formations »⁹¹ car ils logent dans le même hôtel en compagnie des dirigeants du comité exécutif de la FIFA. Cette volonté de créer des liens est aussi l'apanage des journalistes qui, curieux, sont venus en nombre. Dès lors, en marge de la partie, l'Association des journalistes sportifs de la capitale des Pays-Bas décide d'offrir « un petit souper aux principaux journalistes étrangers »⁹².

C'est sans doute pourquoi, pour de nombreux chroniqueurs, cette rencontre recèle un caractère exceptionnel et semble même préfigurer de futurs regroupements continentaux. Un journaliste du *Sport suisse* indique que ce match « représente un pas de plus dans la voie de la concentration des forces du football, de la formation de blocs de plus en plus étendus. Le prochain pas sera un match Europe-Asie ou Europe-Amérique »⁹³. De même, Pierre Gosset du quotidien généraliste français *Ce soir* n'hésite pas à écrire que « la rencontre d'Amsterdam est une des plus grandes qui se soient jamais déroulées dans le domaine de la balle ronde »⁹⁴. Par l'entremise de cette rencontre, la FIFA dynamise donc les échanges entre les acteurs européens du football et, *in fine*, matérialise l'existence d'un territoire européen du football.

⁹¹ « Aujourd'hui à Amsterdam. Le pronostic impossible : Europe de l'Ouest-Europe centrale », *L'Auto*, 20 juin 1937.

⁹² Schricker L., Circulaire n° 35, 11 juin 1937. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

⁹³ « Échos de partout », *Le Sport suisse*, 23 juin 1937.

⁹⁴ « Le match des deux Europes grand œuvre de Karel Lotsy », *Ce soir*, 19 juin 1937.

L'opération semble d'autant plus réussie que le match rencontre un bel engouement, se jouant devant 70 000 spectateurs. Il permet de récolter 80 000 florins, un montant qui solidifie les finances de la FIFA et pose les jalons de la création d'un fonds d'assistance en vue de soutenir des projets footballistiques divers. La rencontre offre donc l'illusion d'un continent pour le moins uni puisque la rencontre propose un agencement inédit entre des joueurs issus de huit pays différents et cette situation contraste avec la situation politique tendue dans laquelle plonge le continent. En effet, l'Allemagne et l'Italie viennent de sceller un an plus tôt l'Axé Rome-Berlin, alliance qui fait peser de graves menaces sur la paix en Europe.

Une année après la partie de 1937, une autre rencontre tout aussi exceptionnelle est organisée, opposant cette fois l'Angleterre au Continent. Cette rencontre doit toutefois être considérée sous un angle quelque peu différent car son initiative ne provient pas directement de la Fédération internationale mais de l'association anglaise⁹⁵. En effet, le match doit permettre de fêter les soixante-quinze ans d'existence de la FA, tout en s'inscrivant dans la volonté d'améliorer les relations entre les dirigeants de la FIFA et les associations britanniques. Le comité exécutif de la Fédération internationale se montre enthousiaste vis-à-vis de l'idée et s'accorde pour opposer une équipe continentale à l'équipe nationale anglaise⁹⁶. Outre cet aspect commémoratif, la rencontre recèle également un objectif financier, puisqu'il est prévu que la FIFA touche 30 % des recettes nettes de l'événement⁹⁷. Paul Dietschy souligne – en se basant sur une phrase de l'autobiographie de Stanley Rous – que la rencontre a aussi été organisée pour supporter les coûts du grand banquet lié à la soirée de gala (de nombreux dirigeants d'associations européennes sont invités à y participer) qui suit la rencontre⁹⁸. L'objectif financier semble toutefois passer au second plan tant cette rencontre comporte, comme celle de l'année précédente, une forte portée symbolique.

Cette symbolique s'entrechoque néanmoins avec une autre : celle de faire bonne figure face aux Anglais, toujours considérés comme

⁹⁵ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 6-7 novembre 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

⁹⁶ Cette décision souligne l'eurocentrisme de l'élite de la FIFA puisque, d'un point de vue de qualité sportive, nous aurions pu imaginer qu'ils proposent d'opposer aux Anglais une équipe composée également de joueurs des associations de l'Amérique du Sud.

⁹⁷ Lettre de S. Rous à I. Schricker, 3 mai 1938. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Angleterre (1927-1955), dossier : 1928-1947.

⁹⁸ Dietschy P., « Did a "Europe of football" exist in the 1930's », *op. cit.* p. 11.

la meilleure équipe du monde. Or l'élite de la FIFA et de nombreux journalistes continentaux craignent qu'une médiocre prestation ne constitue une mauvaise publicité pour le football européen. Ce point peut paraître anecdotique, mais pour le comité exécutif de la FIFA il est très important. En effet, dans le cadre de cette recherche de légitimité constante vis-à-vis des Anglais – si de nets rapprochements ont eu lieu, il faut rappeler que ces derniers ne sont toujours pas membres de l'organisation –, il est important que l'équipe de la FIFA puisse donner le change aux Anglais. C'est pourquoi, quelques mois avant la rencontre, Rodolphe Seeldrayers rappelle à ses collègues du comité exécutif de la Fédération internationale : « [Si l']équipe, qui, sur le papier, représentera le football continental tout entier est battue, il en résultera pour [le football continental] et pour la FIFA une diminution considérable de prestige⁹⁹. En conséquence, il s'agit pour la FIFA de former la meilleure équipe possible. C'est pourquoi, afin de procéder à la sélection des joueurs, elle met en place une commission *ad hoc*. Celle-ci comprend plusieurs commissaires techniques de fédérations : l'Allemand Herberger, le Français Barreau, le Hongrois Dietz, l'Italien Pozzo accompagnés de dirigeants de la FIFA. Cette commission se réunit à deux reprises, respectivement le 22 septembre et le 12 octobre 1938, dans le but de déterminer les quinze ou seize joueurs de l'équipe européenne. Il est décidé de confier les destinées de l'équipe durant le match au sélectionneur italien Vittorio Pozzo. Double champion du monde à la tête de la sélection italienne, il a aussi le bénéfice d'avoir tenu tête aux Anglais sur leur sol en 1934 lors de la « bataille de Highbury » (défaite trois buts à deux). En outre, Pozzo connaît bien le jeu anglais puisqu'il a entretenu une correspondance soutenue avec le célèbre manager anglais Chapman jusqu'à son décès en 1934¹⁰⁰. La représentation italienne au sein de l'équipe est forte puisque cinq joueurs en font partie, situation « qui doit inspirer confiance », selon le journaliste suisse Émile Birnbaum¹⁰¹. Ils sont accompagnés de deux Allemands et d'un Hongrois, alors qu'un Belge, un Français et un Norvégien font partie des cinq attaquants. De fait, les postes les plus stratégiques ont été confiés aux Allemands et aux Italiens et l'équipe européenne peut même être perçue comme une transposition footballistique de l'axe Rome-Berlin, et ce d'autant plus que la rencontre fait suite à la signature des Accords de Munich.

⁹⁹ Lettre de I. Schriker au comité exécutif de la FIFA, 13 juillet 1938. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

¹⁰⁰ « Les Napoléons du football », *Football*, 15 juin 1933.

¹⁰¹ « Le match de l'année. Angleterre ? Continent ? », *Le Sport suisse*, 19 octobre 1938.

Au premier abord, la composition de l'équipe remet donc quelque peu en question la deuxième symbolique du match, à savoir que celui-ci doit servir à l'affirmation d'un rapprochement des peuples européens par l'entremise du football. Cet aspect est souligné par le président de la FIFA, Jules Rimet. Ce dernier n'hésite pas à écrire dans le *Bulletin officiel de la FIFA* que la rencontre dépasse largement le cadre du football et doit être perçue comme « un symbole de l'amitié internationale établie sous l'égide du sport, de la communauté spirituelle qui englobe les joueurs de balle à travers le monde »¹⁰². En fait, si sur le terrain, la représentation européenne est limitée – à noter que des joueurs hongrois, suisses ou scandinaves accompagnent l'équipe en qualité de remplaçants¹⁰³ –, de nombreux dirigeants d'associations font le déplacement pour venir commémorer l'anniversaire de la Football Association. Quelques jours avant les festivités, Stanley Rous indique à Ivo Schricker que les associations continentales suivantes lui ont confirmé leur présence (par ordre alphabétique) : Allemagne, Belgique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède et Yougoslavie¹⁰⁴. De plus, la rencontre mobilise l'attention de nombreux autres acteurs européens du jeu. Ainsi, la veille du match, le journaliste Jacques de Riswyck note que « le hall du Central Hôtel est ce soir très animé et l'on peut y entendre à peu près toutes les langues du continent, car si les joueurs enfouis dans ces profonds fauteuils attendent tranquillement l'heure du coucher, dirigeants et journalistes sont arrivés en nombre aujourd'hui »¹⁰⁵. Lors de la partie, dans la tribune officielle, les dirigeants de la FA côtoient bien entendu ceux du comité exécutif de la FIFA. S'ajoutent à cette cohorte, de nombreux autres importants dirigeants du football européen comme l'Italien Ottorino Barassi, le Luxembourgeois Gustave Jacquemart, les Français Henri Delaunay et Pierre Pochonet. De même, de nombreux dirigeants de clubs sont également présents. Une grande partie de ce beau monde se retrouve le soir lors du banquet qui suit la partie¹⁰⁶.

Alors que l'équipe de la FIFA – appelée « Équipe du continent » ou équipe du « Reste de l'Europe » par les Britanniques – a été surclassée par les Anglais (trois buts à zéro), au terme de la partie, le sélectionneur Pozzo souligne que ce n'est pas le résultat qu'il faut retenir de ce match (sous cet angle, l'expérience ne serait pas à renouveler) mais bien le fait qu'il

¹⁰² Rimet J., « Un match symbolique », *Football World*, n° 1, 1938, p. 1.

¹⁰³ Aucun changement de joueurs en cours de match n'est alors autorisé par l'IB.

¹⁰⁴ Lettre de S. Rous à I. Schricker, 20 octobre 1938. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Angleterre (1927-1955), dossier : 1928-1947.

¹⁰⁵ « Les Anglais favoris de tous et d'eux-mêmes », *L'Auto*, 26 octobre 1938.

¹⁰⁶ « Le stade, la table et... le départ », *L'Auto*, 27 octobre 1938.

permet de commémorer l'amitié qui existe entre les associations nationales du continent et leur homologue anglaise. Comme la Coupe du monde, il n'est pas usurpé de penser que les deux parties de 1937 et 1938 permettent de renforcer l'existence de cette communauté sportive européenne. Il faut bien prendre la mesure de cet objectif puisqu'il est affiché par une partie de l'élite de la FIFA. En effet, pour des dirigeants comme le président Jules Rimet, il ne s'agit pas seulement de renforcer la dynamique internationale du jeu mais aussi de proposer des échanges qui se réalisent en dehors de toute ingérence politique.

1.2. Créer une « Société des nations sportives »

C'est en ces termes que le secrétaire-trésorier de la FIFA, Carl Hirschman présente l'organisation. Cette idée d'apparenter la Fédération internationale de football à la SDN témoigne d'une volonté affichée de jouer un rôle dans les échanges diplomatiques qui s'opèrent sur la scène internationale. Ce souhait nécessite toutefois que deux éléments complémentaires soient réalisés. Premièrement, il faut que la FIFA se présente comme une organisation forte et unie. Or, en son sein, les associations européennes de football sont amenées à aborder de nombreux sujets relatifs au football dont certains sont parfois hautement problématiques. Ainsi, dans les années 1920, des discussions sur la légalisation de la pratique professionnelle ont provoqué de sérieux remous en interne. De fait, comment faire pour régler ces différends sans qu'ils ne créent de fortes dissensions au sein de la FIFA, ce qui aurait pour risque de pénaliser son action en faveur du développement du football. Deuxièmement, la FIFA doit faire face à la politisation croissante du football. En effet, en raison de sa popularité, le football – comme d'autres sports – est désormais investi par les gouvernements. Ceux-ci tentent de contrôler le jeu au niveau national, avec néanmoins un degré d'investissement qui varie selon le régime de l'État, autoritaire¹⁰⁷ ou démocratique¹⁰⁸. De même,

¹⁰⁷ De nombreuses études ont été réalisées sur l'emploi du football par l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie sur la scène internationale. Sur le cas allemand, voir en particulier : Havemann N., *Fußball unterm Hakenkreuz. Der DFB zwischen Sport, Politik und Kommerz*, Francfort, Campus-Verlag, 2005 ; Herzog M., Bahro B. (eds.), *Die "Gleichschaltung" des Fussballsports im Nationalsozialistischen Deutschland*, Stuttgart, Kohlhammer, 2016. Pour un aperçu sur la « querelle des historiens » qui a éclaté autour de la position des dirigeants du DFB vis-à-vis du régime nazi, voir : Pfeil U., « Le football allemand sous le national-socialisme », dans Bensoussan G. et al., *Sport, corps et sociétés de masse*, op. cit., pp. 117-133. Et sur le cas italien : Martin S., *Football and Fascism. The National Game Under Mussolini*, Berg, Oxford, 2004.

¹⁰⁸ Beck P.J., *Scoring for Britain*, op. cit.

les gouvernements surveillent ou se tiennent au courant des rencontres internationales disputées par la sélection nationale car ces échanges peuvent constituer autant une occasion de démontrer sa puissance qu'une bonne manière d'entretenir des relations diplomatiques, en particulier avec des États considérés comme ennemis¹⁰⁹. En conséquence, le risque n'existe-t-il pas que des États essaient d'influencer la politique de la Fédération internationale ? Il faut d'ailleurs rappeler qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, la FIFA a failli connaître une scission puisque les associations britanniques, accompagnées de la Belgique et de la France, avaient demandé l'exclusion de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie, se calquant sur la politique menée par leur gouvernement. Or cette décision était contestée par les pays scandinaves ainsi que par les Pays-Bas et la Suisse¹¹⁰.

Durant les années 1930, l'élite dirigeante de la FIFA va mettre en place différentes stratégies permettant de limiter les tensions en interne et de conférer à l'organisation une autonomie sur la scène internationale. Pour bien saisir les raisons de ces décisions, arrêtons-nous tout d'abord sur l'élite dirigeante de la FIFA et en premier lieu sur le président de la FIFA, Jules Rimet. Se focaliser sur le cas de Rimet est très important puisque, tout au long de ses 34 années de mandat à la tête de la FIFA, il va imprégner l'organisation de la manière dont il faut gérer le football international, voire essayer d'y développer certains idéaux.

1.2.1. Jules Rimet : l'autre Coubertin ?

Au début des années 1920, le Français entame un mandat qu'il achèvera en 1954, ce qui en fait encore aujourd'hui le président qui est resté le plus longtemps en place à la FIFA¹¹¹. Comment expliquer cette longévité à la tête de la FIFA ? Par ailleurs, quels buts Rimet vise-t-il au travers de son investissement dans le football ? Enfin, quelle est la vision de la Fédération internationale défendue par ce dirigeant français ?

Jules Ernest Séraphin Valentin Rimet est proche de ses cinquante ans (il est né en 1873) lorsqu'il accède à la présidence de la FIFA, ce poste venant couronner une carrière déjà longue dans les arcanes du football français. Celle-ci commence tôt, plus précisément à l'âge de vingt-quatre

¹⁰⁹ Macon B., « The politization of football », *op. cit.*

¹¹⁰ Onyestak N., « Boycott, exclusion or non-participation? Hungary in the years of the 1920 and 1984 Olympic games », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 27, n° 11, 2010, pp. 1920-1941.

¹¹¹ La deuxième place est occupée par le Brésilien João Havelange qui est resté vingt-quatre ans en poste, soit de 1974 à 1998.

ans lorsqu'il participe activement à la création d'un club de la région parisienne, le Red Star¹¹², dont il devient rapidement le président. Dans la première décennie du siècle dernier, l'action de Rimet dépasse le cercle parisien et s'inscrit à l'échelle nationale. Il commence à tisser autour de lui un réseau de dirigeants également animés par la volonté de développer le football en France. Ses appartenances au camp catholique lui permettent de se rapprocher de deux autres dirigeants qui ont préalablement œuvré au développement du jeu dans les patronages catholiques, Charles Simon¹¹³ et Henri Delaunay. Un événement va jouer en la faveur de ces trois hommes : l'exclusion de la FIFA, en 1907, de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) – fédération multisportive qui contrôle le football en France¹¹⁴. En effet, l'USFSA prône avant tout la pratique du football amateur et, en ce sens, souhaite favoriser les rapprochements avec l'association anglaise de football amateur. Or la FIFA ne reconnaît pas cette organisation comme légitime, puisque la représentation anglaise est déjà assurée en son sein, par la Football Association. L'USFSA n'entend toutefois pas les menaces de la FIFA qui lui interdit d'entretenir des relations avec cet organisme et, en conséquence, se voit finalement exclue de la Fédération internationale. Cette situation est problématique puisque la France ne dispose dès lors plus de représentants au sein de la Fédération internationale, mais elle constitue une aubaine pour Rimet et ses collègues. Profitant de la situation, ils mettent en place une structure nommée le Comité français interfédéral (CFI) qui reprend le dialogue avec la FIFA. Par l'entremise des actions du CFI, la France est rapidement réintégrée dans le giron international. Le Comité interfédéral prend ainsi progressivement le *leadership* de l'organisation du football dans l'Hexagone. Pour Jules Rimet, il s'agit d'une première consécration et il se profile comme l'un des principaux dirigeants du ballon rond en France.

La Première Guerre mondiale met toutefois un frein à l'engagement de Rimet dans le football et c'est après le conflit qu'il prend une part active à la relance des activités footballistiques en France. En compagnie d'Henri

¹¹² Club réunissant surtout des individus appartenant aux classes moyennes en émergence (fonctionnaires, commerçants, hommes de loi) et qui, en raison d'enjeux immobiliers, déménagent, en 1909, dans la « banlieue rouge », plus précisément à Saint-Ouen. Sur le football à Paris de cette époque, voir : Sorez J., *Le football dans Paris et ses banlieues. Un sport devenu spectacle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

¹¹³ Sur Charles Simon, voir : Munoz L., « L'itinéraire abrégé d'un fondateur du sport français, Charles Simon, 1882-1915 », dans Robène L. (dir.), *Le sport et la guerre. XIX^e et XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 399-410.

¹¹⁴ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 19 et 20 mai 1907, n.d. FIFA, I-XI congrès ordinaires (1904-1914, rapport d'activité)

Delaunay, il participe, en 1919, à la fondation de la Fédération française de football dont il devient le premier président¹¹⁵. Dans les années qui suivent, Rimet va affirmer sa position de dirigeant incontournable du football français, et, plus largement, d'acteur majeur du sport en France. Durant les années 1920, il devient vice-président puis président du Comité national des sports – organisme qui doit coordonner les actions des sports au niveau national. Il occupe également le poste de membre du Conseil supérieur des sports au ministère de l'Éducation nationale. Durant cette période, Jules Rimet développe des liens étroits avec de nombreuses personnalités du sport hexagonal (dirigeants et journalistes). Signe d'une certaine notoriété, il a notamment la possibilité de publier facilement dans *L'Auto*, journal phare de la presse sportive française à cette époque. De même, il prend part au lancement du journal sportif *L'Équipe*, au sortir de la guerre, en devenant actionnaire de sa société éditrice, la SOPUSI. Son emprise sur le football français est telle que lorsqu'il est battu aux élections pour la présidence de la FFFA en 1949 par Emmanuel Gambardella, le journal *France football* n'hésite pas à titrer qu'il s'agit d'un « Hiroshima du football »¹¹⁶.

C'est en 1920 que Rimet débute son long mandat à la présidence de la FIFA. Or, contrairement à la majorité de ses collègues du comité exécutif de la FIFA, le Français n'occupe pas en tant que joueur de haut niveau pendant sa jeunesse. D'après ses propres aveux, il ne serait pas très doué pour le jeu¹¹⁷. De plus, les lettres de sa correspondance personnelle conservée à la FIFA n'abordent, au contraire d'autres membres de l'élite de la Fédération internationale¹¹⁸, que rarement la joute footballistique en tant que telle. Dès lors, au regard de cette moindre passion pour le jeu, comment expliquer le très fort investissement de Rimet pour le football ?

Son implication est animée par plusieurs raisons. Premièrement, le jeu peut lui permettre de réaliser une ambition personnelle, celle de gravir les échelons de la société et ainsi d'acquérir une certaine notoriété. Issu d'un milieu relativement modeste – son père est un petit commerçant dans le quartier populaire du Gros-Caillou à Paris –, le jeune homme est ambitieux, ce qui se reflète dans son parcours professionnel. En effet, il entreprend des études, suivant des cours du soir, ce qui lui permet d'obtenir un baccalauréat, puis une licence en droit. Ce diplôme lui offre la possibilité d'intégrer un cabinet de contentieux de la place parisienne,

¹¹⁵ Sur la création de la 3F, voir : Wahl A., *Les archives du football, op. cit.*, pp. 107-121.

¹¹⁶ « Hiroshima du football », *France football*, 26 juillet 1949.

¹¹⁷ Rimet J. (1954), « Le football et le rapprochement des peuples », *op. cit.*, p. 25.

¹¹⁸ Comme Andrejevic, Mauro ou Seeldrayers

plus précisément le comptoir fiduciaire de Paris (cabinet de contentieux et de recouvrement). Il va y faire carrière et progressivement intégrer la bourgeoisie parisienne¹¹⁹. Sous cet angle, ses actions dans le football local, national puis international peuvent servir ce parcours mais aussi, en retour, lui offrir une renommée. Témoin de cette volonté, à la fin de sa vie, il espère que ses actions dans le domaine du football, en particulier à l'échelle internationale, lui permettront d'être candidat au prix Nobel de 1955¹²⁰.

Deuxièmement, le football lui offre l'opportunité de réaliser un projet plus politique. En effet, Rimet est attiré par le domaine politique et, en avril 1928, il franchit le Rubicon et déclare sa candidature à la députation du 7^e arrondissement de Paris. Se présentant sur la liste des indépendants, son engagement dans l'administration du sport est un argument central de sa campagne. Cependant, sa candidature est un échec et restera comme une unique tentative. En conséquence, c'est au travers du football que, durant toute sa vie, Rimet va faire « de la politique sans en avoir l'air »¹²¹. Car, dès sa jeunesse, Jules Rimet développe l'ambition d'améliorer la société, en fervent adepte des idées du catholicisme social, un courant dont les promoteurs critiquent les ravages du libéralisme et visent à instaurer une société plus juste. Si des améliorations doivent être faites, il n'est par contre pas question de révolution. Au contraire, les tenants de ce courant sont des conservateurs qui proposent des réformes de la société en vue de maintenir l'équilibre social¹²². Jules Rimet œuvre tout d'abord dans le Cercle catholique ouvrier du Gros-Caillou. Puis, en compagnie de son père qui semble jouer un grand rôle de socialisation, il participe à la création de l'Union sociale du 7^e arrondissement, qui a pour but d'aider les plus démunis à obtenir une assistance médicale et sociale. Très actif, il aide

¹¹⁹ À ce titre, il faudrait aussi se pencher sur le statut social de l'épouse de Jules Rimet, démarche que nous n'avons pas entreprise.

¹²⁰ Lettre de J. Rimet à P. Bauwens, 17 février 1955. Archives du Deutsche Fussball Bund (DFB), Korrespondenz Peco Bauwens, dossier Korrespondenzen [28]. Le prix Nobel n'est finalement pas attribué lors de l'année 1955.

¹²¹ Sur cette thématique, voir : Le Gali L., Offerle M., Ploux F. (dir.), *La politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle, XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

¹²² À la fin du XIX^e siècle, le catholicisme social prend de l'essor et connaît en France une phase d'intense développement. En effet, l'Association catholique de la jeunesse française passe de 15 000 à 140 000 membres entre 1898 et 1913. Cette expansion s'accompagne, en 1901, de la création de la Ligue des femmes françaises, puis de la Ligue patriotique française une année plus tard. Sur ce développement, voir : Hilaire P.-Y., « Un siglo de catolicismo social en Francia desde una perspectiva Europea », dans Pazos A.M. (ed.), *Un siglo de catolicismo social en Europa 1891-1991*, Pamplona, Ediciones Universidad de Navarra, 1991, pp. 93-119.

ensuite à la fondation d'un journal intitulé *La Revue* en 1898 qui, deux ans plus tard, est incorporé dans *Le Sillon* de Marc Sangnier, l'un des leaders du catholicisme social en France.

Au début du siècle, c'est par l'intermédiaire du football qu'il va continuer son action, le jeu lui permettant d'incarner un rapport à la modernité qui le détache sans doute quelque peu du mouvement – des études supplémentaires devraient être conduites pour confirmer ce point. En effet, il semble saisir le potentiel du football comme un « instrument de civilisation » et un vecteur privilégié des idéaux du catholicisme social, la pratique sportive favorisant la tempérance, le dévouement, mais aussi une acceptation des hiérarchies sociales existantes et qui sont, dans la compétition, naturalisées. Tout au long de sa carrière de dirigeant, Rimet va rappeler avec force cette utilité du football pour améliorer la société. Ainsi, le 1^{er} janvier 1935, il écrit une longue tribune dans le journal *L'Auto*, dans laquelle il tente de démontrer que le sport peut constituer un remède contre les maux (il parle de crise économique, sociale et morale) qui touchent alors la société française. Selon lui, les sportifs échappent à l'apathie générale et sont des exemples au regard de l'optimisme dont ils témoignent, car ils sont à la recherche constante de progrès (ce dont témoigne bien la recherche des records). En définitive, les regroupements sportifs, les clubs ou les équipes donnent un exemple à la société, puisqu'une équipe c'est « une réunion d'hommes qui, s'étant perfectionnés individuellement, harmonisent leurs efforts en vue d'atteindre le même but, qui obéissent à une autorité librement acceptée, font tout ce que celle-ci leur impose et ne font que cela »¹²³.

Troisièmement, et comme beaucoup de ses contemporains, Rimet est fortement marqué par les horreurs de la Première Guerre mondiale. Patriote, il part au front alors qu'il a dépassé l'âge obligatoire d'engagement. En raison de son action et de sa bravoure, voire de son ingéniosité – il invente, en 1915, un appareil balistique nommé le « télémire » –, il reçoit trois citations à la Croix de Guerre. Pourtant, au sortir du conflit, il s'agit pour lui de dépasser les antagonismes créés par celui-ci et de recréer une société internationale harmonieuse et pacifique. Or le football semble constituer un moyen de surpasser les tragiques événements et, sous cet angle, Rimet semble ici être inspiré par des idéaux de type courbertien¹²⁴. Ceux-ci sont

¹²³ « L'idée sportive », *L'Auto*, 1^{er} janvier 1935. Texte intégralement reproduit dans Leblond R. (dir.), *Le journal de Jules Rimet : le récit rare du fondateur de la Coupe du monde de football*, Paris, First, 2014, p. 142.

¹²⁴ Clastres P., « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la "chevalerie sportive" », *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 22, n° 2, 2005, pp. 51-71.

d'ailleurs des sources d'inspiration pour une nouvelle élite qui sévit dans le sport international durant l'entre-deux-guerres¹²⁵. Dans l'article qu'il écrit pour le livre commémoratif célébrant les vingt-cinq ans de la Fédération internationale, Rimet évoque les *sportsmen* comme des « chevaliers des temps modernes ». Vingt-cinq ans plus tard, alors qu'il vient de quitter son poste et qu'il est immédiatement élu par le congrès comme président d'honneur, il réitère sa vision dans une sorte de testament politique intitulé « Le football et le rapprochement des peuples ». Ce document discute, sur une quinzaine de pages, de l'apport du football dans la paix. Dès les premières lignes, le ton est donné, l'auteur indiquant : « Le sport [a] une mission internationale, celle de favoriser la compréhension réciproque des peuples, leur réconciliation – voire, peut-être, dans un avenir plus ou moins proche, l'abolition du hideux et stupide fléau de la guerre¹²⁶. Et il ajoute plus loin que son expérience de trente-cinq années à la tête de la FIFA a « renforcé [sa] conviction que les hommes sont plus près les uns des autres qu'on ne le croit généralement. Et “la paix sur terre”, depuis si longtemps promise “aux hommes de bonne volonté” je crois qu'il est dans le destin du football d'en faciliter beaucoup, un jour ou l'autre, l'avènement tant souhaité. ».

Si Jules Rimet dispose d'une longue expérience de dirigeant au sein du football français, lorsqu'il accède à la tête de la FIFA au début des années 1920, il n'a toutefois pas toutes les ressources nécessaires pour exercer au niveau international. En effet, comme évoqué ci-dessus, ce n'est pas un ancien joueur et sa passion pour le jeu paraît modérée. De plus, ses ressources pour être écouté à l'échelle internationale sont limitées puisqu'il ne parle que le français, là où, comme nous allons le décrire dans le sous-chapitre suivant, ses collègues sont polyglottes. En outre, il ne semble pas avoir énormément voyagé dans sa jeunesse, *a contrario* de la majorité des autres membres de l'élite de la FIFA qui ont un capital cosmopolite plutôt bien développé. Selon nos analyses, outre une capacité oratoire reconnue de tous¹²⁷, c'est surtout le sens de la diplomatie de Jules Rimet – même si, lors de ses allocutions lors des congrès il peut aussi se montrer offensif contre les possibles adversaires de sa politique –, son réseau de connaissances à l'extérieur de la sphère footballistique et sa volonté farouche d'utiliser le football comme un instrument de paix sur la scène

¹²⁵ Pour un autre exemple : Artiaga L., « Jeux de pouvoir aux premiers temps de la Fédération internationale de basket-ball », dans Archambault F., Artiaga L., Bosc G., *Le continent basket. L'Europe et le basket-ball au XX^e siècle*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2015, pp. 47-65.

¹²⁶ Rimet J., « Le football et le rapprochement des peuples », *op. cit.*, p. 1.

¹²⁷ « Gens de revue et... corrigés », *L'Auto*, 18 octobre 1938.

internationale qui expliquent sa longévité à la tête de la FIFA. Choisi lors d'un congrès officieux qui se déroule à Anvers durant les Jeux olympiques, la nomination de Rimet porte elle-même, selon Paul Dietschy, « l'abandon progressif d'une politique radicale à l'égard des vaincus »¹²⁸. Tout au long de son mandat, il va s'atteler à prôner le consensus au sein de la FIFA car, comme il le souligne dans le livre commémoratif des vingt-cinq ans de l'organisation, ce qui importe est de renforcer « la confiance réciproque entre les associations nationales, le sacrifice des intérêts particuliers, l'abnégation de soi-même, le dévouement à la cause commune »¹²⁹. C'est pourquoi Jules Rimet n'hésite pas à faire de nombreux voyages (pour les réunions de la FIFA mais aussi en qualité de représentation, le président de la FIFA assistant à de multiples événements footballistiques en Europe et, parfois, en Amérique du Sud) afin d'entretenir cette « grande famille du football mondial », comme il aime à le rappeler lors de ses allocutions au début des congrès de la FIFA. Renforcer l'amitié entre les associations nationales de football devient un but à atteindre qui est inséré dans les statuts de la Fédération internationale à partir de 1938¹³⁰.

Au regard de ces différents objectifs, Rimet paraît être davantage que « le missionnaire du jeu », brièvement décrit par Alan Tomlinson¹³¹. En fait, il peut être considéré comme un diplomate du sport international qui tente, au travers de son action au sein de la FIFA, de proposer des échanges entre des pays parfois politiquement divisés. Si cet objectif n'est pas forcément partagé – ou du moins formellement affiché – par ses collègues du comité exécutif, ceux-ci ont également l'ambition de développer la FIFA en dehors de tout conflit.

1.2.2. Développer les échanges footballistiques internationaux : sociographie de l'élite dirigeante

Lors d'une étude réalisée dans le cadre de la bourse de recherche de l'UEFA 2011-2012, Grégory Quin a évoqué l'émergence d'une élite du football européen durant l'entre-deux-guerres, développant une proposition

¹²⁸ Dietschy P., « Histoire du football » *op. cit.*, p. 159.

¹²⁹ Rimet J., « La Chevalerie des temps modernes », dans Anonyme, *Fédération internationale de football-association 1904-1929*, Amsterdam, J.H. de Bussy-FIFA, 1929, p. 3.

¹³⁰ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1938], art. 2. [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

¹³¹ Tomlinson A., « FIFA and the men who made It », *Soccer and Society*, vol. 1, n° 1, 2000, pp. 55-71.

faite par Pierre Lanfranchi au début des années 1990¹³². Sans qu'il ne donne de définition précise du mot « élite », nous comprenons aisément, à la lecture de son travail, que le terme est utilisé pour traiter des principaux dirigeants du football européen et notamment ceux qui officient dans les diverses commissions permanentes de la FIFA. Grégory Quin a souligné notamment que cette élite du football européen est « polyglotte, cultivée, engagée dans les associations nationales, proches des journalistes et [se côtoie] régulièrement autour des rencontres internationales »¹³³.

Dans les lignes qui suivent, nous souhaitons revenir plus précisément sur le profil des membres de l'élite de la FIFA c'est-à-dire, pour rappel, les dirigeants qui composent exclusivement le comité exécutif de la Fédération internationale. Comme pour le président Rimet, la majorité de ces dirigeants restent de longues années en place (entre dix et vingt ans) et sont donc capables d'imprégner l'orientation de l'organisation. Ainsi, se focaliser sur ces acteurs est important pour comprendre le développement de la FIFA mais aussi la politique de consensus menée en son sein. Deux questions principales nous intéressent. Premièrement, il s'agit de comprendre les raisons de la longue présence de ces dirigeants dans le comité exécutif de la FIFA.

Tableau 3. Composition du comité exécutif de la FIFA (1930-1938)

Positions/ Années	1930-1931*	1931-1932*	1932-1934*	1934-1936*	1936-1938*
Président	Rimet	Rimet	Rimet	Rimet	Rimet
Vice-président et membres	Bonnet, Seeldrayers, Fischer, Schricker, Ferretti, Buero	Seeldrayers, Fischer, Schricker, Buero, Pelikan, Mauro	Seeldrayers, Mauro, Fischer, Buero, Pelikan, Bauwens, Johanson, Lotsy	Seeldrayers, Mauro, Fischer, Pelikan, Bauwens, Johanson, Lotsy, Garcia-Duran	Seeldrayers, Mauro, Fischer, Pelikan, Bauwens, Johanson, Lotsy, Garcia-Duran
Secrétaire	Hirschman	Hirschman/ Schricker	Schricker	Schricker	Schricker

Légende : * nous avons découpé les périodes suivant les congrès car, lors de ceux-ci, des élections peuvent faire évoluer la composition du comité exécutif.

¹³² Lanfranchi P., « Fussball in Europa 1920-1938: die Entwicklung eines Internationalen Netzwerkes », dans Horak R., Reiter W. (eds.), *Die Kanten des Runden Leders. Beiträge zur Europäischen Fussballkultur*, Vienna, Promedia, 1991, pp. 163-172.

¹³³ Quin G., *Une première élite du football européen (1904-1956)*, op. cit.

Au regard du tableau ci-dessus, l'élite de la FIFA est composée d'une petite dizaine de membres (par ordre alphabétique) : le Belge Rodolphe Seeldrayers, les Allemands Peco Bauwens et Ivo Schricker, le Hongrois Mor Fischer, l'Italien Giovanni Mauro, le Néerlandais Karel Lotsy, le Tchèque Rudolf Pelikan auxquels il faut bien entendu ajouter le président, Jules Rimet. Savoir pourquoi ces acteurs sont choisis par leurs collègues des associations nationales pour faire partie du comité exécutif de la FIFA et connaître les raisons de leur longue présence dans les arcanes de la Fédération internationale impliquent de saisir les dispositions qui leur permettent d'officier à la tête de la FIFA. En effet, pour être présent à l'international, il est nécessaire que les dirigeants possèdent des dispositions particulières ou, en d'autres termes, des « capitaux » spécifiques¹³⁴.

Le premier capital de l'élite de la FIFA est d'ordre footballistique et concerne leur rapport au jeu¹³⁵ et à son administration. Si ce trait peut paraître banal, Manuel Schotté a montré, dans un texte récent sur les présidents de clubs de l'élite du football français, que pour ces dirigeants, la pratique sportive – si ce n'est la passion pour le jeu – n'allait pas forcément de soi¹³⁶. Soulignons que les dirigeants qui officient à la tête de la FIFA ont un passé de joueur de ballon rond et souvent à un niveau international. Lorsque cela n'est pas le cas, comme pour Giovanni Mauro, ils ont un passé dans l'arbitrage. Mais cette proximité avec le jeu n'est pas une caractéristique suffisante pour arriver au sommet de la FIFA et doit être couplée à une carrière d'administrateur dans le football national. Comme dans les autres organisations sportives internationales, les membres de l'élite de la FIFA ont ainsi occupé, souvent pendant plusieurs années, des fonctions exécutives – non rémunérées – dans leurs associations nationales

¹³⁴ Deux textes ont particulièrement inspiré notre démarche : Miercejewski S., El Boujoufi T., « Le recrutement socio-professionnel du personnel enseignant des instituts régionaux d'éducation physique (1927-1939) », *Staps*, vol. 75, n° 1, 2007, pp. 9-24 ; Genin V., « Recrutement et réseaux des représentants diplomatiques belges auprès du royaume d'Italie (1861-1911) », dans Dumoulin M., Lanneau C. (dir.), *La biographie individuelle et collective dans le champ des relations internationales*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, pp. 131-154.

¹³⁵ En particulier, leur rapport presque passionnel au football. Dans leurs correspondances personnelles, il n'est pas rare de retrouver des échanges sur les rencontres qui viennent de se dérouler. Par ailleurs, comme évoqué plus haut, les congrès et les réunions du comité exécutif sont très souvent organisés au même moment qu'une rencontre internationale, ce qui permet à ces dirigeants de profiter d'une récréation sous la forme d'une partie de football.

¹³⁶ Schotté M., « Monter en première division. Trajectoires de notabilisation des présidents de clubs de football professionnel (1960-1999) », *Politix*, vol. 114, n° 2, 2016, pp. 99-120.

respectives avant d'entrer au sein de l'organisation. En conséquence, ce sont des dirigeants aguerris aux discussions sur le football et qui disposent d'une expérience certaine dans la conduite des affaires footballistiques. Le capital footballistique paraît donc une condition indispensable pour pouvoir œuvrer à la tête de la Fédération internationale.

D'autres capitaux se superposent néanmoins à celui-ci, et notamment le capital cosmopolite. Si nous suivons la proposition d'André Mach, Thomas David et Félix Bühlmann, ce capital « renvoie à la capacité [du dirigeant] d'évoluer dans un contexte international »¹³⁷. Dans le cadre d'une organisation internationale, ce trait paraît particulièrement important car, pour y officier, il est souvent nécessaire de parler plusieurs langues. De plus, le milieu international nécessite un apprentissage particulier de codes et de normes (manière de se tenir, de communiquer et de prendre la parole en public). C'est pourquoi ces dirigeants ont souvent étudié à l'étranger, voire ont fait de multiples voyages dans leur jeunesse puisque, comme le souligne Anne-Catherine Wagner, « au-delà des langues, les voyages dotent de compétences sociales et relationnelles internationales. Les enfants se familiarisent avec la diversité des codes sociaux et des normes de sociabilité d'un pays à l'autre, ils apprennent à retrouver rapidement leurs repères dans les milieux nationaux, sociaux et culturels les plus divers et ils acquièrent des compétences d'interaction précieuses »¹³⁸. Par ailleurs, une éducation internationale et les voyages permettent de disposer d'une grande ouverture d'esprit, qui est d'autant plus nécessaire dans une organisation internationale où des acteurs du monde entier se côtoient et doivent tenter de se comprendre par-delà leurs différences.

Dans le cas de l'élite de la FIFA, nous pouvons constater que plusieurs de ses membres ont vécu quelques années hors de leur pays natal, que ce soit pendant leurs études ou plus tard, pour des raisons professionnelles. C'est notamment le cas de l'Allemand Ivo Schricker, qui travaille plusieurs années dans une banque en Égypte. De même, après avoir fini ses études en ingénierie, Mor Fischer vit à Londres où il gagne de l'expérience en matière de gestion du trafic ferroviaire. La pratique du football, les matchs internationaux de leur équipe nationale puis les quelques congrès de la FIFA avant leur nomination – auxquels ils participent en tant que

¹³⁷ Mach A., David T., Bühlmann F., « La fragilité des liens nationaux. La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 190, n° 5, 2011, p. 83.

¹³⁸ Wagner A.-C., « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 170, n° 5, 2007, p. 60.

représentants de leur association nationale – leur ont permis de continuer à voyager. Enfin, soulignons qu'ils parlent, voire écrivent, dans plusieurs langues (souvent les langues officielles de la FIFA : allemand, anglais et français) comme en témoignent leurs correspondances personnelles conservées dans les archives de la FIFA. Ce trait s'explique en premier lieu par leurs études supérieures (de niveau universitaire) ou par leur profession (ils officient souvent dans des professions de type libéral) qui les amènent à jongler avec plusieurs langues. Brossons brièvement la trajectoire d'un dirigeant qui illustre bien ce profil transnational : le Néerlandais Karel Lotsy. Né aux États-Unis (à Baltimore), il suit ensuite sa famille en Indonésie où son père, un biologiste renommé, a trouvé une opportunité professionnelle. Après quelques années, il est envoyé par ses parents dans un collège en Angleterre afin de parfaire son éducation. Ce séjour lui permet de découvrir les vertus du football et, plus globalement, des sports modernes. Puis il rejoint ses parents aux Pays-Bas, où son père a obtenu un poste fixe dans une université. Ce parcours lui permet de maîtriser plusieurs langues et lui offre également la possibilité d'être rapidement baigné dans une ambiance cosmopolite.

Ces informations, bien que relativement sommaires, nous permettent de construire un idéal-type du dirigeant de la FIFA des années 1930. Il a entre quarante et cinquante ans, bénéficie d'un niveau d'études supérieures et officie soit dans une profession libérale, soit en tant que professeur ou entrepreneur. Son activité professionnelle lui laisse le temps, et les ressources financières, de pouvoir s'investir dans des organismes footballistiques. Sa position au sein de l'élite de la FIFA s'explique, tout d'abord, par une forte passion pour le football et la conviction de le développer. Une trajectoire transnationale dès le jeune âge lui apporte des ressources lui permettant d'œuvrer à l'échelle internationale. Ce parcours lui permet d'être plus ouvert vis-à-vis de la diversité et de faire preuve de suffisamment de tact et de diplomatie dans un contexte globalisé. En fait, il est à l'aise à l'échelle internationale puisqu'il parle souvent plusieurs langues. Cependant, avant d'entrer au sein du comité exécutif de la FIFA, le dirigeant doit faire ses preuves. C'est pourquoi il dispose d'une expérience de plusieurs années au niveau de sa fédération nationale et participe, préalablement, à quelques congrès de la FIFA, démarche qui lui permet notamment d'être socialisé aux us et coutumes de la Fédération.

Notre deuxième question vise à comprendre les rapports qu'entretiennent les membres de l'élite de la FIFA entre eux. Comme nous l'avons indiqué, de par leur passion pour le jeu, leur formation et leur profession, ils partagent des visions relativement similaires de la société et, sans aucun doute, une certaine foi dans le libéralisme comme source de

progrès et de paix. Sur l'échiquier politique, nous les placerions plutôt du côté des sociaux-démocrates ou des démocrates-chrétiens, même si sur ce point des études supplémentaires sont à mener¹³⁹.

Leurs activités à la tête de la FIFA renforcent ces liens car les membres du comité exécutif se rencontrent entre trois et six fois par année. En outre s'ajoutent aux réunions de travail qui se tiennent dans de grandes capitales européennes, la présence à des rencontres internationales de football mais aussi des visites culturelles et des dîners. Ces activités sociales permettent donc aux dirigeants d'éprouver leur fort internationalisme et de découvrir de nouveaux endroits. Nous pouvons supposer qu'outre les discussions sur le football, ils abordent également d'autres domaines relatifs à la culture (musique, cuisine ou arts)¹⁴⁰. De plus, ces rencontres se superposent aux retrouvailles lors des matchs internationaux, aux banquets organisés à l'occasion d'événements spéciaux (match de la FIFA ou match commémoratif pour fêter les vingt ou vingt-cinq ans d'une association nationale), voire des discussions informelles tenues pour aborder un sujet précis. Malgré cette proximité, tous ne sont pas des amis proches et les connexions les plus intenses sont celles qui existent entre les dirigeants de pays voisins. Toutefois, il y a assurément une entente cordiale entre eux, qui se remarque dans les moments difficiles comme lors de la maladie d'un des leurs¹⁴¹ ou d'un décès¹⁴².

¹³⁹ Au sujet du secrétaire général de la FIFA, Ivo Schricker, Henri Wahlig a indiqué qu'il était un « libéral-conservateur », concept qui nous semble particulièrement fécond et qui mériterait d'être développé. Wahlig H., « Dr. Ivo Schricker: Ein Deutscher in Diensten des Weltfußballs », dans Peiffer L., Schulze-Marmeling D. (eds.), *Hakenkreuz und Rundes Leder. Fussball im Nationalsozialismus*, Göttingen, Verlag die Werkstatt, 2008, pp. 197-206.

¹⁴⁰ Dans un article du journal *Football*, le Hongrois Mor Fischer est décrit comme un voyageur incessant, polyglotte et qui s'intéresse de près à de nombreux domaines culturels. Selon le journaliste, il donne des conférences lors de ses voyages à l'étranger sur l'histoire artistique ou politique de son pays. « Un autre grand voyageur... L'ingénieur Fischer », *Football*, 3 juillet 1930.

¹⁴¹ Schricker fait par exemple parvenir du tabac à Lotsy afin de l'aider à surmonter une longue hospitalisation au début des années 1950. Lettre de K. Lotsy à I. Schricker, 21 décembre 1950. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance K. Lotsy (1.1.49-31.12.50).

¹⁴² « Avec Mr. Pelikan un ami personnel dont [il gardera] toujours le souvenir d'un ami dans le meilleur sens du mot », écrit Ivo Schricker en apprenant la mort de Rudolph Pelikan. Lettre de I. Schricker à la Fédération tchèque de football, 20 mai 1946, FIFA, correspondance avec les associations nationales : Tchécoslovaquie (1938-1998), dossier : 1939-1950.

Ces éléments nous permettent d'avancer que ces dirigeants forment un noyau dur qui officie dans le comité exécutif de la FIFA durant de longues années. Fortement liés les uns, ils vont œuvrer au renforcement du rayonnement de la Fédération internationale. Il est difficile de savoir s'ils partagent l'ambition de Jules Rimet d'utiliser le football pour le rapprochement des peuples. Par contre, comme lui, ils ont un profil de diplomate et souhaitent éviter les conflits au sein de l'organisation. En outre, ils ont également pour but que la FIFA développe toujours davantage les liens entre les associations européennes de football, et ce en passant outre les antagonismes qui existent entre les États sur la scène internationale.

1.2.3. Construire une « autonomie » sur la scène internationale

Dans un texte paru en 1995, Jacques Defrance a développé une réflexion intéressante autour de l'autonomisation du champ sportif¹⁴³. En complément de quelques travaux réalisés sur l'autonomie des organisations non gouvernementales¹⁴⁴, les propos de Defrance nous offrent la possibilité de réfléchir sur l'autonomie que se construit la FIFA durant les années 1930 vis-à-vis des acteurs étatiques sur la scène internationale. Dans cette perspective, nous nous attachons à décrire les actions des dirigeants du comité exécutif de la FIFA en vue de consolider la position de leur organisation sur la scène internationale.

Afin de construire l'autonomie de leur organisation, les dirigeants mettent en place différents mécanismes de gouvernance que nous pouvons qualifier de permanents. L'un des plus importants mécanismes permanents consiste dans la recherche d'une autonomie financière. En effet, garantir son propre financement est crucial pour la FIFA car ce procédé limite l'ingérence de bailleurs de fonds externes, en particulier des États. Sous cet angle, la création de la Coupe du monde est très importante. En effet, dans le règlement établi pour le tournoi de 1934, il est prévu qu'elle touche 5 % de la recette brute sur les rencontres jusqu'aux demi-finales, puis 10 % des demi-finales et enfin 20 % de la finale¹⁴⁵. Selon Heidrun Homburg,

¹⁴³ Defrance J., « L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970 », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 1, 1995, pp. 15-31.

¹⁴⁴ Par exemple : Denéchère Y., « Diplomatie privées et autonomisation des ONG humanitaires dans l'espace de la cause des enfants », *Monde(s)*, vol. 5, n° 1, 2014, pp. 119-135.

¹⁴⁵ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 8 et 9 octobre 1932, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

la première épreuve rapporte 38 805 francs suisses, montant qui passe à 59 963 pour la troisième édition¹⁴⁶. Cette somme n'est pas négligeable et elle correspond à près de 40 % du chiffre d'affaires de la Fédération¹⁴⁷. Ainsi, la compétition permet à la FIFA de combler un déficit de quatre années et lui assure une relative sécurité financière.

Parallèlement, la Fédération internationale perçoit aussi un pourcentage sur les matchs internationaux disputés entre ses associations membres. Pour l'année 1935, durant laquelle aucune Coupe du monde n'est disputée, la FIFA touche 17 300 francs suisses de la part des associations nationales. Ce chiffre correspond à 59 % de ses recettes pour l'année. En 1937, celui passe même à plus de 81 % en raison de l'augmentation du nombre de matchs qui fait suite à l'adhésion de nouvelles associations nationales. Dans le dernier tiers de la décennie, la situation financière de la FIFA est au beau fixe, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Résumé des recettes et dépenses de la FIFA en 1938
(en francs suisses)

Recettes		Dépenses	
Cotisations des associations membres	11 531,55	Total dépenses	56 187,52
Pourcentage reçu sur les matchs internationaux et transmis par les associations membres	44 356,54		
Divers	4 309,30		
		Bénéfice	4 009,87
Sous-total	60 197,39	Sous-total	60 197,39
Recettes nettes de la Coupe du monde	52 697,65		
Total	112 895,04		112 895,04

Grâce aux résultats financiers de la Coupe du monde, à l'augmentation des pourcentages reçus sur les matchs internationaux et à une meilleure

¹⁴⁶ Homburg H., « Financial aspects of FIFA's World cup or the structural challenges of growth », dans Wahl A., *Histoire de la Coupe du monde de football*, op. cit., pp. 157-209.

¹⁴⁷ Schricker I., Rapport financier 1938, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

gestion des finances – dès les années 1932-1933, un membre de l'élite de la FIFA est chargé de contrôler la gestion financière de la Fédération –, les dirigeants du comité exécutif peuvent constater avec satisfaction, en mars 1938, que « pour la première fois depuis [sa] fondation [la FIFA connaît] un excédent assez considérable de recettes sur les dépenses »¹⁴⁸.

Au fil des années, la FIFA se constitue un capital. Ainsi, en date du 4 novembre 1938, le secrétaire général Schricker fait parvenir à ses collègues du comité exécutif un relevé sur l'état de la situation des avoirs de la Fédération. Cette dernière dispose désormais de trois comptes qui contiennent au total 170 000 francs suisses d'obligations de premier ordre. En effet, la FIFA a souscrit des obligations entre 3 et 4 % des chemins de fer fédéraux et de plusieurs cantons suisses (Bâle, Berne, Grisons, Saint-Gall, Soleure, Tessin Valais et Zurich)¹⁴⁹. Cette nouvelle donne financière permet à l'organisation, d'une part, de soutenir sa politique consistant à favoriser le développement du jeu et donc de renforcer sa position en tant qu'administrateur du football mondial ; d'autre part, de consolider son autonomie sur la scène internationale car cette posture confirme sa position en tant qu'organisation internationale non gouvernementale¹⁵⁰.

Remarquons néanmoins que son autonomie financière vis-à-vis des États n'est pas totale, car la politisation croissante du football a pour conséquence un rattachement direct de certaines fédérations nationales à leur État, comme c'est le cas en Allemagne ou en Italie. Or rappelons que la Coupe du monde de 1934 se joue en Italie et que ces deux équipes nationales comptent parmi celles qui jouent le plus de rencontres dans la seconde partie des années 1930. Ainsi, ces deux pays participent activement au financement de la FIFA, ce qui leur confère une position importante en son sein (ils disposent chacun de deux représentants de leur fédération nationale au sein du comité exécutif de la FIFA). En conséquence, cette autonomie financière n'est pas suffisante pour garantir l'autonomie à la FIFA sur la scène internationale et se retrouve doublée d'autres mécanismes permanents qui doivent permettre à la Fédération de se prémunir des possibles soubresauts de la politique internationale.

¹⁴⁸ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 5-6 mai 1938, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

¹⁴⁹ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 4 novembre 1938. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

¹⁵⁰ Pour une réflexion sur le statut de la FIFA, voir : Eisenberg C., « FIFA et politique. 1945-2000 », dans Mourlane S., Gastaud Y. (dir.), *Le football dans nos sociétés, op. cit.*, pp. 119-134.

Parmi ceux-ci, la place du siège de l'organisation a son importance et dans le cadre de la réorganisation de la FIFA qui s'opère entre 1931 et 1932, des discussions ont lieu sur l'idée de créer un secrétariat fixe pour la Fédération. En effet, jusqu'ici, la FIFA ne dispose pas d'un véritable siège et ses archives sont domiciliées au bureau du secrétaire-trésorier, Carl Hirschman. Il ressort des premiers échanges sur la question entre les dirigeants du comité exécutif de la FIFA que le futur siège devrait se trouver « dans une des villes du centre de l'Europe, disposant de bonnes communications par chemins de fer et située par préférence dans un pays dont les combinaisons politiques et la constitution ne peuvent pas causer des difficultés »¹⁵¹. Deux endroits sont préconisés. Premièrement, Paris est plébiscitée par Rodolphe Seeldrayers et Jules Rimet. Cité de villégiature du président de la FIFA, la présence de plusieurs autres organisations sportives telles que certaines Fédérations internationales sportives (aéronautique, automobiles, bobsleigh et tobogganing, cyclisme, gymnastique, hockey ou encore tennis)¹⁵² plaide largement en sa faveur. Deuxièmement, les dirigeants de l'Europe centrale, soutenus par le dirigeant allemand Félix Linnemann, souhaitent plutôt que le siège de la FIFA soit placé sur le territoire de la Confédération helvétique. Plusieurs arguments sont avancés pour expliquer le choix de la Suisse. Tout d'abord, Rimet semble avoir eu des difficultés à ouvrir un compte dans une agence bancaire parisienne pour la FIFA, car « étant une organisation internationale [elle] n'a pas de siège social avec des signatures autorisées en France »¹⁵³. *A contrario*, grâce à son système bancaire en plein développement – option à laquelle s'ajoute la stabilité du franc suisse –, ouvrir un compte en Suisse est plus facilement envisageable pour une organisation comme la FIFA. Par ailleurs, ce pays accueille également de nombreuses organisations internationales, dont les plus connues sont la SDN, la Croix-Rouge et, élément sans doute d'importance, le CIO¹⁵⁴, avec qui il serait ainsi plus facile de communiquer.

¹⁵¹ Anonyme, Appendice à l'ordre du jour de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 14 mars 1931, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁵² Dietschy P., Clastres P., *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006, p. 116.

¹⁵³ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 15 mai 1932, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁵⁴ Sur l'implantation du CIO à Lausanne, voir : Morath P., *Le C.I.O. à Lausanne. 1939-1999*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 2000. Cette relation avec le CIO peut s'avérer importante car des divergences ont eu lieu entre les deux organisations durant les années 1920, en particulier autour de la question du professionnalisme. Sur ce point, voir : Carpentier F., « Le conflit entre le CIO et la FIFA dans l'entre-deux-guerres. Les Jeux olympiques contre la Coupe du monde de football », *Staps*, vol. 68, n° 2, 2005, pp. 25-39.

De plus, d'un point de vue géographique, la Suisse se trouve au centre de l'Europe. Or, comme la majorité de ces associations proviennent d'Europe, il sera plus facile pour les dirigeants des associations nationales de se rendre à son siège, que ce soit pour les éventuelles sessions des différentes commissions de la FIFA ou lors de rencontres informelles avec le futur secrétaire général – ces discussions sur le siège se couplent aux discussions sur la nomination d'un secrétaire général permanent, sur lesquelles nous revenons ultérieurement. Enfin, la Suisse est considérée comme étant neutre sur la scène internationale, même si la neutralité suisse de cette période n'est pas dite « intégrale », le pays participant par exemple aux travaux de la SDN¹⁵⁵. Dès lors, en cas de conflit, le siège de la FIFA se trouverait en sûreté, ce qu'a démontré la Première Guerre mondiale, le pays n'ayant pas été envahi. Certes, un nouveau conflit n'est pas encore d'actualité, mais les tensions ponctuelles qui opposent plusieurs États européens et la montée des fascismes, invitent sans doute à prendre quelques précautions.

La faillite du secrétaire-trésorier Hirschman¹⁵⁶ rend nécessaire la création d'un siège, sujet qui est discuté lors de l'assemblée générale de 1932. Au terme des débats, les représentants présents décident par quatorze voix contre onze que le siège de la FIFA se trouvera en Suisse¹⁵⁷. Certes, le scrutin est serré mais la décision témoigne d'une volonté manifeste de plusieurs dirigeants de placer le siège de la Fédération dans un endroit sûr et éloigné du pouvoir présidentiel (ce qui permettra au secrétaire général de disposer d'une certaine indépendance pour réaliser son travail). Quelques semaines plus tard, le comité exécutif opte pour la ville de Zurich¹⁵⁸, où un bâtiment est loué à la Bahnhofstrasse. L'emplacement au centre de la ville, à proximité de la gare, est idéal pour accueillir des visiteurs étrangers. Malgré cela, peu de réunions se déroulent à Zurich. En fait, jusqu'en 1939, la majorité des réunions se déroulent à Paris, soit dans la ville du président. La décision prise en 1932 par les congressistes va surtout s'avérer cruciale durant la Deuxième Guerre mondiale, car, nous le verrons, la place du siège à Zurich va permettre au secrétaire Schrickler de disposer d'une certaine sécurité lui donnant la possibilité de continuer son travail.

¹⁵⁵ Pour un exemple de négociation de cette neutralité dans l'arène internationale, voir : Vonèche Cardia I., *Neutralité et engagement : les relations entre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le gouvernement suisse, 1938-1945*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2012.

¹⁵⁶ *Infra* 1.2.4.

¹⁵⁷ Schrickler I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13-14 mai 1932, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

¹⁵⁸ Schrickler I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 15 mai 1932, n.d. FIFA, classeur : comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

Au début des années 1930, les dirigeants du comité exécutif de la FIFA envisagent également une autre stratégie devant permettre de garantir l'autonomie, à savoir d'inscrire cette neutralité de la FIFA dans le droit international. À ce titre, ils engagent des discussions avec la SDN. Il faut tout d'abord souligner que l'organisme basé à Genève n'est pas totalement étranger au domaine sportif, comme le montrent des correspondances avec l'Union cycliste internationale¹⁵⁹ ou l'intérêt pour la question des activités physiques dans le cadre de sa commission d'hygiène (qui traite de questions très diverses relatives à la santé des populations ou à la salubrité). Ainsi, pour la Fédération internationale de football, entreprendre des démarches auprès de la SDN s'apparente autant à contacter un interlocuteur qui pourrait être sensible à sa requête qu'à contrôler les éventuelles actions en matière footballistique qu'il pourrait développer. Car des rapprochements initiaux entre la SDN et le domaine du football se sont déjà réalisés à l'occasion de la Coupe des nations, organisée à Genève en juin 1930. En effet, les promoteurs de la compétition contactent la Société des Nations pour inviter son secrétaire général à faire partie du Comité d'honneur de la manifestation. De même, il semble qu'une visite du Palais des Nations ait été organisée pour les joueurs des équipes participantes.

Les premiers échanges entre la FIFA et la SDN datent de l'été 1931 et sont établis par le Tchèque Rudolf Pelikan. Ceux-ci ont avant tout un but informatif, car il s'agit pour la FIFA de savoir quelle est la teneur des discussions sportives des membres de la commission d'hygiène de la SDN¹⁶⁰. Toutefois, si cette démarche est enregistrée par l'organisme basé à Genève, aucun lien concret n'est établi. Une année plus tard, la FIFA contacte à nouveau la SDN avec, cette fois, l'idée que cette dernière peut l'aider à consolider son autonomie sur la scène internationale en lui conférant un statut juridique particulier. Afin de traiter de cette question complexe, un avocat suisse du nom de Streuli est contacté. Parallèlement, un petit rapport est réalisé par le vice-président Seeldrayers, avocat de formation, et soumis à un juriste de la SDN du nom de Nisot. C'est l'Uruguayen Enrique Buero, vice-président de la FIFA et dont le frère, Juan-Antonio, y officie alors en qualité de conseiller juridique, qui se charge de transmettre le dossier. Le comité exécutif fait donc fonctionner

¹⁵⁹ Par exemple, nous avons retrouvé dans ces archives des échanges entre la SDN et l'Union cycliste internationale. Archives de la Société des nations (SDN), 5A International Bureaux Général, 1928-1932, dossier (11713) : Union cycliste internationales (correspondances et documents divers).

¹⁶⁰ Lettre de C. Hirschman à la Société des Nations, 1^{er} juin 1931. SDN, 8A Santé divers Healt, dossier (29252) : Éducation physique. Correspondance avec la Fédération Internationale de Football Association.

ses réseaux afin de plaider sa cause auprès de la SDN. Quelques semaines plus tard, Nisot indique que la question est complexe et que seule la Croix-Rouge dispose en fait d'un tel statut sur la scène internationale¹⁶¹. Si ces démarches au sujet du statut juridique de la FIFA n'aboutissent pas, elles révèlent que les dirigeants de son comité exécutif recherchent différents moyens pour garantir l'autonomie de la Fédération sur la scène internationale.

Les actions de l'élite de la FIFA décrites dans les lignes précédentes doivent *in fine* permettre à l'organisation de réussir au mieux sa mission : développer, toujours et encore, les échanges footballistiques internationaux. Dans ce but, il est très important que l'entité dispose également d'une forte cohésion en interne. En ce sens, et sous la conduite de Jules Rimet, ses principaux dirigeants vont œuvrer à neutraliser au maximum les conflits au sein de la FIFA et développer une politique visant à créer du consensus.

1.2.4. Prôner l'apolitisme et le consensus

Garante de la gestion du football mondial, la Fédération internationale doit néanmoins faire face aux associations nationales, jalouses de leurs prérogatives sur leur territoire. Par ailleurs, en raison de la politisation croissante du football, la FIFA peut également être le théâtre de tensions entre des pays divisés sur la scène internationale. En conséquence, il est très important pour son élite dirigeante de trouver des moyens afin de maintenir la politique en dehors de la FIFA¹⁶². Dans son *Histoire du football*, Paul Dietschy s'est questionné sur l'influence de la politisation croissante du football durant l'entre-deux-guerres sur la FIFA. Selon lui, pendant cette période, la Fédération internationale entretient « un rapport ambivalent avec le monde politique. D'un côté, elle [copie] d'une certaine manière la Société des Nations, ses congrès annuels constituant le pendant sportif des rendez-vous de septembre au bord du lac Léman. De l'autre, elle se [proclame] apolitique tout en considérant que la géographie du football [doit] épouser celle des États¹⁶³. »

Nous savons depuis les travaux pionniers de Jacques Defrance sur la « politique de l'apolitisme » des dirigeants sportifs que l'apolitisme

¹⁶¹ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 10 décembre 1932, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁶² Sur ces stratégies dites de dépolitisation ou de refolement du politique, voir le numéro spécial de la revue *Critique internationale*, « La (dé)politisation des organisations internationales », coordonné par Franck Petiteville en 2017.

¹⁶³ Dietschy P., *Histoire du football, op. cit.*, p. 223.

peut être considéré comme une stratégie développée par les acteurs du domaine afin de se préserver de l'ingérence des États¹⁶⁴. Manuel Schotté a repris cette thèse et en a précisé les contours, car le propos de Defrance était d'ordre général et théorique. À partir d'un cas contemporain étudié empiriquement, celui des principaux dirigeants du football européen (dirigeants du comité exécutif de l'UEFA et présidents de grands clubs), Schotté relève que cette manière d'agir est une « façon de [faire] prévaloir [la] centralité dans la gestion des affaires sportives et de mettre à distance d'autres modes de régulation »¹⁶⁵. Nous souhaitons nous inspirer de cette analyse et postulons que l'apolitisme des dirigeants est avant tout une stratégie devant permettre d'assurer le développement des activités de la FIFA.

Tout d'abord, la posture apolitique est régulièrement présente dans le discours de l'élite dirigeante de la FIFA. Par exemple, en septembre 1932, lors d'une discussion au sein du comité exécutif sur le cas soviétique, Jules Rimet souligne que la FIFA « ne fait pas de politique »¹⁶⁶. De même, dans le livre commémoratif de 1929, Ivo Schricker n'hésite pas à écrire un petit texte intitulé « Sport et politique »¹⁶⁷ dans lequel il insiste sur l'importance des liens que le football crée entre les dirigeants, permettant ainsi de dépasser les antagonismes de la politique internationale. Il existe plusieurs autres exemples de ce type de discours, en particulier des publications parues dans le *Bulletin de la FIFA*. Cette posture apolitique implique pour les dirigeants du comité exécutif de la FIFA de ne pas s'y intéresser dans le cadre de leurs activités footballistiques. L'une des postures mises en œuvre par l'élite de la FIFA consiste donc à ne pas s'occuper des affaires internes à ses associations membres. Ce procédé est discuté dans le cadre de la réorganisation de la FIFA du début des années 1930. Un journaliste de *L'Auto* résume en affirmant, quelques jours avant le congrès de 1932, que le changement préconisé à ce sujet « tend à donner à la FIFA le caractère d'une confédération, alors que les textes actuels, trop strictement interprétés, pourraient lui faire jouer le rôle d'une superfédération »¹⁶⁸. Quelques jours plus tard, les congressistes suivent effectivement cette voie et décident à l'unanimité que la FIFA doit être avant tout une

¹⁶⁴ Defrance J., « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol. 50, n° 2, 2000, pp. 13-27.

¹⁶⁵ Schotté M., « La structuration du football professionnel européen », *op. cit.*, p. 13.

¹⁶⁶ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 26 septembre 1931, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁶⁷ Anonyme, *Fédération internationale de football-association 1904-1929*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁶⁸ « Le 21^e congrès de la FIFA doit prendre, à Stockholm des décisions importantes », *L'Auto*, 11 mai 1932.

union d'associations « qui se gouverne elle-même sans interférence de la [FIFA] »¹⁶⁹. C'est donc une politique non interventionniste qui est décidée par les congressistes. Cette disposition a l'avantage d'éviter, au sein de la FIFA, toutes les questions relatives à la possible ingérence des États dans les affaires des fédérations nationales. La non-interférence avec les affaires des fédérations nationales permet de limiter les tensions en interne, d'autant que la Fédération internationale est composée de pays entretenant parfois des relations tendues sur la scène internationale. Les dirigeants sportifs de ces pays pourraient dès lors être tentés d'utiliser l'arène footballistique internationale pour faire passer des messages d'ordre politique¹⁷⁰.

Dans les années qui suivent le congrès de 1932, plusieurs décisions prises par le comité exécutif de la FIFA confirment cette posture de neutralité. En février 1934, l'Irlande fait par exemple part à l'élite de la Fédération internationale de ses grandes difficultés à organiser des rencontres contre les associations britanniques. En effet, le pays n'entretient aucune relation sportive avec ces dernières¹⁷¹, situation qui s'explique en raison des relations politiques tendues entre les deux camps depuis que l'Irlande s'est détachée de la Grande-Bretagne en 1922. L'association irlandaise souhaiterait que l'assemblée générale autorise « dorénavant [la FIFA] à arranger deux matchs inter-nations par année pour l'État Libre d'Irlande »¹⁷². Il s'agit donc d'un appel envers la FIFA pour qu'elle endosse un rôle d'arbitre dans cette situation. Malgré une sympathie affichée pour la requête irlandaise, le comité exécutif refuse de présenter officiellement cette demande aux associations membres de la FIFA et se contente de signifier à l'association irlandaise qu'il va essayer d'encourager, de manière informelle, ce type de rencontres. Le cas des deux fédérations espagnoles durant la Guerre d'Espagne constitue un autre exemple, beaucoup plus significatif en raison de la situation politique du pays concerné, du comportement apolitique de la FIFA. À partir du déclenchement de la Guerre civile en 1936, l'Espagne connaît une querelle footballistique qui voit deux fédérations concurrentes s'affronter. La première poursuit le travail de l'organisme qui existait sous

¹⁶⁹ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13 et 14 mai 1932, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

¹⁷⁰ Laqua D., « Internationalisme ou affirmation de la nation ? La coopération intellectuelle transnationale dans l'entre-deux-guerres, *Critique internationale*, vol. 52, n° 3, 2011, pp. 51-67.

¹⁷¹ Sur les relations sportives entre l'Irlande et la Grande-Bretagne, voir : Liston K., Maguire J., « Sport, Empire, and diplomacy: "Ireland" at the 1930 British empire games », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 27, n° 2, 2016, pp. 314-339.

¹⁷² Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 24-25 février 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

la République alors que la seconde se place sous la coupe des nationalistes du général Franco. Pendant plusieurs mois, chaque entité écrit tour à tour à la FIFA pour gagner la légitimité d'y représenter le pays. Dans un article récemment paru qui retrace brièvement l'histoire de la sélection espagnole, Juan Antonio Simón indique que « le camp des Nationaux [parvient] à être reconnu en 1937 par la FIFA comme son représentant en Espagne »¹⁷³. Cet auteur base son argumentaire sur un article du journal *ABC* paru le 13 novembre 1937. Ce journal d'obédience monarchiste, donc proche du camp nationaliste, détourne en fait le propos en faveur des partisans de Franco. Au vu des archives de la FIFA, cette affirmation nous paraît erronée. Au contraire, la documentation indique que les dirigeants de la FIFA ne prennent pas position, considérant qu'il s'agit d'une « affaire domestique »¹⁷⁴. En fait, ils choisissent de ne pas choisir pour un camp ou l'autre et d'attendre que la situation se règle. Dès 1939, la collaboration avec la Fédération espagnole, désormais sous le joug du régime franquiste, est reprise comme si rien ne s'était passé. Dernier exemple qui témoigne de cette politique de non-intervention, le simple enregistrement administratif effectué lors de l'incorporation de la Fédération autrichienne dans celle de l'Allemagne, à la suite de l'incorporation du pays dans le Troisième Reich (*Anschluss*). Ce changement s'opère suite à une lettre reçue par Schrickler de la part de l'organisme autrichien expliquant la nouvelle situation politique du pays¹⁷⁵. Constatons que ni le comité exécutif ni l'assemblée générale ne statuent sur cette question qui implique pourtant la disparition d'une des plus importantes associations membres de la FIFA. Pourtant, des protestations ont lieu dans le monde footballistique. Par exemple, en signe de contestation, le célèbre attaquant autrichien Matthias Sindelaar réalise une courbette face aux représentants nazis présents dans la tribune pour célébrer un but lors de l'ultime match joué par l'équipe d'Autriche (disputé contre l'Allemagne)¹⁷⁶. Mais, dans les arcanes de la FIFA, la nouvelle donne semble – officiellement du moins – ne poser aucun problème. Paul Dietschy corrobore cette vision des faits puisqu'il note à ce sujet que

¹⁷³ Simón, J.A., « De la furia espagnole au tiki-taka. Football et construction identitaire en Espagne (1920-2015) », dans Archambault F., Beaud S., Gasparini W., *Le football des nations, op. cit.*, p. 79.

¹⁷⁴ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 6-7 novembre 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

¹⁷⁵ Lettre de la Fédération autrichienne de football au secrétaire général de la FIFA, 28 mars 1938. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Autriche (1935-1963), dossier : 1935-1950.

¹⁷⁶ Marschick M., « Wiener Melange: Fussball in Österreich 1918-1939 », dans Koller C., Brändle F., *Fussball zwischen den Kriegen, op. cit.*, p. 262.

« l'*Anschluss* footballistique fut enregistré par une lettre-circulaire »¹⁷⁷. Ces exemples montrent que le comité exécutif de la FIFA prend le parti de ne pas intervenir dans les affaires internes de leurs associations membres. Et lorsque le contexte est véritablement tendu, nous pouvons considérer que l'élite de la FIFA ferme volontairement les yeux face à certaines situations, alors même que leurs correspondances personnelles montrent que ses membres sont bien informés et qu'ils s'intéressent de près à la politique internationale.

Cette politique sur la scène extérieure s'accompagne d'une politique interne visant à favoriser le consensus. À ce titre, les dirigeants de la Fédération internationale développent, depuis sa création, un corpus réglementaire conséquent – en 1929, il comporte déjà cinquante-deux pages. Le document est scindé en deux parties. La première, intitulée « Statuts », est composée de vingt-trois articles qui traitent de manière générale de l'activité de l'organisation. La seconde, nommée « Règlement », est formée de cinquante-deux articles qui précisent plusieurs points des « statuts ». Cette réglementation n'est pas statique mais, au contraire, sujette à de constantes modifications qui sont discutées lors des séances du comité exécutif et votées pendant les congrès. S'ajoutent à ce corpus réglementaire des stratégies plus informelles qui doivent renforcer l'unité au sein de la FIFA. Dans un texte portant sur la négociation des conflits au sein d'une organisation internationale, l'anthropologue Birgit Müller étudie la capacité de ces entités « à gommer les contradictions et à normaliser le comportement des États et des individus »¹⁷⁸. Cette remarque nous inspire et il s'agit de montrer qu'une sorte de « coutume » – rien n'étant formellement écrit dans les statuts de la FIFA à ce sujet – existe au sein de la FIFA. Par exemple, les débats durant les congrès montrent que des regroupements régionaux existent au sein de la Fédération internationale. Lors de l'assemblée de 1936, le Roumain Luchidy se permet de souligner que « les associations du Sud-Est de l'Europe n'ont jamais eu un représentant au comité exécutif »¹⁷⁹, raison pour laquelle il propose la candidature du Yougoslave Andrejevic. Bien que non retenue, cette proposition montre que des discussions préliminaires ont eu lieu entre les pays de cette région, probablement entre des dirigeants de la

¹⁷⁷ Dietschy P., *Histoire du football*, op. cit., p. 223.

¹⁷⁸ Müller B., « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, vol. 54, n° 1, 2011, p. 14.

¹⁷⁹ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA du 3 juin 1938, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

Bulgarie, de la Grèce, de la Roumanie et de la Yougoslavie. De même, en mars 1938, le secrétaire général reçoit, en vue du prochain congrès de la FIFA, un courrier signé des présidents des associations du Nord, respectivement le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, sur la question des remplacements des joueurs blessés¹⁸⁰. Les statuts de la FIFA interdisent formellement l'existence des blocs en son sein. En effet, l'article 14 de l'édition de 1929 indique que « sans autorisation spéciale de la Fédération, les Associations nationales affiliées ne sont pas autorisées à former des groupes entre elles »¹⁸¹. Cependant, le comité exécutif de la FIFA doit tenir compte de l'existence d'affinités particulières entre les pays. Ainsi, des accords tacites se créent entre les dirigeants du comité exécutif, voire avec une partie des représentants des associations nationales, souvent avant les congrès ou alors pendant des réunions informelles ayant lieu en marge des séances. Le but est de réserver des places aux différents blocs dans les commissions permanentes de la FIFA. En conséquence, un jeu subtil se met en place qui consiste à faire coexister les différentes forces au sein de la FIFA¹⁸², tout en évitant de conférer trop de place à l'une d'elles. Par exemple, en 1934, lors du remplacement de l'Uruguayen Buero dans le comité exécutif – Buero se retire car il retourne en Amérique du Sud pour des raisons professionnelles –, Giovanni Mauro signale à ses collègues que « lui et ses amis [souhaitent] proposer le Dr. Eberstaller »¹⁸³. Toutefois, force est de constater que sa requête renforcerait le pouvoir du bloc de l'Europe centrale puisqu'il s'agirait de son quatrième représentant au sein de l'élite de la FIFA, Eberstaller étant autrichien. C'est sans doute pourquoi il souhaite sonder le terrain et demande l'avis de ses collègues, et en particulier celui du président Rimet. En fait, ses collègues du comité exécutif ne sont pas favorables à cette idée et souhaitent plutôt que la fonction soit à nouveau occupée par un dirigeant sud-américain. Dès lors, même si la candidature d'Eberstaller est maintenue devant l'assemblée générale, il n'est pas élu, obtenant d'ailleurs le plus faible résultat des

¹⁸⁰ Lettre des présidents des associations du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède à I. Schricker, 16 mars 1938. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Danemark (1932-1974), dossier : 1935-1950.

¹⁸¹ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1929], art. 14. [des règlements]. FIFA, statuts, 1904-1981.

¹⁸² Il est possible de repérer trois blocs en Europe : l'Europe centrale (ou Europe danubienne), les pays du Nord et les pays des Balkans, qui s'y ajoutent à la fin des années 1930. À noter également que les associations britanniques forment un groupe en dehors de la FIFA.

¹⁸³ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 23 mai 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934)

suffrages¹⁸⁴. Le poste échoit finalement à l'Espagnol Garcia Duran. Nous pouvons penser que, dans l'esprit des congressistes présents, ce dirigeant a comme avantage d'être celui qui représente des pays plus latins et qui pourrait donc faire office de porte-parole des Sud-Américains.

Enfin, dernier volet de la volonté de neutraliser les conflits au sein de la FIFA, le traitement de sujets délicats. Dans le cas de la réorganisation de 1931-1932 dont nous avons déjà parlé, les discussions ont lieu au sein d'une commission *ad hoc* représentant les différentes forces au sein de la FIFA. Ce procédé a comme avantage d'éviter de trop longues discussions, et un possible conflit, durant l'assemblée générale. De même, il est intéressant de s'arrêter brièvement sur l'engagement d'un secrétaire général au début des années 1930. Cette décision fait suite aux souhaits de réorganisation portés par Mauro et Meisl dont un des points était de créer un secrétariat¹⁸⁵ et devient effective au moment de la démission de Carl Hirschman qui intervient en automne 1931. Dans un premier temps, l'Allemand Ivo Schricker, vice-président depuis 1927, fait office de secrétaire *ad interim*. Cependant, en mai 1932, Schricker est finalement choisi comme secrétaire général de la FIFA¹⁸⁶, et ce au détriment de la centaine de personnes ayant postulé. Le profil de Schricker correspond parfaitement au poste tel qu'il est imaginé par Rimet ou Seeldrayers. Premièrement, c'est un diplomate qui travaillera en étroite collaboration avec le président. Au contraire, Meisl – également candidat déclaré au poste – est considéré comme un acteur plutôt dirigiste et qui souhaite avant tout appliquer ses idées. Dans ses mémoires, le dirigeant anglais Stanley Rous – qui deviendra deux ans plus tard secrétaire de la Fédération anglaise – le surnomme le « dictateur du football autrichien »¹⁸⁷. Meisl peut donc être perçu comme une menace pour la stabilité de l'organisation. Deuxièmement, Ivo Schricker parle et écrit dans plusieurs langues (allemand, anglais, français et, dans une moindre mesure, espagnol) et en ce sens répond aux besoins de la Fédération internationale. Troisièmement, il connaît extrêmement bien l'organisation du jeu tant sur le plan national (il a été secrétaire de la Fédération d'Allemagne du Sud) qu'international et

¹⁸⁴ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 24 et 25 mai 1934, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

¹⁸⁵ Schricker I., « Bericht über die Anträge auf Reorganisation der FIFA », n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁸⁶ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 15 mai 1932 », n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1927-1932).

¹⁸⁷ Rous S., « Hugo Meisl † », *World's football*, n° 48, novembre 1937, p. 327.

possède assurément les compétences pour mener le travail administratif de la FIFA. Quatrièmement, vice-président de la FIFA depuis 1927, il est déjà intégré dans le comité exécutif et fait donc partie de la « famille », ce qui facilitera son intégration.

La gestion de la nomination du nouveau secrétaire général de la FIFA révèle différents aspects de la gouvernance qui est en train de se mettre en place à la tête de la FIFA. Tout d'abord, comme dans le cas de la réorganisation, les dirigeants tentent de limiter les conflits, agissant avec tact et discrétion. Quelques jours avant le congrès de 1932, durant lequel Schricker va être confirmé dans ses fonctions, un journaliste de *L'Auto* fait remarquer que si l'Allemand est pressenti pour le poste, « il serait prématuré d'indiquer un favori, car une discrétion diplomatique règne à ce sujet dans les milieux internationaux »¹⁸⁸. De plus, Schricker illustre le profil type du secrétaire qui va désormais agir dans les arcanes de la FIFA. Proche des dirigeants influents, mais sachant rester à sa place, le secrétaire est l'homme à tout faire, mais aussi l'homme de confiance du président. Son dynamisme va permettre à la FIFA de connaître une phase de développement dans les années à venir mais aussi de faire face à un conflit qui couve depuis le début des années 1930 entre la Fédération internationale et la Confédération sud-américaine de football.

1.3. Quelle place pour « l'autre continent du football » ?

Comme beaucoup d'autres organisations estampillées « internationales » de l'époque¹⁸⁹, la FIFA est gouvernée majoritairement par des Européens, qui y mènent une politique européocentrée, et son véritable terrain d'action est l'Europe. Or, depuis les années 1910, plusieurs pays extra-européens font leur entrée au sein de l'organisation et, en premier lieu, les associations nationales sud-américaines.

Fabien Archambault a eu raison de nommer l'Amérique du Sud « le continent du football »¹⁹⁰ car le ballon rond y connaît un développement

¹⁸⁸ « Le 21^e congrès de la FIFA doit prendre à Stockholm des décisions importantes », *L'Auto*, 11 mai 1932.

¹⁸⁹ Laborie L., « De quoi l'universel est-il fait ? L'Europe, les empires et les premières organisations internationales », *Les Cahiers Irice*, vol. 9, n° 1, 2012, pp. 11-22.

¹⁹⁰ Archambault F., « Le continent du football », *Cahiers des Amériques latines*, vol. 74, 2014, pp. 15-35.

constant, et ce dès la fin du XIX^e siècle¹⁹¹. Par ailleurs, depuis 1915, un organisme continental y existe : la Confédération sud-américaine de football. Au début des années 1930, celle-ci regroupe toutes les associations nationales du continent (excepté la Colombie et le Venezuela) et paraît se profiler comme le garant du football sud-américain. Elle semble capable de fédérer une voix sud-américaine au sein de la FIFA qui a pour but de réclamer davantage de place dans les organes de la Fédération internationale. Avant d'explicitier ces requêtes et dans le but de les comprendre, il est nécessaire de décrire l'eurocentrisme qui règne au sein de la FIFA.

1.3.1. L'Europe comme épice

Les revendications sud-américaines reposent sur le fait que les dirigeants à la tête de la FIFA mènent une politique eurocentrée. En 1931, la FIFA est officiellement composée de quarante-six membres, dont vingt-huit pays européens¹⁹². Si 40 % des associations ne proviennent pas du Vieux Continent, durant les années 1930, toutes les réunions du comité exécutif – au nombre de quarante-deux – et les congrès annuels – il y en a treize¹⁹³ – sont organisés en Europe. Ces chiffres témoignent de l'emprise des Européens sur la gestion des affaires de la FIFA. Le tableau ci-dessous, qui aborde la participation lors des congrès de la FIFA de 1930 à 1938, confirme cette situation.

Tableau 5. Répartition continentale lors des congrès de la FIFA entre 1930 et 1938¹⁹⁴

Années	Lieu	Europe	Amérique du Sud	Amérique centrale/ Amérique du Nord	Afrique	Asie/ Océanie	Total d'associations nationales présentes
1930	Budapest	21	5	1	0	0	27
1931	Berlin	21	3	1	0	0	25

¹⁹¹ Pour une synthèse sur le développement du football en Amérique du Sud, voir : Mason T., *Passion of the People? Football in South America*, London, Verso, 1995.

¹⁹² Hirschman C.A.W., *Handbook 1931*, Amsterdam, J.H. de Bussy, 1931, pp. 11-16.

¹⁹³ Schricker I., *Handbook 1950*, Zürich, Buchdruckerei Lienberger, 1950, pp. 5-7.

¹⁹⁴ Cette répartition est effectuée au regard de la continentalisation qui se produira au sein de la FIFA lors de l'année 1953. *Infra* 3.2.2.

Années	Lieu	Europe	Amérique du Sud	Amérique centrale/Amérique du Nord	Afrique	Asie/Océanie	Total d'associations nationales présentes
1932	Stockholm	26	2	0	0	1	29
1934*	Rome	22	1	2	1	1	27
1936	Berlin	26	5	1	1	4	37
1938	Paris	18	7	3	0	2	30

Légende : * : à partir de 1934, les congrès de la FIFA s'organisent tous les deux ans.

Durant ces huit années, les associations du Vieux Continent composent entre 60 % (congrès de 1938) et 90 % (congrès de 1932) des associations présentes. Hormis les Européens, les autres associations participant aux réunions proviennent surtout d'Amérique du Sud. La faible présence des régions asiatiques et africaines s'explique en raison du fait qu'elles restent largement sous domination coloniale¹⁹⁵. Le congrès de 1938 montre malgré tout que la FIFA se mondialise progressivement puisque quatre associations asiatiques font le déplacement jusqu'à Paris. Un autre tableau peut être établi avec le nombre de dirigeants présents à ces assemblées, qui confirme la prédominance des Européens dans la FIFA.

Tableau 6. Pays et dirigeants présents durant les congrès de la FIFA de 1930 à 1936

Lieu du congrès	Années	Événements en parallèle	Nb de dirigeants présents*	Nb de dirigeants européens présents*	Pourcentage d'Européens au congrès
Budapest	1930	Non	58	51	88 %
Berlin	1931	Non	57	52	91 %
Stockholm	1932	Non	67	62	93 %
Rome	1934**	Coupe du monde	62	54	87 %

¹⁹⁵ Pour un état de la situation coloniale à cette période, voir : Singaravélou P. (dir.), *Les empires coloniaux, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions Points, 2013.

Lieu du congrès	Années	Événements en parallèle	Nb de dirigeants présents*	Nb de dirigeants européens présents*	Pourcentage d'Européens au congrès
Berlin	1936	Jeux olympiques	97	79	81 %
Paris	1938	Coupe du monde	78	59	76 %

Légende : * : en tenant compte des membres du comité exécutif. ** : à partir de 1934, les congrès de la FIFA s'organisent tous les deux ans.

À la vue de ce tableau, nous voyons clairement que la majorité des dirigeants (qu'ils représentent leur association nationale ou qu'ils fassent partie de l'élite de la FIFA) proviennent d'Europe. Ainsi, lors du congrès de Paris de 1938, ils constituent 75 % de l'assemblée. Pour rappel, à cette période, chaque association a le droit d'envoyer trois de ses dirigeants à l'assemblée générale. Toutefois, ce sont uniquement les Européens qui utilisent ce droit, ce qui s'explique aisément en raison de l'organisation de la manifestation dans une ville de leur continent. *A contrario*, les associations extra-européennes ne sont souvent représentées que par un, parfois deux dirigeants. Cette situation n'est pas sans incidence sur les discussions car elle favorise indéniablement la mainmise du Vieux Continent sur l'organisation du football mondial. Il est en effet plus facile pour les dirigeants européens d'être actifs et attentifs – ils peuvent se relayer dans les discussions, voire se répartir les sujets¹⁹⁶ – durant toute la durée des débats.

Le choix des lieux de congrès témoigne bien de ce que nous pouvons qualifier d'une hégémonie européenne sur l'organisation. En effet, les réunions sont toujours organisées sur le Vieux Continent, et ce en dépit de propositions visant à les délocaliser en dehors d'Europe. En 1930, un délégué égyptien, Youssof Mohamed, propose par exemple de tenir le congrès dans son pays, plus précisément au Caire¹⁹⁷. Depuis 1924, il s'agit de la troisième candidature égyptienne soumise en vue de l'organisation de l'assemblée générale. Pour la majorité des dirigeants européens présents, il est cependant impensable de choisir cette option. Alors que le délégué

¹⁹⁶ Déduction réalisée à partir des procès-verbaux du comité exécutif de l'Union belge de football et de la Fédération française.

¹⁹⁷ Hirschman C.A.W., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 6 et 7 juin 1930, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

autrichien Eberstaller se montre farouchement opposé à la possibilité d'organiser le congrès au Caire et que le Polonais Kuchar propose qu'il soit prochainement tenu à Varsovie, l'Allemand Linnemann se permet de rappeler quant à lui qu'il attend depuis trois ans que la ville de Berlin soit choisie par la FIFA. Finalement, par 19 voix contre 4 pour le Caire, Berlin est désignée pour accueillir l'assemblée générale de 1931. Constatons que les trois années d'attente de l'Allemagne ont pesé nettement plus lourd dans la balance que les trois propositions en faveur du Caire déposées depuis sept ans. Si l'argument qui consiste à évoquer le coût du transport pour ne pas se rendre en Égypte est sans doute recevable, il nous semble toutefois que cette décision révèle également les rapports de force qui existent au sein de la FIFA. En effet, l'association égyptienne n'y a que peu d'influence, ce qui s'explique avant tout par le manque de structuration de sa fédération et le faible niveau de jeu de son équipe nationale. Malgré d'autres tentatives, notamment en 1931 lorsque des villes comme New York et Le Caire sont à nouveau proposées comme lieu de réception du congrès¹⁹⁸, aucune assemblée générale de la Fédération internationale ne s'organise en dehors de l'Europe durant les années 1930.

Cette hégémonie européenne se remarque dans la composition du comité exécutif de la FIFA car, jusqu'en 1938, ses membres proviennent uniquement d'Europe, à l'unique exception de l'Uruguayen Buero qui y siège entre 1928 et 1934. Le comité exécutif conduit la politique de la FIFA et règle les questions ou litiges que lui soumettent les associations membres. Disposer d'un représentant dans l'élite de la FIFA est donc crucial pour un groupe d'associations qui souhaiterait y faire passer ses idées en matière d'organisation du jeu ou défendre sa position sur certaines thématiques. La lecture des procès-verbaux des séances nous montre que les problématiques abordées par le comité exécutif durant les années 1930 concernent principalement le football européen. Cette prédominance européenne sur la gouvernance de l'organisation est encore amplifiée par la composition dans les commissions permanentes de la FIFA. Comme les mandats dans les commissions ont une durée indéterminée, leur composition change peu. Ainsi, de 1930 à 1938, la commission des Lois du jeu et des arbitres, qui s'occupe de l'uniformisation des règles du jeu et met à jour une liste d'arbitres ayant l'aptitude d'officier lors des rencontres internationales, est composée de l'Allemand Peco Bauwens qui la préside, du Français Henri Delaunay qui en est le secrétaire, du Belge Albert Verdyck et de l'Italien Giovanni Mauro. La commission de l'amateurisme – renommée en 1935 la commission pour l'amateurisme

¹⁹⁸ *Ibid.*

et les transferts¹⁹⁹ – est présidée par le Tchéque Rudolf Pelikan et sa composition est complétée par le Néerlandais Karel Lotsy, qui y officie comme secrétaire, par l'Autrichien Hugo Meisl et le Hongrois Mor Fischer. Enfin, aucune trace d'un non-Européen dans la Commission de la Coupe du monde, dans les commissions *ad hoc* (comme la commission qui s'occupe de la réorganisation de la FIFA en 1931) ou encore chez les vérificateurs de compte et du procès-verbal de l'assemblée générale qui sont élus durant celle-ci. Soulignons donc que toutes les places dans les organes de la FIFA sont occupées par des Européens.

Enfin, l'emprise du Vieux Continent sur la FIFA apparaît également dans les publications officielles de la FIFA. Dans le livre commémoratif des vingt-cinq ans de la FIFA paru en 1929, plusieurs acteurs ayant officié ou qui officient encore au sein la Fédération internationale signent une petite tribune (entre une et trois pages). Or aucune ligne n'est écrite par un dirigeant d'association extra-européenne. Seules les photos du vice-président, Enrique Buero, et du conseiller²⁰⁰ pour l'Amérique du Sud, César Seoane, sont présentées sur une page ne comportant pas de texte hormis l'indication de leur fonction²⁰¹.

De même, dans le *Bulletin officiel d'information*, puis dans *World's Football*, la part belle est faite au continent européen puisque le football en dehors d'Europe est certes traité, mais avec parcimonie et souvent sous des titres génériques comme le football « en Amérique du Sud » ce qui contraste avec les articles plus précis qui traitent des régions – voire de l'activité des associations nationales européennes – en Europe.

Durant les années 1930, la FIFA est une organisation avant tout européenne. Les informations données ci-dessus confirment dès lors les

¹⁹⁹ Qui est « chargée d'étudier les questions de l'amateurisme, de l'examen des principes en vigueur dans les différentes Associations nationales, d'établir des rapports et de formuler des propositions à soumettre au congrès ». Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1929], art. 49 [des règlements]. FIFA, statuts, 1904-1981.

²⁰⁰ Ce poste est créé au milieu des années 1920 afin d'établir des liens plus étroits entre le comité exécutif et les pays extra-européens. Ainsi, chaque continent, hormis l'Europe, dispose d'un conseiller. Si cette décision a pour but d'entretenir un dialogue plus étroit entre le comité exécutif de la FIFA et ces régions éloignées – un comité général, composé de représentants du comité exécutif et des conseillers, se réunit une à deux fois par année –, le système ne fonctionne pas très bien. En effet, le conseiller est parfois trop occupé par ses affaires professionnelles pour correctement gérer les affaires footballistiques de la région ou alors il n'est pas forcément bien intégré dans le réseau des dirigeants du football du continent qu'il est censé représenter (perçu comme trop proche du comité exécutif de la FIFA).

²⁰¹ Anonyme, *Fédération internationale de football-association 1904-1929, op. cit.*, p. 50.

propos de Paul Dietschy qui, en 2015, soulignait : « Bien que la FIFA [donne] l'apparence d'opter pour un cadre de référence mondial, elle [est] menée en premier lieu par les Européens²⁰². » Toutefois, durant cette décennie, l'hégémonie de l'Europe au sein de la FIFA commence à être contestée par les associations sud-américaines.

1.3.2. Une première contestation de l'hégémonie européenne

Alors que la Coupe du monde de 1930 est un succès pour le pays organisateur, l'Uruguay, les dirigeants des associations sud-américaines sont déçus du manque d'enthousiasme de leurs homologues européennes à y participer²⁰³. Quelques mois avant l'épreuve, un article du journal français *Football* soulignait les conséquences qu'impliquerait une non-participation massive des Européens à la compétition. Le journal notait que si un tel cas se présentait, il y aurait le risque de voir émerger un « bloc sud-américain » dont les équipes se [refuseraient de] jouer contre les clubs des nations qui se sont désintéressées de la première épreuve mondiale de football »²⁰⁴. Durant le tournoi, les associations sud-américaines présentes décident de créer davantage d'unité entre elles afin d'être mieux représentées au sein de la FIFA. Dans ce but, c'est la Confédération sud-américaine qui se chargera de communiquer sur ce point avec le comité exécutif de la FIFA²⁰⁵.

Nous n'avons pas retrouvé les statuts de cet organisme pour la période étudiée. Cependant, nous pouvons nous baser sur ceux de 1939 car il ne semble pas y avoir de grands bouleversements dans la structure de l'organisation durant les années 1930. Entité modeste²⁰⁶, la Confédération sud-américaine se donne deux objectifs principaux. Premièrement, elle a pour but d'unir les associations nationales sud-américaines, union qu'une possible opposition face aux Européens pourrait renforcer. Deuxièmement, de contrôler le football sur le continent sud-américain – ce dont témoigne

²⁰² Dietschy P., « Did a "Europe of football" exist during the 1930's? », *op. cit.*, p. 13.

²⁰³ *Supra* 1.1.2.

²⁰⁴ « Les Sud-Américains se fâchent... », *Football*, 20 mars 1930.

²⁰⁵ Anonyme, Confederación sudamericana de fútbol. Estatutos [édition de 1939], art. 48. FIFA, CSF statutes.

²⁰⁶ L'entité est dirigée par un comité exécutif composé du président, d'un vice-président et du secrétaire-trésorier. Celui-ci est désigné pour deux ans par l'assemblée générale, qui peut se réunir de manière ordinaire ou extraordinaire, si le sujet est urgent ou délicat, sans que des dates précises soient fixées.

notamment l'organisation de la Copa America depuis 1916 – et, sous cet angle, se détacher de la tutelle de la FIFA lui permettrait de renforcer cet aspect.

Consciente du mécontentement des Sud-Américains, le comité exécutif de la FIFA tente de limiter l'impact négatif de la faible participation européenne à la première Coupe du monde. Il faut dire que le comité exécutif de la FIFA a tout intérêt à ménager les associations d'Amérique latine, en particulier parce que leur présence à la deuxième édition du tournoi mondial est « nécessaire pour démontrer le caractère universel et mondial de la FIFA et de sa grande compétition »²⁰⁷. Mais, bien que le comité exécutif considère l'Amérique du Sud comme « la région la plus importante pour la FIFA [après l'Europe] », peu de gestes sont réalisés dans les faits en leur faveur. Lors de l'assemblée générale de la FIFA qui se déroule pendant la Coupe du monde de 1934, la discussion sur le siège occupé par l'Uruguayen Buero dans l'élite de la FIFA confirme une césure entre le comité exécutif et les associations sud-américaines. En effet, Buero est obligé de démissionner pour des raisons professionnelles²⁰⁸ et les congressistes se questionnent sur son remplacement. Des discussions ont préalablement lieu au sein du comité exécutif de la FIFA pour savoir s'il doit être remplacé par un de ses collègues sud-américains. Si cette idée semble préconisée *a priori* par ses membres, ceux-ci décident toutefois que deux points doivent être respectés par le futur représentant. Premièrement, ils considèrent que l'expérience d'un diplomate – pour rappel, Buero est ministre de l'Uruguay en Belgique – n'est plus souhaitable. Au contraire, il faudrait que le dirigeant dispose « de force et d'influence auprès des Associations [qu'il représente] »²⁰⁹. Deuxièmement, il doit vivre en Europe. Ce souhait rappelle la vision européocentrée des dirigeants, car il indique que les futures réunions du comité exécutif s'organiseront uniquement sur le Vieux Continent. Mais il peut aussi s'agir d'un manque de réalisme de la part des dirigeants de la FIFA, car il semble peu crédible qu'un dirigeant influent du football sud-américain habite en Europe. En tous les cas, par cette décision, les membres du comité exécutif ne se montrent guère enclins à faire des concessions aux dirigeants sud-américains.

²⁰⁷ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 24-25 février 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

²⁰⁸ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 7 octobre 1933, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1933).

²⁰⁹ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 23 mai 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

L'assemblée générale réunie à Rome décide finalement de nommer l'Espagnol Garcia Duran en remplacement de Buero²¹⁰. Alors que l'Argentine et le Brésil sont les seuls pays d'Amérique du Sud à disputer la Coupe du monde de 1934, la décision prise dans la capitale italienne marque véritablement le début d'une discorde entre Sud-Américains et Européens. En effet, au même moment que le congrès de Rome, de l'autre côté de l'Atlantique, la Confédération sud-américaine organise un congrès extraordinaire durant lequel il s'agit notamment de traiter des rapports avec la FIFA. Pendant les discussions, des griefs sont adressés envers la Fédération internationale et l'idée d'une prise d'indépendance vis-à-vis de son autorité sur certains sujets est même évoquée. Par exemple, il s'agirait que la Confédération sud-américaine se charge elle-même de l'organisation des éliminatoires de la Coupe du monde. Par ses positions, les dirigeants présents n'hésitent donc pas à remettre en question la souveraineté de la FIFA. Il s'agit du début d'une fronde interne qui va prendre de l'ampleur dans les mois qui suivent. À noter que cette remise en question de l'hégémonie européenne correspond à un mouvement plus général de contestation au sein des organisations internationales dans lesquelles les Sud-Américains essaient de faire entendre leur voix – à l'OIT²¹¹ et à la Société des Nations²¹² entre autres exemples.

En novembre 1934, le conseiller pour l'Amérique du Sud auprès du comité exécutif, Bermudez, se fait le porte-parole des doléances émises lors du dernier congrès de la Confédération sud-américaine auprès du secrétariat de la FIFA. Il souligne que les associations sud-américaines regrettent le manque « de compréhension ou d'attention approfondie démontrée par la FIFA vis-à-vis du football panaméricain »²¹³. S'ajoute à cette critique un document intitulé « Question de la modification des Lois de la FIFA en ce qui concerne la représentation des groupements extra-européens », qui doit ouvrir une discussion sur une meilleure

²¹⁰ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 24-25 mai 1934, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

²¹¹ Stenger V., « "To Raise Awareness of Difficulties and to Assert their Opinion". The International Labour Office and the Regionalization of International Cooperation in the 1930s », dans McPherson A., Wehrli Y. (eds.), *Beyond Geopolitics. New Histories of Latin America*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 2015, pp. 97-113.

²¹² Richard A.-I., « Competition and complementarity: civil society networks and the question of decentralizing the League of Nations », *Journal of Global History*, vol. 7, n° 2, 2012, pp. 233-256.

²¹³ Anonyme, « Question d'un congrès et championnat pan-américain », Annexe n° II.5.B de la réunion du comité exécutif du 17 novembre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

représentation des associations sud-américaines dans la Fédération internationale. Une transformation des statuts de la FIFA est préconisée, de sorte que son comité exécutif soit élu différemment. Il s'agirait de créer des groupes régionaux au sein de la FIFA, groupes qui disposeraient d'une « autonomie relative » et qui seraient « représentés dans la direction de la Fédération »²¹⁴. Le projet soumis par Bermudez est novateur puisqu'en invitant à la création d'organismes régionaux, il envisage une décentralisation de la Fédération mondiale.

Comment le comité exécutif de la FIFA réagit-il face à cette proposition pouvant être perçue comme une remise en question de la position hégémonique de la Fédération internationale sur le football mondial ? Tout d'abord, l'élite de la FIFA tente de minimiser l'impact de ces revendications en s'appuyant sur d'autres associations du continent américain. Ainsi, il est demandé au conseiller pour l'Amérique centrale, Campbell – dont les visions du football sont proches de celles défendues par l'élite de la FIFA – d'intervenir auprès des associations sud-américaines. Dans ce but, ce dernier va tenter de nouer des contacts entre les dirigeants sud-américains et ceux de l'Amérique centrale et du Nord. À cet effet, il propose de convoquer un congrès panaméricain en 1935 « pour discuter les intérêts mutuels des associations américaines et pour resserrer les liens entre ces associations et la FIFA »²¹⁵. Jouer sur l'échelle panaméricaine pourrait permettre de contrebalancer les velléités de la Confédération sud-américaine. De plus, une telle conférence correspond à l'air du temps car les échanges panaméricains se développent durant les années 1930, notamment sous l'influence de la politique de « bon voisinage » instaurée par le président américain Franklin Roosevelt. Ainsi, dans le domaine sportif, des Jeux panaméricains voient le jour en 1937 à Dallas²¹⁶.

²¹⁴ Anonyme, « Question de la modification des Lois de la FIFA en ce qui concerne la représentation des groupements extra-européens », n.d. Annexe n° II. 4 b de la réunion du comité exécutif du 17 novembre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

²¹⁵ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 17 novembre 1934, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

²¹⁶ Dyreson M., « The Original Pan-American Games? The 1937 Dallas Pan-American Olympics », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 33, n° 1-2, 2016, pp. 6-28. À noter que, dans un document datant de 1947 et qui retrace brièvement les étapes majeures de la constitution d'une confédération panaméricaine de football – sur laquelle nous allons revenir plus loin –, son président, Luis Valenzuela, ne fait pas allusion à cette manifestation. Par contre, il souligne que des contacts ont eu lieu lors des Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes qui sont organisés depuis la seconde partie des années 1920. Des recherches sont donc à mener sur ce que signifie l'échelle panaméricaine en football à la fin des années 1930.

Toutefois, le conseiller pour l'Amérique du Sud Bermudez ne se montre guère favorable à l'organisation de ce congrès car, selon lui, la réunion convoquerait trop de représentants, ce qui aurait comme conséquence de ne « pas [donner] de résultats pratiques »²¹⁷. Cet argument est sans doute techniquement recevable, mais les réserves apportées par ce dirigeant montrent peut-être également que les Sud-Américains préfèrent agir de leur côté : Campbell étant en lien étroit avec le comité exécutif de la FIFA, il pourrait court-circuiter l'idée de possibles réformes.

Suite à ce refus, le comité exécutif de la FIFA décide de ne pas répondre favorablement au projet présenté par Bermudez car il le juge dangereux pour l'autorité de la FIFA. En effet, comme le souligne Rodolphe Seeldrayers, une « fois réunies, ces associations, au premier conflit avec des fédérations européennes, feraient bloc et [les] menaceraient d'une scission »²¹⁸. Afin de disposer de davantage d'arguments sur la question, voire d'entamer éventuellement quelques réformes statutaires qui permettraient de répondre, en partie, aux souhaits des associations nationales sud-américaines, il est décidé de confier au Néerlandais Karel Lotsy la tâche d'étudier plus dans le détail cette question. Lotsy est un des plus jeunes membres de l'élite de la FIFA et, à ce titre, il semble être plus ouvert que certains de ses collègues à l'élaboration d'un plan visant à une décentralisation future de la FIFA. Dans le rapport qu'il établit à la suite de son étude, Lotsy ne se montre effectivement pas totalement hostile à l'idée de régionaliser la FIFA. Pour lui, l'important est que la FIFA agisse « par une influence morale, par l'autorité de son expérience et le poids de l'équité »²¹⁹ et non pas qu'elle se montre dirigiste sur certains sujets qui pourraient être administrés par des groupements continentaux. Cependant, conscient des risques que créerait une trop grande décentralisation, il confirme la position du comité exécutif, à savoir de rejeter la proposition de Bermudez. À ce stade, il préconise surtout d'améliorer le dialogue entre l'élite de la FIFA et les conseillers continentaux. En effet, écrit-il, « si l'on avait connu les intérêts [de la Confédération sud-américaine] et si l'on avait été disposé d'en tenir

²¹⁷ Anonyme, « Question d'un congrès et championnat pan-américain », n.d. Annexe n° II.5 de la réunion du comité exécutif du 17 novembre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

²¹⁸ Anonyme, « Question de la modification des Lois de la FIFA en ce qui concerne la représentation des groupements extra-européens », n.d. Annexe n° II. 4 c de la réunion du comité exécutif du 17 novembre 1934. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1934).

²¹⁹ Lotsy K., « Rapport de Mr. K.J.J. Lotsy », Annexe n° III.4 de la réunion du comité du 20 avril 1935. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

compte, on aurait probablement quelquefois pu éviter – par une petite modification ou par un petit supplément – des mécontentements et de l'amertume »²²⁰.

En date du 20 avril 1935, et en suivant les recommandations de Lotsy, le comité exécutif de la FIFA propose une timide ouverture vis-à-vis de la Confédération sud-américaine puisqu'elle obtient le droit de nommer un représentant en son sein. Ce dernier pourra prendre part « [aux travaux] du comité [exécutif] chaque fois qu'il y aurait à prendre une décision concernant l'Amérique du Sud »²²¹. Cette proposition confirme, une fois encore, l'eurocentrisme de l'élite de la FIFA. D'une part, le représentant sud-américain devra habiter en Europe. D'autre part, il ne pourra participer qu'aux discussions concernant le football de son continent et n'aura ainsi pas la possibilité de prendre position sur d'autres sujets, ce qui limitera fortement ses possibilités d'action sur la politique de la FIFA. De fait, il ne s'agit pas d'accepter que la Confédération sud-américaine nomme un membre à part entière du comité, mais plutôt un « super-conseiller ». La proposition du comité exécutif ne répond donc pas véritablement aux demandes transmises par les dirigeants sud-américains.

Dès lors, ceux-ci ne tardent pas à faire savoir leur mécontentement face à la position de l'élite de la FIFA. Lors d'un nouveau congrès extraordinaire de la Confédération sud-américaine organisé au printemps 1935, les dirigeants présents demandent à la FIFA que la Confédération sud-américaine puisse être reconnue comme l'organe s'occupant de la gestion du football amateur et professionnel en Amérique du Sud. Il s'agit pour eux de créer une force continentale qui doit tout bonnement leur permettre de se libérer « de l'oppression de la FIFA »²²². Les mots sont forts et ils indiquent le sentiment de soumission ressenti par les dirigeants sud-américains. Les divergences entre les deux camps vont donc en s'accroissant et les associations nationales les plus virulentes comme celles du Chili et du Pérou évoquent même ouvertement l'éventualité de quitter la Fédération internationale. Le comité exécutif de la FIFA se doit de réagir pour éviter l'éclatement d'un conflit. À la veille du congrès de la FIFA, qui doit se dérouler à Berlin en juin 1936 – soit pendant les Jeux olympiques –, il propose de réserver une place de vice-président à un dirigeant désigné par

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 20 avril 1935, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

²²² Schricker I., « Congrès de Lima », Annexe n° III.5 de la réunion du comité exécutif du 20 avril 1935 à Paris, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

la Confédération sud-américaine pour une période test de deux ans. Les congressistes acceptent cette proposition et, à la fin des débats, Jules Rimet profite de l'occasion pour faire preuve de son habituel sens de la diplomatie en soulignant qu'« il désire que les pays de l'Amérique du Sud emportent de ce vote l'impression que le congrès de la FIFA est animé du plus ardent esprit de collaboration entre tous les éléments qui la composent et du plus grand désir de voir régner l'harmonie la plus parfaite »²²³.

Si cette place provisoire confiée à un représentant de la Confédération sud-américaine au sein du comité exécutif peut faire office de pas en avant de la part de l'élite de la FIFA envers les Sud-Américains, cette décision est néanmoins largement occultée par deux autres qui vont en fait accentuer la tension entre les dirigeants des deux continents. Premièrement, il y a l'affaire du match Autriche-Pérou : lors du deuxième tour du tournoi olympique, l'équipe péruvienne voit sa victoire sur le terrain annulée après coup en raison de débordements causés par ses supporters. Refusant de rejouer le match comme le demande le jury d'appel du tournoi (uniquement composé d'Européens), les Péruviens quittent de suite les Jeux olympiques. Ils sont certes accompagnés de quelques athlètes sud-américains mais, grâce à l'intervention et à la diplomatie des hautes instances olympiques, un retrait massif des délégations des autres pays sud-américains est finalement évité²²⁴. Le congrès de la FIFA est fortement marqué par ce contexte. Dès les premières minutes de l'assemblée, des délégués sud-américains demandent de modifier l'ordre du jour et de traiter du cas de cette rencontre, proposition refusée par le président Rimet qui dirige les débats. La tension est palpable, ces discussions préliminaires durant plusieurs heures et retardant fortement l'avancée d'un congrès qui a été initialement prévu sur un seul jour²²⁵. Au moment d'aborder la question du match Autriche-Pérou, le délégué de l'Uruguay, Dupuy, déclare sans ambages qu'il y a une grande excitation au Pérou et plus généralement en Amérique du Sud. Les Sud-Américains ressentent la décision d'exclure l'équipe sud-américaine prise par le jury d'appel comme une injustice. Ils demandent donc que l'équipe du Pérou soit déclarée vainqueur et puisse jouer la demi-finale du tournoi. Après discussion, la majorité des congressistes décident de ne pas remettre en cause la décision du jury

²²³ Anonyme, Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13 et 14 août 1936, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

²²⁴ « Le Pérou s'est retiré des Jeux olympiques. Le comte de Baillet-Latour nous déclare que le CIO n'avait pas à intervenir », *L'Auto*, 12 août 1936.

²²⁵ « Le congrès de la FIFA a été mouvementé et il n'est pas terminé », *L'Auto*, 14 août 1936.

d'appel du tournoi, mais afin de minimiser le conflit qui couve, ils demandent qu'une commission se réunisse immédiatement pour essayer de trouver une alternative aux requêtes des dirigeants des associations sud-américaines. Il ressort de ces échanges que les équipes d'Allemagne et d'Autriche se proposent chacune de disputer une rencontre contre le Pérou afin de financer les coûts du voyage de l'équipe. L'affaire se clôt sur cette proposition, mais l'amertume est palpable chez les dirigeants sud-américains.

Deuxièmement, les congressistes doivent discuter de l'organisation de la Coupe du monde de 1938. Après l'épreuve de 1934 disputée en Italie, les associations nationales sud-américaines souhaitent qu'une rotation continentale ait lieu et appuient fortement la candidature de l'Argentine. Disposant de plusieurs grands stades et d'une ferveur incontestable pour le ballon rond²²⁶, le pays semble à même d'organiser l'épreuve dans les meilleures conditions, ce que soulignent différents orateurs sud-américains. En outre, durant la discussion, Luis Dupuy mentionne qu'après l'épisode du match Autriche-Pérou, l'organisation de la Coupe du monde en Argentine « aurait une répercussion très favorable dans l'Amérique du Sud »²²⁷. Malgré ces interventions, les congressistes présents décident, à une très grande majorité, d'attribuer l'organisation de la future épreuve à la France. Cette décision constitue une déconvenue supplémentaire pour les Sud-Américains et alimente leur rancœur vis-à-vis de la FIFA.

Quelques mois après la réunion de Berlin, un congrès extraordinaire de la Confédération sud-américaine se déroule dans une atmosphère tendue et révèle la rancœur des associations sud-américaine envers la FIFA. Le Pérou, appuyé dans sa démarche par le Chili, propose une résolution visant la « désaffiliation de l'Amérique du Sud de la FIFA »²²⁸. Si cette idée n'est pas acceptée par l'assemblée²²⁹, des décisions importantes (sept au total) sont prises. Connus sous le nom d'« Accords de Santiago », ceux-ci soulignent la défiance des Sud-Américains vis-à-vis du comité exécutif de la FIFA. Parmi les décisions prises, il s'agit en particulier de « ne plus

²²⁶ Hémeury L., « Le pouvoir hors-jeu ? Football et péronisme en Argentine (1946-1955), *Cahiers de l'Amérique latine*, vol. 74, 2014, publié en ligne.

²²⁷ Anonyme, Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 13-14 août 1936, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

²²⁸ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 21 novembre 1936. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

²²⁹ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 28 novembre 1936, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

participer [à des tournois] organisés par la FIFA ; aussi longtemps que la structure et la composition actuelle des jurys chargés de la direction et du règlement des conflits internationaux de caractère mondial ne seront pas modifiés »²³⁰. Une telle disposition permettrait d'instaurer davantage d'impartialité au sein de la FIFA et éviterait *in fine* des événements comme celui de la rencontre Autriche-Pérou. Une autre revendication émise par les congressistes consiste à revendiquer une autonomie en ce qui concerne la gestion des affaires footballistiques sur le continent sud-américain. En conséquence, l'organisme principal en matière de football sud-américain ne serait plus la FIFA mais la Confédération sud-américaine. Dans ce cas, c'est donc la souveraineté de la Fédération internationale qui est directement remise en cause. Dernier élément révélateur de la position d'obstruction des Sud-Américains vis-à-vis de la FIFA, il faut plusieurs mois pour que leur représentant continental au sein du comité exécutif de la Fédération internationale soit nommé. Le dirigeant finalement choisi est le diplomate Luis Dupuy, ambassadeur d'Uruguay en Allemagne puis, à partir de 1936, en Belgique.

Dupuy peut être perçu comme un successeur de Buero, autant au regard de sa position vis-à-vis du football sud-américain que de sa fonction professionnelle. Par contre, il se montre plus actif que son prédécesseur et, dès sa nomination, développe une politique offensive au sein du comité exécutif de la FIFA. Il appuie avec force les revendications portées par sa Confédération continentale en matière de composition des jurys d'appel lors des compétitions de football international. Leurs membres doivent désormais être issus de différents continents, ce qui permettra d'éviter « des cas fâcheux »²³¹, propos faisant référence au match Pérou-Autriche de l'année précédente. De plus, en juin 1937, Dupuy propose la création d'une « Copa de Europa », qui verrait le vainqueur de la Copa America affronter une association européenne choisie par la FIFA. Selon lui, cette coupe « serait un moyen excellent pour faire disparaître certaines tensions existantes et pour amener un rapprochement entre les organisations sportives de l'Europe et de l'Amérique du Sud »²³². Toutefois, les dirigeants du comité exécutif de la FIFA rejettent l'idée, argumentant notamment qu'il y a déjà passablement de compétitions en Europe.

²³⁰ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 21 novembre 1936. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1935-1936).

²³¹ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 6-7 novembre 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

²³² Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 19 juin 1937, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1937).

Si les deux camps maintiennent leurs positions dans un premier temps, la situation évolue véritablement durant l'année 1938. En janvier, un énième congrès extraordinaire de la Confédération sud-américaine poursuit les discussions sur les relations avec la FIFA. Tout d'abord, il est décidé de soumettre au prochain congrès de la Fédération internationale la proposition visant à nommer des dirigeants extra-européens dans les jurys d'appel des compétitions internationales gérées par la FIFA²³³. Mais les congressistes émettent aussi une idée plus ambitieuse en souhaitant « simplifier l'appareil administratif de la FIFA en le décentralisant »²³⁴. Dans les faits, il s'agirait de créer cinq confédérations continentales représentant l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, l'Europe et l'Océanie. Ces cinq groupements éliraient les membres du comité exécutif de la FIFA. Quatre ans après la proposition formulée par Bermudez, les associations sud-américaines développent donc un nouveau projet, qui doit être soumis en vue d'une discussion lors du congrès de la FIFA de juin 1938, visant à la décentralisation de la Fédération internationale. Il faut signaler que, dans l'intervalle, une Confédération d'Amérique centrale de football a vu le jour en février 1938 sous les actions du Costaricain, Hector Beeche, ce qui renforce la proposition de la Confédération sud-américaine. Celle-ci remet directement en cause la domination européenne sur le monde du football puisque l'Europe est placée sur le même plan que des régions qui n'ont à ce jour aucun conseiller, comme l'Afrique, encore sous domination coloniale²³⁵, ou l'Océanie, région dont l'existence n'a jusque-là jamais été nommée au sein de la FIFA. Dans le courrier qui accompagne le projet, le secrétaire général de la Confédération sud-américaine souligne à Schricker que « l'Amérique ne peut pas être une colonie de l'Europe en matière de football »²³⁶. Le ton de la lettre révèle la détermination qui anime les dirigeants sud-américains, position qui

²³³ Tochetti Lespade F. « Proposition de la Confederación Sud-Americana concernant la composition des Comités et Jury d'appel des tournois organisées par la FIFA », Annexe n° II.3.i de la réunion du comité exécutif du 5 mars 1938. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

²³⁴ Anonyme, « Proposition de la Confederación Sud-Americana concernant l'organisation de la FIFA par continents et la composition du comité exécutif », Annexe n° II.3.j de la réunion du comité exécutif du 5 mars 1938. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

²³⁵ Seuls l'Éthiopie et le Liberia ne sont pas sous domination coloniale. En football, l'Égypte dispose d'une certaine autonomie et, comme déjà signalé, est présente à la FIFA depuis les années 1920.

²³⁶ Dietschy P., *Histoire du football*, op. cit., p. 251.

est d'ailleurs soulignée dans un article du journal *L'Auto* écrit à la veille de l'assemblée générale de 1938²³⁷.

La radicalité de cette position ne semble toutefois pas être partagée par toutes les associations sud-américaines, ce qui pénalise son impact au sein de la FIFA. Premièrement, à la fin de l'année 1937, l'Argentine s'est retirée de la Confédération sud-américaine, comme elle l'explique dans une lettre adressée à la FIFA en date du 29 décembre²³⁸. Lors du congrès de la FIFA de 1938, son délégué revient sur cette décision et précise que si son association nationale est d'accord avec la proposition concernant la modification de la composition des jurys d'appel lors des compétitions internationales, elle est par contre opposée aux propositions visant à la décentralisation de la FIFA. En effet, selon lui, la création de groupements continentaux risquerait de faire du tort au pouvoir de la FIFA et, par ailleurs, cette idée ne correspond pas à la volonté de « beaucoup de pays [lui] appartenant »²³⁹. Il s'agit donc, pour cette association, de rester dans le giron de la Fédération internationale, qu'elle considère comme l'organe suprême en matière de football. Deuxièmement, le Brésil – seule association sud-américaine à avoir envoyé son équipe nationale en France pour y disputer la Coupe du monde – se montre également peu favorable aux volontés de la Confédération sud-américaine. À la suite de l'Argentin, le dirigeant brésilien déclare que si son association reste membre de l'entité continentale, par contre elle « ne reconnaît aucune restriction ni intervention de [sa] part et entend maintenir ses relations directes avec la FIFA »²⁴⁰. Ces positionnements affaiblissent assurément la portée du projet porté au sein de la Confédération sud-américaine, car l'Argentine et le Brésil sont des pays très influents sur le plan du football continental au vu de la qualité de leurs équipes nationales respectives et du nombre de footballeurs qu'elles regroupent. En outre, ces interventions soulignent que, malgré l'existence d'un organisme continental, les associations sud-américaines peinent à créer une voix unique au sein de la FIFA.

²³⁷ La veille du congrès, un article de *L'Auto* évoque les possibles discussions autour de cette réforme. « La FIFA deviendra-t-elle une Confédération ? La proposition déposée par les fédérations sud-américaines sera discutée au congrès de la FIFA qui s'ouvre aujourd'hui », *L'Auto*, 3 juin 1938.

²³⁸ Lettre du président de l'Association d'Argentine à J. Rimet, 29 décembre 1937. FIFA, correspondance avec les associations nationales, Argentine (1934-1968), dossier : 1934-1950.

²³⁹ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA du 3 juin 1938 à Paris, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

²⁴⁰ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 5-6 mars 1938, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1938).

En fins tacticiens, les membres de l'élite de la FIFA, Jules Rimet en tête, tentent de profiter de cette situation, sentant que les revendications sud-américaines en vue d'une décentralisation de la FIFA manquent de tranchant. Pour autant, Rimet ne choisit pas d'attaquer de front le projet de création de cinq fédérations continentales et discute en premier lieu de sa faisabilité. Comme il l'explique quelques semaines plus tôt à ses collègues du comité exécutif, les autres continents n'ont pas d'organisation comparable à la Confédération sud-américaine. Dès lors, selon lui, il n'est pas possible, pratiquement parlant, de mettre en œuvre cette idée. Par contre, les dirigeants du comité exécutif semblent conscients que, pour éviter que le conflit ne perdure entre la FIFA et l'Organisation sud-américaine, ils doivent faire un geste en faveur de leurs homologues sud-américains. En ce sens, il s'agit notamment de faire accepter par le congrès la proposition de la Confédération sud-américaine concernant les jurys d'appel. De même, ils préconisent que le délai test de deux ans soit accepté et que, dorénavant, la Confédération sud-américaine puisse élire un représentant fixe au sein du comité exécutif. Avec ces deux propositions, ils pensent pouvoir endiguer les revendications sud-américaines.

Ces deux points sont acceptés par les congressistes et, à la suite de ces décisions, le président Rimet peut indiquer à l'assemblée que les propositions de la Confédération sud-américaine de revoir la structure de la FIFA ont été retirées. Au sortir du congrès de 1938, une sérénité semble quelque peu revenue au sein de la FIFA, conformée dans les mois qui suivent par le fait que les associations nationales sud-américaines décident d'annuler les Accords de Santiago. La décision de permettre à la Confédération sud-américaine de choisir son représentant au sein de l'élite de la FIFA marque néanmoins un précédent. Ainsi, cette décision ouvre la porte à une possible décentralisation du comité exécutif et, par-delà, de la structure de la FIFA²⁴¹. Les événements qui se déroulent dans la décennie suivante vont créer de nouvelles possibilités à cet égard.

²⁴¹ Décisions qui sont reprises dans les statuts de la Confédération sud-américaine. Anonyme, Confederación Sudamericana de Fútbol. Estatutos [édition de 1939], art. 48. FIFA, CSF statutes.

CHAPITRE 2

La souveraineté de la FIFA remise en cause (1939-1948)

Introduction du chapitre

Le chapitre 2 couvre la période allant de 1939 à 1948. Durant ces dix ans, les dirigeants de la FIFA vont devoir faire face à un contexte international difficile avec la Deuxième Guerre mondiale puis le début de la Guerre froide. À cela s'ajoute, même si cet aspect joue un moindre rôle dans le monde du football de cette époque, le début de la décolonisation. Par ailleurs, c'est aussi l'internationalisation croissante du football qui connaît une nouvelle phase, processus qui n'est pas sans impact sur la gouvernance de la Fédération internationale de football. Toujours dans l'optique de comprendre la création ainsi que la configuration particulière de l'UEFA dans les années 1950, ce moment est importante à étudier et nous soutenons l'idée que la volonté de créer des organismes continentaux en football émerge pendant cette période.

Tout d'abord, il faut souligner que malgré d'évidentes difficultés dues à la guerre, des matchs entre les équipes nationales européennes persistent entre 1939 et 1943, puis reprennent dès 1945. Ces échanges témoignent de l'ancrage des liens footballistiques qui s'opèrent à l'échelle géographique continentale depuis l'entre-deux-guerres. De plus, au sortir de la guerre, le territoire européen de juridiction de la FIFA s'agrandit avec le retour des associations britanniques et l'entrée de l'Union soviétique en son sein. Cet élargissement de l'organisation a pour conséquence une poursuite de la recomposition du comité exécutif, un vice-président étant désormais directement nommé par les quatre associations britanniques et un autre par l'organisme du sport de l'URSS. Cette union de l'Europe semble symbolisée par le match « Europe-Grande-Bretagne » organisé en 1948, qui convoque davantage d'associations nationales que celui organisé dix ans plus tôt.

En outre, cette décennie voit aussi l'élite de la FIFA fortifier la structure de l'organisation. Il faut souligner ici que, contrairement à d'autres fédérations internationales (boxe, escrime), la FIFA réussit à survivre aux

volontés de contrôle des nazis, ce que révèle bien sa position particulière sur la scène internationale. À la fin des hostilités, et toujours autour du président Rimet, son comité exécutif prend des décisions visant à renforcer les mécanismes d'autonomie créés durant l'entre-deux-guerres. Cependant, la fin des années 1940 est marquée par un renouvellement progressif de l'élite de la FIFA, et ce dans un contexte qui voit désormais l'Est et l'Ouest être séparés par le Rideau de fer. Ainsi, la Fédération internationale entre dans une période de transition générationnelle.

Enfin, les années 1940 voient également la poursuite des volontés décentralisatrices émises par les associations sud-américaines. Alors que le continent européen est plongé dans les horreurs de la Seconde Guerre mondiale, l'Amérique du Sud est moins touchée par les hostilités et les échanges footballistiques à l'échelle continentale continuent à avoir lieu. Dans les premières années de la décennie, les associations sud-américaines décident de renforcer la structure de leur confédération continentale afin de créer une voix unie qui pourra ensuite leur permettre de défendre une position commune au sein de la FIFA. Par ailleurs, elles établissent aussi des alliances formelles avec les associations d'Amérique centrale, notamment au sein de la Confédération panaméricaine de football créée en 1946, dans l'objectif de créer des échanges footballistiques plus fermes à l'échelle panaméricaine mais aussi sans doute dans le but de soutenir la décentralisation de la Fédération internationale. Deux propositions en la matière sont finalement envoyées à la fin de la décennie à la FIFA en vue d'une discussion lors du congrès de 1950. Il s'agirait pour les associations sud-américaines d'obtenir davantage de places dans le comité exécutif de la FIFA, voire de soutenir une possible « continentalisation » de l'organisme.

2.1. L'élargissement du territoire européen

Durant l'entre-deux-guerres, la FIFA a œuvré aux rapprochements footballistiques entre les différentes associations européennes. Les années 1940 vont continuer ce processus, en particulier avec le retour des associations britanniques au sein de la FIFA ainsi que l'incorporation de l'Union soviétique dans l'organisation. Mais avant de traiter ces deux points, il faut se questionner sur l'impact de la guerre sur le travail de la FIFA, et plus généralement sur les échanges footballistiques européens.

Dans le rapport du secrétaire général de la Fédération internationale pour la période 1940-1941, Ivo Schricker mentionne les « grandes

difficultés »¹ que le conflit engendre pour l'organisation. En effet, à partir de 1940, en raison de la guerre, son comité exécutif ne peut plus se réunir et la correspondance entre le secrétaire général et les associations membres s'avère délicate. Les combats puis les contrôles effectués par les Allemands dans les zones occupées ralentissent fortement la transmission des informations et certains courriers mettent ainsi plusieurs mois à arriver à leur destinataire. De même, le congrès prévu en 1940 à Luxembourg n'est pas organisé. Malgré cette situation difficile, des échanges footballistiques persistent durant toute la durée des hostilités et l'activité de la FIFA ne s'arrête jamais totalement.

2.1.1. La persistance des échanges footballistiques européens durant la guerre

Le football est indéniablement touché par le conflit. On le perçoit notamment dans le fait que les épreuves régionales créées durant l'entre-deux-guerres sont toutes arrêtées. Ainsi, la Mitropa Cup connaît une abrupte fin de parcours avec l'organisation d'un dernier tournoi en 1940. Seules huit formations issues de Hongrie, de Roumanie et de Yougoslavie y prennent part, ce qui contraste avec la grandeur de l'épreuve du milieu des années 1930, lorsque six pays envoyaient chacun quatre équipes se disputant le trophée sur plusieurs mois. Des projets de remplacement du tournoi, comme celui d'une coupe du Danube², sont par la suite évoqués, sans toutefois être mis en œuvre. Les épreuves de l'espace balkanique connaissent un sort analogue. Ivo Schricker indique à ses collègues du comité exécutif en mai 1940 que la Coupe des Balkans a cessé de se disputer depuis le dernier tiers de la décennie précédente déjà³. De même, les championnats britannique et scandinave sont stoppés durant toute la durée de la guerre, même si les équipes nationales de ces régions continuent à maintenir des matchs entre elles.

Au niveau des parties entre les équipes nationales, le contexte de guerre est peu favorable aux déplacements et rend l'organisation de matchs compliquée. En outre s'ajoute une situation politique qui rend

¹ Schricker I., Rapport du secrétaire général de la FIFA (1940-1941), n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946), p. 1.

² Lettre du ministre des Sports hongrois à la FIFA, 13 décembre 1940. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Hongrie (1937-1965), dossier : 1937-1950.

³ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 29 mai 1940. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1939)

impossible ce genre d'entreprise pour certaines fédérations nationales. C'est notamment le cas des associations de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie qui, en raison de l'invasion allemande de leur pays, sont rayées de la carte footballistique. Les autres pays occupés par l'Allemagne se trouvent également placés dans une sorte de silence footballistique sur la scène internationale. C'est notamment le cas de la Belgique, de la France ou encore des Pays-Bas qui ne disputent plus aucun match entre 1941 – intensification de la guerre avec le début de la campagne russe de la Wehrmacht – et 1944 – début du départ des armées allemandes des territoires occupés. Selon Simon Kuiper, les autorités allemandes interdisent ces rencontres internationales car elles craignent qu'elles ne soient de bonnes occasions de manifester des sentiments antigermaniques, voire, notamment en cas de match contre l'Allemagne, d'actes patriotiques⁴. Dans son très bel ouvrage *Football with the Foe*, qui aborde le cas du sport danois durant la Deuxième Guerre mondiale, Hans Bonde donne l'exemple d'un match opposant deux clubs, à savoir Admira Wacker – une formation viennoise – et une équipe de Copenhague, lors duquel une partie de la foule se confronte à des soldats allemands présents au stade⁵.

En fait, très peu d'associations nationales continuent à organiser des rencontres internationales et lorsqu'elles le font, c'est à une moindre fréquence que par le passé. Par exemple, la fédération italienne réduit drastiquement les oppositions footballistiques internationales de sa sélection nationale, puisque de huit matchs en 1939 elle passe à cinq matchs disputés une année plus tard et seulement deux en 1942 – il s'agira des derniers matchs joués jusqu'à la fin des hostilités. De même, la Suède et la Suisse, deux pays « neutres »⁶ et particulièrement prolifiques en matière d'échanges footballistiques internationaux durant l'entre-deux-guerres, connaissent aussi une diminution du nombre de rencontres jouées par leur équipe nationale respective. Ainsi, les parties disputées correspondent *grosso modo* à la moitié des matchs auxquels elles ont pris part dans les quatre années précédentes. La seule association nationale qui ne semble pas être touchée par ce contexte est l'Allemagne, du moins pour

⁴ Kuiper S., *Ajax, the Dutch, the war. Football in Europe during the Second World War*, London, Orion, 2003, p. 93

⁵ Bonde H., *Football with the Foe. Danish sport under the swastika*, Odense, University Press of Southern Denmark, 2008, p. 135.

⁶ Durant la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement suisse entretient des relations avec les deux camps. Sur ce positionnement, voir par exemple les contributions présentes dans le numéro spécial de la revue *Relations internationales* « Entre guerres et ruptures, la protection dans les relations internationales – II », coordonné par Jean-Marc Delaunay et Daniel Bourgeois en 2010.

la période 1939-1943. En effet, comme l'écrit l'un des plus importants dirigeants du football allemand, Karl Koppehel, dans le *Bulletin de la FIFA* d'août et septembre 1939, le football allemand est « en marche ! »⁷. L'utilisation de ce vocabulaire, qui évoque une démarche militaire – très révélatrice du contexte ambiant puisqu'elle précède de quelques semaines l'invasion de la Pologne par les troupes du Reich – n'est pas usurpée au regard du nombre de parties internationales disputées par l'équipe nationale allemande à cette époque.

Ainsi, l'équipe nationale allemande joue près du double de rencontres que la Suède ou la Suisse entre 1939 et 1943. De plus, le nombre de parties qu'elle dispute durant les quatre années du conflit n'est que légèrement inférieur à la période 1934-1938 et peut donc être perçu comme une sorte de continuité avec la période antérieure, ce qui n'est pas le cas des autres pays. Si la formation du III^e Reich dispute autant de rencontres, c'est qu'elles servent à soutenir les actions politiques et militaires du gouvernement nazi, notamment en représentant l'Allemagne auprès des nouveaux pays qui ont été créés suite au passage de l'armée allemande. En effet, des associations nationales de football émergent par exemple en Slovaquie ou en Croatie et jouent rapidement contre l'équipe d'Allemagne, permettant par ce biais d'appuyer leur reconnaissance sur la scène internationale par le III^e Reich. Dans la même veine, l'équipe allemande joue à plusieurs reprises contre ses alliés que sont la Hongrie, la Bulgarie ou la Roumanie. Comme le note Nils Havemann, ces différents concours sportifs « [facilitent] les rapprochements parce qu'ils [offrent] aux responsables politiques la possibilité de mener des entretiens en marge des manifestations et de contribuer à instaurer un climat de confiance »⁸.

Mais plus qu'un soutien aux actions du Reich, l'équipe allemande doit aussi symboliser son idéologie conquérante. Sous cet angle, Markwart Herzog a notamment étudié la controverse qui existe, durant les premières années de la guerre, entre le sélectionneur de l'équipe allemande, Joseph Herberger, et un dirigeant sportif bavarois, Karl Oberhuter. Ce dernier estime que le style de jeu de la Mannschaft devrait être davantage tourné vers l'attaque en s'inspirant – mais aussi devant refléter – la tactique

⁷ Koppehel K., « Le football allemand en marche ! », *Bulletin de la FIFA*, n° 10-11, août-septembre 1939, pp. 9-10.

⁸ Havemann N., « Le sport dans l'Allemagne nationale-socialiste en guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 268, n° 4, 2017, pp. 67-68.

militaire de la guerre éclair (*Blitzkrieg*⁹), employée notamment dans la campagne de France. En fait, pour les principaux dirigeants nazis, l'équipe nationale doit correspondre à la grandeur du peuple allemand et, en ce sens, selon les mots de Hans Bonde, leurs joueurs sont « allergiques à la défaite »¹⁰. Au passage, soulignons que malgré la mise sur pied d'une « Grande Allemagne »¹¹ renforcée, depuis 1938, par des joueurs autrichiens puis d'autres pays annexés – tel le buteur polonais Ernest Willimowski –, l'équipe nationale du Reich ne réussira que peu de coups d'éclat. Éliminée au premier tour de la Coupe du monde de 1938 face à la modeste équipe de Suisse¹², elle enregistre également des défaites face aux deux équipes alors considérées comme les meilleures du monde, l'Angleterre (mai 1938) et l'Italie (mai 1940). Le football européen est donc en partie paralysé par les hostilités et, si les échanges continuent, ceux-ci sont organisés autour de l'activité de l'équipe allemande.

Malgré cette paralysie, le fait que des rencontres réussissent tout de même à être maintenues est important en vue d'une reprise rapide des échanges footballistiques en Europe après le conflit. Par ailleurs, ces matchs sont également cruciaux pour la FIFA car ils doivent lui permettre de se maintenir financièrement à flot. En effet, la non-organisation de la Coupe du monde en 1940 et en 1944, couplée à la baisse du nombre de matchs internationaux de manière générale, lui confère beaucoup moins de recettes. Des mesures d'économie sont d'ailleurs prises tout au long de la période, comme celle de réduire drastiquement le temps de travail de l'aide du secrétaire général, Rijnink. De plus, la situation oblige le secrétaire Schricker à puiser allègrement dans les réserves constituées durant la seconde partie des années 1930. En conséquence, les rentrées d'argent que la FIFA peut toucher de l'équipe allemande, et dans une moindre mesure des associations suédoise, suisse ou encore hongroise, sont cruciales pour sa survie.

⁹ Tactique offensive qui consiste à faire devancer les chars par l'aviation et qui permet une avancée rapide.

¹⁰ Bonde H., « Turn of the tide: nordic ideological change », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 16, n° 10, 2009, p. 1508.

¹¹ Surnom donné par des journaux sportifs, en particulier suisses, à l'équipe nationale allemande depuis l'incorporation de joueurs autrichiens en 1938.

¹² Sur ce match, voir : Quin G., « La Suisse face à la Grande Allemagne (1933-1942). Éléments pour une histoire du football helvétique », dans Attali M. (dir.), *Sports et médias, XIX^e-XX^e siècles*, Biarritz, Atlantica, 2010, pp. 761-770.

**Tableau 7. Montant du pourcentage perçu (en francs suisses)
par la FIFA sur les matchs internationaux de 1939 à 1944**

Années	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944
Montant	40 984,49	27 763,25	13 578,55	Inconnu	22 068,82	11 364,49	3 035,14

Car la FIFA entend rester active durant les hostilités. Tout d'abord, dès l'entrée en guerre, ses principaux dirigeants écrivent une déclaration dans laquelle ils font « le vœu ardent de voir le conflit actuel se localiser et se terminer au plus vite »¹³ et déplorent « que les efforts de tous ceux qui ont voué leur apostolat au sport pacifique aboutissent à cette catastrophe »¹⁴. Tout au long du conflit, Ivo Schricker continue à rédiger des lettres ou des circulaires pour les associations nationales ainsi que des publications officielles. De même, il entretient une riche correspondance avec quelques membres du comité exécutif, et en premier lieu avec Rodolphe Seeldrayers. Alors que le temps est à la pénurie de papier, il n'hésite pas à relancer un *Bulletin officiel* en 1942, qui ne connaîtra toutefois que trois numéros.

Témoin de cette volonté de souligner l'activité de la Fédération internationale, dans son rapport du secrétaire pour les années 1942 et 1943, le secrétaire général se réjouit que l'organisation soit « à même de fonctionner presque normalement et de rester en contact régulier avec ses membres »¹⁵. Cet optimisme étonne au regard de la situation globale dans laquelle le continent européen est plongé. Dans un courrier datant du 26 mai 1944, Seeldrayers lui indique d'ailleurs qu'il ne partage pas son avis car, d'un « point de vue financier notamment [l'activité de la FIFA] est au 3/4 paralysée » et la plupart des matchs internationaux sont annulés¹⁶. Pour autant, la Fédération internationale continue effectivement d'exister et l'activisme de son secrétaire est indéniable. En outre, la FIFA ne connaît pas de membres démissionnaires, même si des adaptations vis-à-vis de la situation politique des pays sont demandées par des associations nationales. C'est le cas par exemple de la Norvège, où la fédération

¹³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 31 mai 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Schricker I., Rapport du secrétaire général de la FIFA (1942-1943), n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946), p. 1.

¹⁶ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 26 mai 1944. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

nationale de football est désormais englobée dans un organisme étatique à la solde du nouveau gouvernement fasciste de Vicking Quisling. Suivant la politique développée durant l'entre-deux-guerres de ne pas intervenir dans les affaires des associations nationales afin de préserver sa neutralité¹⁷, la FIFA accepte le changement sans broncher.

Deux autres éléments peuvent encore être ajoutés, qui montrent que les échanges dans le football européen ne sont pas totalement au point mort durant la Deuxième Guerre mondiale. Premièrement, outre les parties entre les équipes seniors, des échanges persistent également entre les équipes nationales de réserve, comme le montre l'exemple des deux rencontres disputées en 1941 à Lyon et en 1942 à Lausanne, entre la Suisse et la France. L'enjeu de ces rencontres dépasse largement celui du football. En effet, lorsque l'équipe française se rend sur les bords du Léman, de nombreux discours de fraternité sont professés par les dirigeants du football ainsi que par des hommes politiques locaux, dans lesquels ils insistent sur l'amitié qui existe entre les deux pays. Deuxièmement, il faut aussi souligner qu'au sein des espaces nationaux, le jeu perdure¹⁸ et même parfois dans des conditions très peu favorables à la pratique du football, comme dans des villes polonaises, où le ballon rond est interdit par les Allemands¹⁹. Dans ces cas, jouer au football correspond à un moyen d'oublier, le temps d'une partie, les horreurs du conflit, voire représente une forme de résistance alternative face aux actions des Allemands.

Ces deux éléments, couplés à l'activité de la FIFA, expliquent pourquoi, dès que les hostilités cessent dans un pays, les parties internationales de football reprennent presque de manière instantanée. Par exemple, un peu moins de quatre mois après la libération de Paris, la ville accueille déjà la première partie officielle depuis 1941, dans laquelle s'opposent la Belgique et son voisin français. Lors du mois de juillet 1945, soit environ trois mois après la capitulation allemande, l'association suisse envoie également un courrier à toutes les fédérations nationales européennes dans le but « de reprendre les relations sportives par des matchs internationaux

¹⁷ *Supra* 1.2.4.

¹⁸ Pour des études de cas du football national durant la Deuxième Guerre mondiale, voir : Herzog M., Brändle F. (eds.), *Europäischer Fussball im Zweiten Weltkrieg*, Stuttgart, Kohlhammer, 2015. Et pour une vision plus générale : Dietschy P., « Football et guerre totale : le cas de la Seconde Guerre mondiale », dans Gastaut Y., Mourlane S., *Le football dans nos sociétés : une culture populaire, 1914-1998*, Paris, Autrement, pp. 159-173.

¹⁹ Mazurkiewicz M., « "Forbidden goals" – Illegal football in occupied Poland (1939-1945) », papier présenté au congrès annuel de la British Society of Sports History (BSSH), Université d'Édimbourg, 2-3 septembre 2016.

représentatifs »²⁰. Cette même année, l'équipe helvétique dispute cinq parties internationales, respectivement contre la France, le Portugal, l'Angleterre, l'Italie et la Suède. Les dirigeants de la FIFA insistent sur cette reprise rapide des activités de leur organisation et se montrent particulièrement optimistes quant à un retour à la normale, comme l'indique un document de synthèse écrit sur le football d'après-guerre : « Il n'y a pas de doute que les relations sportives entre nos membres reprendront bientôt leur étendue normale d'avant-guerre ; les matchs internationaux joués au courant de cette année [1945] ont fait preuve de la popularité énorme de notre sport²¹. L'année 1946 confirme la reprise des relations footballistiques internationales puisque la majorité des équipes nationales disputent cinq à six parties, même si pour des pays comme la Hongrie, les Pays-Bas ou la Yougoslavie, celles-ci sont principalement organisées contre leurs voisins, ce qui témoigne encore des difficultés rencontrées pour voyager plus loin sur le continent.

Certes, dans cet immédiat après-guerre, le nombre de parties internationales est quelque peu en deçà de la période d'avant-guerre. En effet, si 359 matchs sont joués entre les sélections nationales européennes entre 1937 et 1939, 299 parties seulement sont organisées en Europe entre 1945 et 1947. Ce chiffre doit néanmoins tenir compte des changements qui se sont produits sur la scène internationale, notamment l'incorporation des pays baltes dans l'Union soviétique, le retour de l'Espagne sur la scène footballistique internationale et bien entendu le fait qu'une Coupe du monde se dispute en 1938 – ce qui engendre davantage de matchs. Dès lors, nous pouvons en conclure qu'autour de l'année 1947, la tendance est à une normalisation des échanges tels qu'ils s'opéraient durant l'entre-deux-guerres. Le football européen a certes subi les événements mais l'ancrage des liens footballistiques entre les associations européennes a aidé à surmonter cette situation.

La FIFA est certes touchée par le conflit mais, comme l'a justement relevé Grégory Quin, l'institution fait preuve d'une réelle robustesse au regard de la dureté de celui-ci²². En outre, fait important pour la

²⁰ Lettre de J. Krebs et H. Käser à l'Union belge des sociétés de football-association, 3 juillet 1945. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Suisse (1938-1950), dossier : 1939-1950.

²¹ Anonyme, « Organisation du football d'après-guerre. Reprise complète de l'activité de la FIFA », n.d. FIFA, rapport d'activité durant la Guerre.

²² Quin G., « La reconstruction de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) après la Seconde Guerre mondiale (1944-1950). Jalons pour une histoire des relations sportives internationales », *Staps*, vol. 106, n° 4, 2014, pp. 21-35.

légitimité de l'organisation, au sortir de la guerre, son territoire européen de juridiction s'élargit avec le retour des associations britanniques dans son giron.

2.1.2. Le retour des associations britanniques

Nous avons vu qu'à la fin des années 1930, les associations britanniques se sont rapprochées de la FIFA. Quelques mois avant le début de la Deuxième Guerre mondiale, l'équipe anglaise se déplace à Rome pour y rencontrer l'Italie. Suite à ce match, Stanley Rous envoie un courrier au secrétaire de la Fédération internationale, Ivo Schricker, dans lequel il mentionne :

« Nous apprécions plus que nous pouvons dire la considération extraordinaire dont nous avons été l'objet et qui avait pour but d'assurer notre plaisir et notre confort. Nous sommes sûrs [d']avoir achevé le but principal de notre visite, c'est-à-dire de démontrer qu'un match international entre des équipes de l'Angleterre et des pays continentaux pourra bien être joué devant une nombreuse assistance dans un esprit de combat, mais tout de même d'amitié²³.

Signe de l'importance de cette action, le secrétaire général s'empresse aussitôt de faire parvenir le courrier à la plupart des associations nationales européennes membres de la FIFA. La guerre vient néanmoins contrarier cet élan favorable au retour des Britanniques dans le giron de la FIFA. En effet, durant l'intégralité des hostilités, les quatre associations britanniques ne jouent de matchs que sur leurs îles et les acteurs du domaine footballistique sont aussi mobilisés pour l'effort de guerre²⁴. De même, si leurs dirigeants décident de maintenir une fois par année les séances de l'International Board²⁵, celui-ci ne convoque plus les deux représentants de la FIFA. Dès lors, le football suit globalement la stratégie politique du repli sur soi instaurée par le gouvernement d'union nationale de Winston Churchill. Il faut dès lors attendre la fin du conflit pour que de véritables échanges

²³ Lettre de I. Schricker au général G. Vaccaro, 6 juin 1939. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Italie (1939-1957), dossier : 1939-1950.

²⁴ En Angleterre, les joueurs professionnels doivent aider à maintenir la condition physique des troupes et jouent également des rencontres de charité en faveur de différents fonds créés pour soutenir la population civile, comme celui de la Croix-Rouge ou du Maire de Londres.

²⁵ Anonyme, Procès-verbal de la réunion de l'IB du 8 juin 1940, n.d. FA, FA minutes 1939-43.

formels reprennent entre les quatre associations britanniques et la FIFA. Quelles sont les motivations qui poussent les Britanniques à désormais franchir le Rubicon et à entrer dans la Fédération internationale ? Et comment ce retour s'effectue-t-il ?

Si les échanges entre la FIFA et les associations britanniques sont peu nombreux durant la guerre, les dernières années du conflit correspondent à de grandes réflexions au sein de la FA au sujet de la position à tenir dans les relations sportives internationales. Tout d'abord, il semble que les dirigeants britanniques maintiennent tout au long des hostilités des contacts avec les pays « neutres » comme la Suède et la Suisse ainsi qu'avec des associations d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud²⁶. Le retournement de la guerre en faveur des Alliés, qui commence à s'opérer durant l'année 1942 – notamment en raison de l'entrée en guerre des Américains en décembre 1941 aux côtés des Britanniques, puis de l'alliance conclue avec l'Union soviétique en 1942 – permet aux Anglais, en collaboration avec les Américains, d'élaborer des projets pour le futur de l'Europe²⁷. Ces actions se retrouvent au sein de l'association anglaise de football. Dès 1943, un état des lieux (mémoire) est établi afin d'aborder plusieurs thématiques du football d'après-guerre : les joueurs et entraîneurs, les infrastructures, les relations avec les autres organisations au niveau national (en particulier avec le Foreign Office), les arbitres, la propagande et la publicité. Dans ce tour d'horizon, qui doit permettre au domaine du football de reprendre rapidement l'activité footballistique d'avant-guerre, un point concerne les relations internationales. Ce travail de réflexion continue dans les mois qui suivent et, en 1944, huit sous-commissions sont créées pour traiter des différentes thématiques. La question des relations internationales échoit à une sous-commission dans laquelle figurent de futurs dirigeants importants du football européen de la fin des années 1940 et de la décennie 1950, tel Arthur Drewry. Cette sous-commission suggère plusieurs dispositions, dont celle de jouer, dès la fin de la guerre, avec de nombreux clubs issus des territoires alliés et ceux qui seront occupés par l'armée anglaise. En effet, ces rencontres aideront à rétablir les relations entre les pays, mais également « à produire du divertissement et aussi à prélever des fonds pour rebâtir et financer

²⁶ Brook Hirst A., Rapport du président de la FA (1942-1943), n.d. FA, minutes and proceedings from June 1943 to June 1945.

²⁷ Kent J., « British postwar planning for Europe 1942-45 », dans Varsori A., Calandri E. (eds.), *The failure of peace in Europe, 1943-48*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002, pp. 40-48.

les associations de ces pays »²⁸. Ces décisions montrent que les Anglais souhaitent se positionner en tant que leader de la reconstruction du football en Europe. Afin de jouer ce rôle, le rapport recommande que la Football Association – et plus largement les associations britanniques – reprenne sa place au sein de la FIFA.

À la suite de la capitulation allemande, cette question va être abordée par les deux parties, et ce dès le mois de juillet 1945 à l'occasion d'un match de l'équipe nationale anglaise en Suisse. Pendant celui-ci, Schricker et Rimet s'entretiennent avec Stanley Rous sur le contexte du football international et abordent aussi l'éventuelle réincorporation des associations britanniques dans la FIFA²⁹. Le retour des Britanniques est vu d'un très bon œil par les dirigeants de la Fédération internationale. Témoin de cet état d'esprit, son secrétaire général n'hésite pas à faire parvenir à Stanley Rous – comme il l'a fait avec d'autres membres du comité exécutif – la page du futur rapport du secrétaire général 1944-1945 concernant les relations entre la FIFA et les associations britanniques³⁰. Ce procédé lui permet de recevoir des commentaires et des vérifications sur ses propos – Schricker ayant été globalement en manque d'informations sur les activités des associations nationales durant toutes les hostilités – mais c'est également un moyen d'amadouer les Anglais afin qu'ils reviennent rapidement dans le giron du football international. Pour la FIFA, le retour des Britanniques est en effet très important car il s'agit d'acteurs majeurs du football. Ainsi, à la suite de la période trouble de la guerre, leur présence constitue un gage de crédibilité pour la Fédération en vue de retrouver rapidement une place sur la scène footballistique internationale. En date du 24 septembre 1945, une lettre de Schricker à Seeldrayers confirme cet aspect. Le secrétaire relève ainsi que « la politique à suivre [...] est bien simple : activer les démarches pour arriver à un arrangement avec les associations britanniques. Une telle entente – ou fusion – aura l'effet de consolider et de fortifier énormément la position de la FIFA³¹.

²⁸ Rous S., « Post war development – an interim Report, October 1944 », n.d. FA, minutes and proceedings from June 1943 to June 1945.

²⁹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 20 juillet 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

³⁰ Schricker I., « Texte soumis à. Mr. Rous. Projet de Rapport 1944/45 concernant relations with the British Association », n.d. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

³¹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 25 septembre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

Quelques mois plus tard, le rapprochement avec les Britanniques se précise puisque Drewry et Rous sont invités à participer à la première réunion du comité exécutif de la FIFA qui se déroule en novembre à Zurich³². Le 1^{er} décembre 1945, Schricker fait mention à Rodolphe Seeldrayers d'une interview accordée par Rous au journal zurichois *Sport* dans lequel ce dernier s'est montré favorable au retour des Britanniques au sein de la FIFA³³. Cependant, les autres associations britanniques vont-elles emboîter le pas de la Football Association ? Le 18 juin 1946, Rous suggère à Schricker d'inviter des dirigeants des trois autres associations britanniques à participer en tant qu'observateurs au prochain congrès de la FIFA. L'Anglais précise qu'il ne sait pas « si les autres associations britanniques demanderont leur affiliation »³⁴, par contre il indique qu'elles accepteraient avec plaisir une invitation. Finalement, ces associations suivent les démarches de la Football Association et vont également se réaffilier lors du congrès de 1946. Pendant le printemps et l'été de cette même année, une quinzaine d'équipes britanniques jouent sur le continent³⁵, symbolisant cette volonté des associations britanniques de renouer, voire d'étendre, les liens avec leurs homologues continentaux. Le retour des associations britanniques à la FIFA nécessite néanmoins des négociations par les dirigeants de la Fédération internationale. En effet, dans l'optique de jouer un rôle dans la remise en route du football international, ces associations souhaitent occuper un rôle prépondérant au sein de la FIFA. Le comité exécutif semble conscient de cette situation et l'anticipe puisqu'il propose au congrès qu'un poste de vice-président leur soit réservé en raison « des immenses services rendus au sport par les associations britanniques »³⁶. De plus, les congressistes leur accordent le droit d'être exonérées du versement des pourcentages à la FIFA pour les rencontres des championnats britannique, une requête qui avait jusque-là toujours été refusée. C'est donc un tapis rouge que les associations

³² Drewry A., Rous S., « Report of the visit to the FIFA conference by the chairman of the international selection committee and the Secretary », n.d. FA, FA council minutes 1945-1947.

³³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 1^{er} décembre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

³⁴ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 18 juin 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

³⁵ Anonyme, Procès-verbal du comité exécutif de la FA du 11 mars 1946, n.d. FA, FA council minutes 1945-1947.

³⁶ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 25-26 juillet 1946, n.d. FIFA, XXV-XXVII congrès ordinaires (1946-1952, rapport d'activité).

membres de la Fédération internationale étendent devant les Britanniques. En comparaison, durant l'entre-deux-guerres, les Sud-Américains ont dû attendre près de vingt ans avant de disposer d'une place fixe au comité exécutif³⁷.

Rapidement, les associations britanniques vont se montrer actives au sein de la FIFA, et en particulier participer à la pérennisation de ses finances. Par exemple, durant l'assemblée générale de 1948, l'assemblée accepte la proposition du comité exécutif de porter le pourcentage prélevé par la FIFA sur la recette brute des rencontres internationales de 1 à 1,5 % et 0,5 à 0,75 % pour les associations d'Amérique du Sud, celles-ci bénéficiant d'une exonération moindre puisque le pourcentage restant est reversé à la Confédération sud-américaine. À cette occasion, le délégué anglais, Brook Hirst, indique « qu'il veut faire plus que de soutenir la proposition du comité exécutif »³⁸ et soumet un amendement en vue d'une augmentation supplémentaire. Il s'agirait de passer à 2 % sur tous les matchs internationaux et 1 % pour ceux concernant les Sud-Américains. Cette proposition, qui va être retenue par l'assemblée, est soutenue par l'Écossais Graham, signe sans doute d'une consultation préalable entre les associations britanniques. Ces actions permettent donc à la FIFA de renforcer son autorité sur le football européen et mondial, et participent au retour des échanges internationaux en football. Certes, les associations britanniques jouent encore majoritairement entre elles, mais sur la trentaine de parties qu'elles disputent entre 1945 et 1948, l'Angleterre en joue une dizaine hors de ses frontières ; quant à l'Écosse, elle s'oppose à la Belgique, à la France, au Luxembourg et à la Suisse.

Par ailleurs, le retour des associations britanniques au sein de la FIFA entame une nouvelle étape dans l'optique de décentraliser la Fédération internationale. En effet, quelques années après les associations d'Amérique du Sud, elles obtiennent aussi le privilège d'élire directement un vice-président au comité exécutif. Cette démarche encourage la formation de groupements d'associations au sein de la Fédération. Or cette situation peut favoriser le développement d'idées chez des dirigeants souhaitant eux aussi bénéficier du même traitement et amener à une réflexion plus générale sur la structure de la FIFA. En outre, il faut souligner ici que des dirigeants britanniques, en premier lieu les Anglais Arthur Drewry et Stanley Rous, commencent à militer en faveur d'une réorganisation de la Fédération et d'une ouverture envers les pays extra-européens. Ces

³⁷ *Supra* 1.3.2.

³⁸ Anonyme, Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 27-28 juillet 1948, n.d. FIFA, XXV-XXVII congrès ordinaires (1946-1952, rapport d'activité).

démarches s'inscrivent dans le changement de la politique internationale de la Grande-Bretagne. En effet, au regard de sa position désormais secondaire sur la scène internationale par rapport aux États-Unis et à l'Union soviétique ainsi que des problèmes engendrés par les protestations de plus en plus actives et virulentes des mouvements d'indépendance dans ses colonies, le pays se retire progressivement de ses dernières possessions, comme en témoigne l'indépendance de l'Inde en 1948.

Le fait que des fédérations aussi puissantes que les associations britanniques commencent à envisager une décentralisation de la FIFA donne assurément du poids à cette éventualité. C'est d'autant plus le cas que, parallèlement, l'Union soviétique demande une position fixe de vice-président au sein du comité exécutif comme condition à son adhésion.

2.1.3. L'intégration de l'URSS

Alors que des échanges préliminaires avaient eu lieu entre l'Union soviétique et la FIFA durant les années 1930, ceux-ci s'interrompent dès le début de la guerre. Cependant, des liens footballistiques entre les Soviétiques – qui hormis la guerre qu'ils mènent contre la Finlande restent en dehors des hostilités en raison de la signature du pacte de non-agression avec l'Allemagne en août 1939 – et leurs voisins perdurent dans les premiers temps du conflit. Ainsi, le 14 juin 1940, le Yougoslave Mihailo Andrejevic indique au secrétaire général Schricker qu'une rencontre footballistique est prévue entre l'Union soviétique et la Bulgarie, en août de la même année³⁹. Toutefois, dans les mois qui suivent, l'attaque allemande dirigée contre l'Union soviétique durant l'été 1941 et la terrible guerre de l'Est qui s'ensuit paralysent les échanges internationaux du football soviétique jusqu'à la fin du conflit.

Au sortir de la guerre, l'URSS est, avec les États-Unis, la grande gagnante sur la scène internationale. Profitant du stationnement de l'armée rouge dans l'Est de l'Europe, elle étend sa zone d'influence. De plus, elle acquiert un prestige important sur la scène internationale : le courage de ses soldats et de sa population, qui a payé un lourd tribut aux combats – près de 25 millions de morts –, est relevé par ses alliés. L'Union soviétique s'affiche donc en tant que nouvelle interlocutrice potentielle dans les relations internationales et c'est dans ce contexte favorable – même

³⁹ Lettre de M. Andrejevic à I. Schricker, 14 juin 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance M. Andrejevic (1938-1982), dossier : 1939-1945.

si des premières tensions avec les Américains se font sentir en particulier au sujet du futur gouvernement légitime en Pologne – qu'elle participe à la fondation de l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1945⁴⁰.

Un premier pas en vue de l'intégration de l'Union soviétique dans le giron du football international est réalisé avec la tournée à succès du Dynamo Moscou en Grande-Bretagne en automne 1945⁴¹. En outre, sur le chemin du retour, l'équipe soviétique semble également s'être arrêtée en Suède pour y disputer un match contre la formation de Norrköping. En décembre, le Dynamo effectue une autre tournée, cette fois en Yougoslavie. Quelques mois plus tard, ce sont les dirigeants du comité exécutif de l'Union belge de football qui évoquent la possibilité d'inviter une équipe soviétique à venir jouer en Belgique⁴². Au regard de ces échanges, l'adhésion de l'Union soviétique à la FIFA paraît de plus en plus plausible. Si au sein du CIO des discussions sur une probable adhésion de l'URSS à l'organisation n'aboutissent à aucun résultat⁴³, par contre la Fédération internationale d'athlétisme tolère la participation des Soviétiques aux championnats du monde d'Oslo en août 1946. Cette décision ne laisse pas indifférents les dirigeants du comité exécutif de la FIFA⁴⁴.

Les premières discussions officielles entre les Soviétiques et la Fédération internationale semblent avoir lieu durant le congrès de la FIFA de 1946. En effet, le spectre de l'Union soviétique plane sur l'assemblée générale puisqu'au début des discussions, la Pologne – au nom des associations d'Albanie, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie –dépose

⁴⁰ Sur la participation de l'Union soviétique à la création des Nations unies, voir : Gaiduk I.V., *Divided together. The United States and the Soviet Union in the United Nations, 1945-1965*, Washington, Woodrow Wilson Center Press, 2012, pp. 43-82.

⁴¹ Porter D., Kowalski R., « Cold war football: British-European encounters in the 1940s and 1950s », dans Wagg S., Andrews D. (eds.), *East plays West: sport and the Cold War*, London, Routledge, 2007, pp. 64-81.

⁴² Lettre de R.W. Seelldrayers à I. Schricker, 27 novembre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seelldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁴³ Sur l'arrivée de l'URSS au CIO, voir : Parks J., *The Olympic Games, the Soviet Sports Bureaucracy, and the Cold War: Red Sport, Red Tape*, Lanham, Lexington Books, 2017.

⁴⁴ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 27 août 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946. Dans un article de *L'Équipe* écrit en 1955, un journaliste note que l'ambassadeur soviétique alors en poste à Paris, M. Bogomolov, entreprend des démarches concrètes auprès de Jules Rimet en vue d'une adhésion de l'URSS à la FIFA. « M. Jules Rimet va abandonner non sans mélancolie le plus grand empire du monde », *L'Équipe*, 16 juin 1954.

une motion en vue d'une reconnaissance officielle de la langue russe au sein de l'organisation. Cette proposition n'est pas retenue par les congressistes, mais elle peut être perçue comme une préparation à l'arrivée des Soviétiques à la FIFA et révèle aussi que les pays qui soutiennent cette idée se trouvent désormais sous sa sphère d'influence. Durant le deuxième jour de l'assemblée, la présence de l'URSS se remarque plus précisément puisque Seeldrayers indique que la délégation yougoslave « a reçu une communication⁴⁵ suivant laquelle l'organisme du football de l'URSS a exprimé sa décision de [rejoindre] la FIFA »⁴⁶. Pendant les discussions, le délégué yougoslave Andrejevic n'hésite pas à affirmer que si l'adhésion de l'URSS est acceptée, le congrès a l'assurance de recevoir la requête d'affiliation de l'URSS avant la fin des séances. Ce point de vue est soutenu par les délégués de la Tchécoslovaquie et de la Pologne. Cependant, l'Union soviétique se montre exigeante et souhaite disposer d'une place de vice-président au comité exécutif. Le but de cette requête est de lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance de la Fédération. Les dirigeants de la FIFA se montrent plutôt favorables vis-à-vis de la demande, posture suivie par les congressistes qui acceptent un changement des statuts de la FIFA afin de faciliter l'arrivée de l'Union soviétique en son sein. Ainsi, comme c'est le cas pour les associations britanniques, le représentant soviétique dans le comité exécutif de la FIFA ne sera pas élu par le congrès, mais désigné par l'organisme qui dirige le football en Union soviétique. C'est donc un geste significatif en faveur de l'incorporation des Soviétiques qui est entrepris lors du congrès de 1946, mais aussi une nouvelle étape dans une possible future décentralisation de l'organisation.

Malgré les promesses faites par Andrejevic devant l'assemblée générale et un télégramme envoyé durant les discussions à la section de football de l'URSS pour lui annoncer l'avis favorable de la FIFA⁴⁷, les Soviétiques ne donnent aucun signe de vie avant la fin des sessions du congrès. Ce silence va durer plusieurs semaines. En octobre, cette situation commence à créer un clivage au sein du comité exécutif de la FIFA qui illustre les tensions qui sont en train de se déclarer dans les relations politiques internationales, à savoir l'entrée progressive dans la Guerre froide. En

⁴⁵ Selon un journaliste de *L'Équipe*, cette communication a été transmise dans la nuit entre la première et la deuxième journée du congrès. « Coup de théâtre à Luxembourg. La Russie désire adhérer à la FIFA », *L'Équipe*, 26 juillet 1946.

⁴⁶ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 25-26 juillet 1946, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

⁴⁷ « Le congrès de la FIFA liquide ses travaux et nomme son nouveau comité exécutif. M. Rimet réélu président par acclamation », *L'Équipe*, 27-28 juillet 1946.

effet, d'un côté, des dirigeants comme Andrejevic et Valousek soutiennent activement l'arrivée de l'URSS au sein de la FIFA⁴⁸. De l'autre côté, des dirigeants plus proches du camp occidental, tels les Britanniques Drewry et Kirkwood, le Néerlandais Lotsy et le Belge Seeldrayers, qui s'agacent du silence soviétique et prônent le maintien de la position du comité exécutif des années 1936-1937. Pour eux, il ne sera possible de jouer contre l'Union soviétique que si elle soumet une demande d'affiliation à la FIFA. Entre ces positions fermes, le Suisse Krebs et le Chilien Bianchi se montrent plutôt favorables à une conciliation, situation qui rappelle, là aussi, la position de leurs pays sur la scène internationale. En effet, ils souhaitent que des permissions de jouer contre des équipes soviétiques soient accordées en attendant l'affiliation de l'URSS. S'ils défendent cette posture, c'est en raison du fait qu'ils estiment que cette affiliation est imminente. Le président Rimet se positionne, lui, plutôt de manière intransigeante, indiquant qu'accepter un compromis alors que l'Union soviétique a promis une affiliation devant l'assemblée générale de 1946 serait « une capitulation sans condition »⁴⁹. Cette position ferme de Rimet doit se comprendre au regard des précautions réglementaires que prennent depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale les dirigeants de la Fédération internationale. En effet, il s'agit toujours de minimiser les tensions au sein de l'organisation, perspective qui lui permettra de réaffirmer son pouvoir sur le football mondial.

Au contour des mois de novembre et décembre 1946, le cas soviétique va néanmoins se régler. En date du 20 novembre, Schricker reçoit un télégramme du comité de culture physique et des sports de l'URSS qui l'informe que « la section de football de l'URSS désire [s'affilier à] la fédération »⁵⁰ et qu'elle s'engage à respecter la réglementation et les Lois du jeu de la FIFA. Le 11 décembre 1946, Rimet confirme au secrétaire de la FIFA qu'il vient de recevoir la demande d'affiliation de l'Union soviétique⁵¹. Le président, qui dans un courrier précédent avait indiqué au secrétaire que l'arrivée de l'URSS marquerait « l'unification mondiale

⁴⁸ Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 23 octobre 1946, n.d. FIFA, comité exécutif (circulaire aux membres 1946-1957).

⁴⁹ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 30 août 1946. FIFA, comité exécutif (circulaire aux membres 1946-1957).

⁵⁰ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 22 novembre 1946. FIFA, comité exécutif (circulaire aux membres 1946-1957).

⁵¹ Lettre de J. Rimet à I. Schricker, 11 décembre 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

du sport-football »⁵², se montre très satisfait. Cet enthousiasme doit être mis en perspective avec les actions Rimet opérées depuis plus de vingt ans dans le but d'élargir le nombre d'associations membres à la FIFA.

L'entrée de l'Union soviétique à la Fédération internationale de football constitue un nouveau pas important dans l'élargissement du territoire de juridiction de la FIFA. De plus, cette adhésion permet de poursuivre l'ambition de son élite de créer une organisation véritablement internationale en football ; d'autre part, elle élimine définitivement les risques d'une possible concurrence qui proviendrait de l'URSS (par exemple au travers de l'IRS). Enfin, sans doute qu'il s'agit aussi pour Rimet, plus idéaliste que ses collègues du comité exécutif, d'apporter une pierre de plus à la pacification des relations internationales par l'entremise du football (une démarche qui contraste avec les tensions entre l'Est et l'Ouest qui se font toujours plus visibles). L'année 1947 officialise définitivement l'arrivée de l'Union soviétique à la FIFA et, en date du 21 août, Ivo Schricker informe les membres du comité exécutif que l'URSS vient de nommer son représentant, Valentin Granatkine. Né en 1908, Granatkine est un jeune homme en comparaison des membres du comité exécutif de la FIFA, qui ont pour la plupart une soixantaine voire une septantaine d'années. Il partage bien quelques dispositions communes avec eux, comme le fait d'avoir été un joueur d'élite. Par contre, sa formation professionnelle est tout à fait différente puisqu'il est gradué de la haute école du parti communiste et membre de ce même parti depuis 1939. C'est donc un dirigeant qui s'insère dans la ligne politique du régime et contrebalance les aspirations libérales des autres membres du comité exécutif de la FIFA.

L'arrivée de l'Union soviétique offre de nouvelles possibilités d'élargissement des échanges footballistiques européens vers l'Ouest. Ainsi, le 7 janvier 1947, le journal *L'Équipe* demande, en première page, si un match entre l'équipe nationale française et son homologue soviétique sera prochainement organisé⁵³. De même, en date du 1^{er} avril, la Fédération suisse envoie un courrier à Moscou afin de discuter de l'organisation d'une éventuelle rencontre contre une formation soviétique qui « pourrait avoir lieu dans le cadre d'une tournée [de cette équipe] dans les pays de l'Europe

⁵² Lettre de J. Rimet à I. Schricker, 26 novembre 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

⁵³ « Un match France-URSS cette saison ? », *L'Équipe*, 7 janvier 1947.

occidentale, soit en France, Belgique, Hollande ou en Italie »⁵⁴. Deux ans après la fin des hostilités, le football européen semble donc remis des affres de la guerre et, hormis le cas de l'Allemagne qui est encore en pleine discussion – nous y reviendrons plus loin –, tous les pays européens se montrent favorables à jouer les uns contre les autres.

2.1.4. Le match de la FIFA (1948) : le symbole de l'unité européenne ?

Symbole de cette unité retrouvée, une nouvelle rencontre convoquant plusieurs joueurs d'association européenne est organisée sur le modèle de la rencontre de 1938, qui pour rappel a opposé l'équipe nationale anglaise à une sélection de la FIFA. Outre l'aspect commémoratif de la rencontre qui doit sanctionner le retour des Britanniques dans le giron de la FIFA, l'organisation de ce match a aussi pour but de permettre à l'organisation internationale de football d'améliorer ses finances, une partie des recettes lui étant reversée. Les premiers pourparlers semblent avoir eu lieu entre Rous et Schricker le 21 juillet 1945, à la suite de la rencontre Angleterre-Suisse⁵⁵.

Après de nouvelles discussions, le match est finalement fixé à Glasgow en mai 1947. L'avantage de la ville écossaise est qu'elle dispose de l'un des plus grands stades d'Europe pouvant contenir plus de 120 000 spectateurs, ce qui permettra d'obtenir des fonds suffisants en vue de pérenniser les finances de la FIFA. Afin d'aguerrir l'équipe continentale, mais aussi pour compléter le dispositif visant à récolter un maximum de fonds, les dirigeants optent pour l'organisation d'un match d'entraînement à Amsterdam. Selon le journaliste Jacques de Ryswick, celui-ci « dépasse le cadre de la rencontre amicale car il réunit 65 000 spectateurs et l'enceinte a été ornée des drapeaux de toutes les associations nationales affiliées à la FIFA »⁵⁶.

Reprenant la modalité de la rencontre de 1938, la partie doit aussi offrir une image d'un continent uni. Au sein de la Fédération internationale, une commission est créée pour sélectionner les joueurs continentaux,

⁵⁴ Lettre de J. Krebs et H. Käser au président de l'organisme central du sport soviétique, 1^{er} avril 1947. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Suisse (1938-1950), dossier : 1939-1950.

⁵⁵ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 8 mars 1948. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1948 – 31 décembre 1948.

⁵⁶ « À Rotterdam, où le Reste de l'Europe gagne 2-1 (2-0) », *L'Équipe*, 7 mai 1947.

sous la présidence de Seeldrayers, de Frederiksen, Lotsy et Valousek. Il est intéressant de noter que, contrairement au match disputé dix ans auparavant, le comité de sélection est élargi puisqu'il est composé de membres représentant les associations du Nord (Frederiksen), le bloc soviétique (Valousek) et les pays du Benelux (Lotsy). Dès lors, si les membres du comité exécutif de la FIFA souhaitent que les joueurs sélectionnés soient ceux « ayant réellement la grande classe internationale et qui ont prouvé posséder cette qualité dans de grands matchs internationaux, contre des adversaires de grande classe »⁵⁷ – position qui se comprend afin d'assurer financièrement l'événement –, le niveau footballistique n'est pas le seul critère dans la sélection des joueurs. En effet, la partie recèle une portée symbolique plus forte que les rencontres organisées avant la guerre et doit permettre de dépasser les ressentiments issus du conflit. Cet objectif est en grande partie atteint. Malgré les difficultés rencontrées dans la sélection des joueurs de l'équipe continentale – il est par exemple impossible d'assurer le déplacement des joueurs autrichiens –, la formation est composée des joueurs issus de Belgique, du Danemark, de France, d'Irlande, d'Italie, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et de Tchécoslovaquie. Face à elle, une équipe composée de cinq Anglais, trois Écossais, un Gallois et un Irlandais du Nord. Au regard de la partie qui s'est déroulée en 1938, force est de constater que l'Europe présentée au public est plus étendue puisque treize associations européennes sont représentées sur la pelouse contre huit dix ans plus tôt. L'affiche présente sur le programme insiste sur cette situation, le joueur britannique donnant la main à son homologue européen, placé sur la Sibérie, leurs deux bras parcourant le territoire de l'Europe.

Le succès populaire de la manifestation est au rendez-vous puisque 120 000 spectateurs assistent à la partie, ce qui permet de remettre la situation financière de la FIFA à un niveau « satisfaisant »⁵⁸, selon le mot du Suisse Jean Krebs. Ainsi, la Fédération internationale touche un montant net de 86 598,50 francs suisses, ce qui correspond à près de 62 % des recettes de la FIFA pour l'année 1948 (le match est comptabilisé sur les finances de 1948), qui s'élèvent à 140 355,78 francs suisses⁵⁹. Le succès financier de la rencontre s'ajoute à la recette du match d'entraînement préalablement disputé par l'équipe continentale à Amsterdam contre la

⁵⁷ Brouillon d'une lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 8 janvier 1947. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1947-31 décembre 1949.

⁵⁸ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 15-16 avril 1948 », n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1947-1950).

⁵⁹ Anonyme, Rapport financier (1948), n.d. Annexe 3 de la réunion du comité exécutif du 29 juillet 1948. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1947-1950).

deuxième garniture de l'équipe des Pays-Bas. Toutefois, la somme due à la FIFA ne peut pas être versée par l'association des Pays-Bas, en raison des restrictions sur le transfert d'argent vers la Suisse qui sont en vigueur dans le pays. En conséquence, les dirigeants décident de garder la somme sur un compte bancaire dans ce pays et d'organiser les deux ou trois prochaines séances du comité exécutif à Amsterdam.

À la fin de l'année 1947, les échanges footballistiques européens semblent s'être remis des affres de la guerre. Si les associations nationales ont réussi à surmonter la Deuxième Guerre mondiale, c'est aussi en raison de la possibilité de la FIFA de faire face au conflit. Quelles sont les actions de son élite dirigeante qui ont permis à l'organisation de survivre à la guerre ?

2.2. Une position en péril sur la scène internationale

Dans les années 1930, les dirigeants de la FIFA ont mis en place des mécanismes permettant de neutraliser l'influence du contexte politique international sur les activités de la Fédération internationale. Cependant, le déclenchement de la Deuxième Guerre puis l'entrée dans la Guerre froide risquent de les remettre en question en raison de la tension que ces contextes font peser sur la scène internationale.

2.2.1. Faire face à l'Europe sportive des forces de l'Axe

Comme signalé préalablement, le régime nazi investit les structures du football national dès son arrivée au pouvoir en 1933. Cette intervention politique dans les affaires du DFB a pour conséquence l'épuration progressive des clubs d'individus, comme les Juifs⁶⁰, qui ne correspondent pas à l'idéal nazi. Sur la scène internationale, le Troisième Reich met rapidement une certaine pression sur la FIFA, comme il le fait d'ailleurs dans d'autres organisations internationales sportives⁶¹. Cette volonté du Troisième Reich de dominer la sphère sportive internationale se perçoit notamment avec l'organisation de manifestations d'envergure telles que les Jeux olympiques : après les Jeux d'hiver de Garmisch et surtout les Jeux de Berlin de 1936.

⁶⁰ Wahlig H., *Sport im Abseits. Die Geschichte der Jüdischen Sportbewegung im nationalsozialistischen Deutschland*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2015.

⁶¹ Teichler H.J., *Internationale Sportpolitik im Dritten Reich*, Schorndorf, K. Hofmann, 1991.

À la fin des années 1930, l'Allemagne nazie figure parmi les associations les plus actives de la FIFA. Plusieurs exemples témoignent de cette situation, comme celui de la vente du *Handbook* de la Fédération internationale. En effet, dans un courrier adressé aux membres du comité exécutif datant de février 1939, le secrétaire Schricker fait le point sur les ventes du document paru en 1937. Sur un total de 291 ventes auprès des associations nationales, 116 exemplaires sont vendus en langue allemande contre 83 en français, 57 en espagnol et 35 en anglais. Quant aux ventes auprès du public, elles s'élèvent à 133, dont 52 pour des ressortissants allemands. Ce chiffre est élevé comparé au deuxième pays à être représenté dans le classement, la Suisse, qui ne compte qu'une petite vingtaine de ventes. À noter que pour la plupart des autres pays, les ventes ne dépassent pas cinq exemplaires⁶². Autre exemple de cette influence grandissante de l'Allemagne dans les affaires de la FIFA, celle de l'attribution de la Coupe du monde de 1942. Durant le congrès de 1938 à Paris, le président du Fachamt Fussball – qui a remplacé le DFB à l'arrivée des nazis –, Felix Linnemann, présente la candidature de son pays en vue de l'organisation de la Coupe du monde 1942⁶³. Rien n'est décidé lors du congrès parisien quant à l'attribution de la Coupe du monde, la décision finale étant reportée à l'assemblée suivante qui doit être organisée à Luxembourg en 1940. Pourtant, en date du 26 décembre 1939, le Bureau allemand d'information (Deutsches Nachrichten Büro) profite d'une réunion du comité exécutif de la FIFA pour diffuser une information sur le sujet. Il indique que l'organe dirigeant de la Fédération internationale vient de décider « définitivement de charger l'Allemagne de l'organisation de la Coupe du monde 1942 »⁶⁴. L'information est fautive, ce qui oblige Jules Rimet et Ivo Schricker à apporter un rapide démenti public.

Avec l'entrée en guerre, cette pression sur la FIFA s'accroît et accompagne la volonté du régime nazi de désormais contrôler, ou remplacer, les organisations internationales. En effet, dans son ambition totalitaire, le Troisième Reich tente de prendre le contrôle de tous les pans de la société civile européenne et d'instaurer un « nouvel ordre européen »⁶⁵. Dans cette

⁶² Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 13 février 1939. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1939).

⁶³ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA du 3 juin 1938, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

⁶⁴ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 26 décembre 1939. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁶⁵ Durant Y., *Le nouvel ordre européen nazi (1938-1945)*, Bruxelles, Complexe, 1990.

perspective, des organisations internationales sont largement investies, comme c'est le cas de l'OIT⁶⁶, voire de nouvelles entités sont créées, telle la Fédération européenne des postes⁶⁷.

À la suite des travaux pionniers de Hans Joachim Teichler, nous savons désormais que le domaine sportif n'échappe pas à cette emprise des nazis⁶⁸. Aidée par ses alliés, l'Italie et la Hongrie, l'Allemagne nazie paralyse les actions du CIO⁶⁹, reprend à son compte la gestion de la Fédération internationale d'escrime⁷⁰ ou encore crée une nouvelle fédération de boxe⁷¹. Idée plus ambitieuse, le Reichsführer Hans von Tschammer und Osten développe le projet d'une Fédération européenne des sports qui regrouperait la plupart des organisations européennes ou internationales. Celle-ci serait dirigée par un président allemand, qui serait secondé par deux vice-présidents, un Italien et un Hongrois. Le projet est formellement discuté à l'été 1941, notamment lors d'une réunion à Berlin entre des dirigeants sportifs bulgares, croates, espagnols, finlandais, hongrois, italiens, néerlandais, norvégiens, roumains et slovaques, soit des pays faisant partie de l'Axe. Malgré d'autres discussions et un projet de conférence pour l'été-automne 1942, l'avancée de la guerre – en particulier les difficultés allemandes sur le front de l'Est et en Afrique du Nord – retarde les travaux. Finalement, l'idée ne se concrétise pas et tombe en désuétude à la mort de von Tschammer und Osten, en 1943.

Dans la continuité de cette volonté des autorités nazies de contrôler les organisations sportives internationales, la FIFA est également l'objet de leur convoitise. Dès le début des années 1940, une ingérence allemande

⁶⁶ Kott S., « Dynamique de l'internationalisation : l'Allemagne et l'Organisation internationale du travail (1919-1940) », *Critique internationale*, vol. 52, n° 3, 2011, p. 82.

⁶⁷ Laborie L., *L'Europe mise en réseaux. La France et la coopération internationale dans les postes et les télécommunications (années 1850-années 1950)*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2010 (voir les pages 332-340).

⁶⁸ Teichler H.J., *Internationale Sportpolitik im Dritten Reich*, op. cit., pp. 328-354. Voir également : Bahro B., *Der SS-Sport. Organisation, Funktion, Bedeutung*, Paderborn, Ferdinand Schöningh Verlag, 2013, pp. 257-295.

⁶⁹ Clastres P., « Neutralité politique, compromissions avec le régime nazi, continuité olympique. Les présidents successifs du CIO (1925-1972) au défi des Jeux de Berlin », dans Bensoussan G. et al., *Sport, corps et sociétés de masse*, op. cit., pp. 211-228.

⁷⁰ Ottogalli-Mazzacavallo C., Terret, T., « La Fédération internationale d'escrime en guerre : de la spoliation à l'épuration (1939-1948) », *Sport History Review*, vol. 42, n° 1, 2011, pp. 1-16.

⁷¹ Loudcher J.-F., Day D., « The International boxing union (1913-1946): a European sports and/or political failure? », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 30, n° 17, 2013, pp. 2016-2030.

dans ses affaires peut être constatée. C'est d'abord de l'extérieur que les nazis essaient de contrôler l'organisation. Grâce à leur victoire militaire sur la France en mai 1940, puis au repli des Britanniques qui s'opère dans les mois qui suivent, l'armée allemande contrôle la mobilité des populations sur le continent. Ainsi, l'organisation des réunions du comité exécutif de la FIFA est soumise au bon vouloir du gouvernement allemand car, pour se déplacer en territoire occupé, les dirigeants doivent obtenir une permission de la part des autorités allemandes. À partir de 1941, ces dernières font savoir au secrétariat de la FIFA que les futures réunions du comité exécutif devraient se tenir « soit en Allemagne, soit dans un des pays occupés »⁷². Parallèlement à ces pressions extérieures, c'est aussi de l'intérieur de la Fédération que les Allemands tentent de prendre le contrôle, et ce par l'entremise de son représentant au sein du comité exécutif, Peco Bauwens⁷³.

En raison des alliances passées avec l'Italie, puis avec la Hongrie, dès l'entrée en guerre, le comité exécutif de la FIFA compte désormais trois représentants de l'Axis. Même si, en février 1940, Bauwens prône officiellement de continuer de jouer et de « rester unis dans l'amitié aussi longtemps que les circonstances le permettent »⁷⁴, il demande quelques mois plus tard à Ivo Schricker de permettre « l'installation d'un vice-président allemand »⁷⁵ au sein du comité exécutif. Il justifie cette requête en raison de la puissance de la Fédération allemande dans la FIFA. Bien que la demande ne soit pas acceptée, elle confirme la tentative des nazis de pénétrer le cœur même de la gouvernance de la FIFA. Cette quête se poursuit dans les mois

⁷² Lettre de R.W. Seelldrayers à I. Schricker, 12 septembre 1941. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seelldrayers (1939-1950), dossier : 1941-1942.

⁷³ La position de Bauwens vis-à-vis du régime nazi nous semble très ambiguë. En effet, la poussée d'antisémitisme que connaît le pays depuis l'arrivée au pouvoir des nazis le concerne au premier plan puisque sa femme, Elisabeth Gidion, est juive. De fait, elle est suivie de près par la Gestapo. Harassée par cette situation, elle tombe en dépression et met fin à ses jours en septembre 1940. Sous cet angle, ce dernier peut être considéré comme une victime du nazisme. Toutefois, selon des historiens critiques comme Arthur Heinrich, cet argument n'est pas recevable car l'un de ses fils, Peter Franz, l'accuse d'être responsable de la mort de sa mère pour l'avoir délaissée. D'ailleurs, quelques mois plus tard, Bauwens se remarie. Après la guerre, il se présentera en victime du régime dans quelques courriers à ses collègues du comité exécutif et, en particulier, à son ami de longue date, Ivo Schricker, indiquant notamment à ce dernier qu'il fallait qu'il prenne conscience de ce qu'était la vie sous le nazisme.

⁷⁴ Bauwens P., « Amitié même dans les temps difficiles », *Bulletin de la FIFA*, n° 15-16, février-mars 1940, pp. 2-3.

⁷⁵ Wahlig H., « Dr. Ivo Schricker: Ein Deutscher in Diensten des Weltfußballs », dans Peiffer L., Schulze-Marmeling D. (eds.), *Hakenkreuz und Rundes Leder. Fußball im Nationalsozialismus*, Göttingen, Verlag die Werkstatt, 2008, p. 200.

qui suivent avec la demande de Bauwens d'intégrer le comité d'urgence de la FIFA. Or, selon les statuts de la FIFA, cet organe est composé du président et des deux vice-présidents (à noter qu'un membre peut toutefois être désigné par le président si un vice-président ne peut se présenter)⁷⁶. En conséquence, il est formé de Mauro, Rimet et Seeldrayers. La demande de Peco Bauwens de faire partie de ce comité est acceptée par les trois dirigeants qui, faisant une accommodation de circonstance, vont ainsi à l'encontre de leur règlement. Durant la première partie de la guerre, Bauwens est incontournable dans les affaires de la FIFA. En effet, il fait souvent office de relais entre le secrétariat et les autres membres du comité d'urgence. Le dirigeant allemand dispose d'un avantage de taille vis-à-vis de ses collègues puisqu'il peut se déplacer facilement entre leurs différents lieux de résidence. Mais, et c'est toute l'ambiguïté d'une situation qui mêle un contexte politique international et des liens personnels très forts entre les individus, il profite de sa situation pour se montrer aussi bienveillant envers eux. Par exemple, il transporte des lettres personnelles ou des télégrammes écrits par Seeldrayers à sa fille qui réside aux États-Unis⁷⁷. Ces gestes relèvent-ils d'une recherche de pouvoir ou d'un témoignage d'amitié sincère ? S'il est difficile de répondre à cette question, en tous les cas, et si nous suivons le raisonnement d'Alfred Wahl, l'entrée de Bauwens au sein du comité d'urgence n'est pour les Allemands qu'une première étape qui doit conduire à l'investissement total de la FIFA. Ce chercheur affirme en effet que Bauwens tente de prendre le contrôle de l'organisation. Il cite notamment le passage d'une lettre que ce dernier adresse au chargé de presse du Reichssportführer, Guido von Mengden, dans laquelle il écrit : « Si nous agissons habilement, nous pourrions placer l'actuelle FIFA totalement sous l'influence de l'Axe et l'isoler encore plus de l'Angleterre »⁷⁸. Force est néanmoins de constater que le régime nazi n'arrive finalement pas à ses fins.

Pour comprendre cet échec, il faut le remettre dans le contexte de la politique délicate mais habile que mène le secrétaire général Schricker, qui essaie de s'accommoder de cette ingérence allemande dans les affaires de la FIFA tout en essayant de maintenir indépendante l'activité de la Fédération internationale. Le traitement de l'adhésion des nouveaux pays qui voient le jour suite aux remaniements géopolitiques de la fin

⁷⁶ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1938], art. 9 [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

⁷⁷ Lettre de R.W. Seeldrayers à P. Bauwens, 8 octobre 1941. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁷⁸ Wahl A., *La seconde histoire du nazisme dans l'Allemagne fédérale depuis 1945*, Paris, Armand Colin, p. 235

des années 1930 témoigne bien de cette politique. Premier cas, celui de la Slovaquie. Créée à la suite du démantèlement de la Tchécoslovaquie, la Fédération slovaque de football demande de pouvoir entrer dans la Fédération internationale. Après un temps de réflexion, la FIFA reconnaît l'existence de l'association slovaque ainsi que celle du Protectorat de Bohême-Moravie⁷⁹. Autre exemple, celui de la Croatie. Le passage des armées du Troisième Reich dans les Balkans en 1941 modifie une nouvelle fois la cartographie de cette région. Un État croate est proclamé sous l'égide d'un gouvernement mené par l'ultranationaliste Ante Pavelic. Le football semble avoir anticipé cette situation puisqu'une association croate de football s'est détachée, quelques mois plus tôt, de l'association yougoslave et son équipe nationale a déjà joué deux matchs contre la Suisse en 1940⁸⁰. Au printemps 1941, elle demande à pouvoir adhérer à la FIFA. Des échanges ont lieu sur la question, en particulier entre Schricker et Seeldrayers. Rodolphe Seeldrayers se montre plutôt favorable et demande de suivre la même procédure qui a été employée vis-à-vis de la Bohême-Moravie⁸¹. Quelques semaines plus tard, le 15 juillet 1941, la demande d'admission provisoire est confirmée par la FIFA. Ainsi, les membres du comité exécutif ne semblent pas avoir tenu compte du fait que le régime fasciste des Oustachis⁸² n'est pas reconnu par de nombreux pays.

Ces décisions montrent que la FIFA se plie à la nouvelle géopolitique instaurée par l'Allemagne nazie. Cependant, relevons que le comité d'urgence ne fait finalement que poursuivre ici la politique décidée durant les années 1930, à savoir de ne pas intervenir dans les affaires internes des associations nationales. De plus, l'organe a effectivement le droit de donner un aval positif au sujet d'une adhésion, aval qui n'est cependant en rien définitif puisqu'il devra être validé par l'assemblée générale. Selon nos analyses, l'acceptation de nouvelles fédérations permet finalement à la FIFA de continuer son activité.

⁷⁹ La rapide mise sur pied d'une équipe nationale et la demande d'adhésion de la Slovaquie à la FIFA confirment l'importance acquise par le football comme vecteur de reconnaissance d'un pays sur la scène internationale. Anonyme, « Situation de l'Association de la Tchécoslovaquie », Annexe n° 6 de la réunion du comité exécutif du 16 décembre 1939. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1939).

⁸⁰ Quin G., Vonnard P., « Internationale Spiele der Schweiz im Zweiten Weltkrieg. Sport und Politik, Kontinuitäten und Traditionen », dans Herzog M., Brändle F., *Europäischer Fussball im Zweiten Weltkrieg*, op. cit., pp. 177-195.

⁸¹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 14 mai 1941. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁸² Magaš B., *Croatia through history: the making of a European state*, London, Saqi Books, 2007 (voir les pages 555-566).

En fait, tout au long du conflit, le secrétaire Schricker s'active pour que la Fédération internationale poursuive son action. Alors que la guerre vient d'éclater, il confirme par exemple aux associations membres que le prochain congrès, prévu en 1940, aura bel et bien lieu à Luxembourg. Il indique toutefois que si les circonstances du conflit devaient empêcher la bonne tenue de la manifestation dans cette ville, la Fédération internationale se réserve le droit de choisir une autre ville⁸³. Au fil des mois et avec l'avancée des troupes allemandes vers l'Europe de l'Ouest, les dirigeants se rendent compte que le travail de la FIFA risque d'être compromis et le congrès de 1940 est finalement annulé. Malgré l'ampleur prise par la guerre, le secrétaire général essaie de maintenir le cap. Dans une circulaire datant de mai 1940, il indique aux associations membres de la FIFA que l'organisation « s'efforcera de conserver intacte, partout où elle le pourra, le patrimoine créé dans le monde entier par les grandes associations nationales. Elle demeurera en contact, autant que les circonstances le lui permettront, avec les Associations des pays envahis et leur apportera le réconfort qu'elles sont en droit d'attendre d'elle⁸⁴. » Cette communication vise sans doute à rassurer les associations membres sur la capacité de la FIFA à faire face aux événements. Elle peut aussi être considérée comme une sorte de rappel vis-à-vis des forces de l'Axe contre une possible tentative d'ingérence de leur part dans la Fédération. Car, dans ces premiers mois de la guerre, le secrétaire général de la FIFA semble bien décidé à ne pas laisser l'organisation entre leurs mains.

En effet, la temporalité de la lettre correspond au moment où les Allemands semblent sur le point de remporter la bataille de France. Or, face à cette situation, Schricker songe à délocaliser le siège de la FIFA, en raison du fait qu'il ne met pas de côté le risque d'une invasion du territoire suisse par les armées du Reich. Cette situation aurait pour conséquence l'évacuation probable de la ville de Zurich, cette dernière se trouvant dans la zone de défense. Dans ce cas, le secrétaire devrait partir, laissant les affaires de la Fédération derrière lui, avec le risque qu'elles soient détruites lors de bombardements, voire même qu'elles tombent dans les mains des occupants. Un tel contexte signifierait l'arrêt du travail de la Fédération internationale. C'est pourquoi Schricker fait part à Rodolphe

⁸³ Lettre de I. Schricker à l'Association argentine de football, 28 octobre 1939. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Argentine (1934-1968), dossier : 1934-1950.

⁸⁴ Lettre de I. Schricker à R.W. Seelldrayers, 31 mai 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seelldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

Seeldrayers de son idée de transférer le secrétariat momentanément dans une petite localité près dans la région montagneuse du Rigi, qui aurait comme avantage de lui laisser l'opportunité « même en cas de danger [de continuer à] correspondre librement et aussi [de] partir pour une autre région si nécessaire »⁸⁵. Outre de préserver les activités de la FIFA, il y a cette volonté chez Schricker de perpétuer la posture apolitique développée durant les années 1930. En effet, dans un autre courrier écrit à Seeldrayers, il souligne qu'il est important que la FIFA reste « une organisation sportive dirigée absolument et exclusivement par des points de vue sportifs »⁸⁶. Il semble donc conscient que, si la Fédération internationale tombe dans les mains des dirigeants du Troisième Reich, le risque est grand qu'elle soit totalement instrumentalisée par ce régime.

S'ajoute à cette politique une situation personnelle car, sur le plan politique, Schricker s'avère être plutôt hostile au régime nazi. Il est notamment président du Comité pro memoria Bensemman consacré au football des juniors, créé en mémoire de son ami de très longue date, Walther Bensemman, chassé d'Allemagne en 1933 en raison de ses origines juives et décédé en 1934 sur les bords du lac Léman (à Montreux)⁸⁷. Ainsi, en cas d'invasion allemande, ne serait-il pas lui-même sous la menace d'une arrestation ? En ce sens, un déplacement au Rigi lui permettrait de se retirer dans un endroit sans doute moins visible que la ville de Zurich.

Quelques semaines plus tard, une autre mesure est discutée qui témoigne de cette volonté d'assurer la survie de la Fédération internationale. Il est cette fois question de mettre à l'abri les réserves financières de la FIFA. Cette action est imaginée par Rodolphe Seeldrayers en étroite collaboration avec le secrétaire. En effet, le dirigeant belge se demande s'il ne serait pas judicieux de transférer les fonds de la FIFA dans une banque à New York en ne gardant que le strict nécessaire sur le Vieux Continent. L'idée témoigne d'une certaine méfiance face à l'avenir de la situation politique générale et de la volonté d'éviter une éventuelle prise de contrôle des biens de la FIFA par les Allemands. Toutefois, l'idée est abandonnée, les plans d'invasion de la Suisse par les nazis n'étant finalement pas mis à exécution. Malgré la persistance du siège à Zurich, Schricker reste sur ses gardes tout

⁸⁵ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 20 mai 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁸⁶ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 31 juillet 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁸⁷ « Le Tournoi Bensemman. Le 2 mai, à la Pontaise », *Le Sport suisse*, 24 avril 1940.

au long du conflit, car il a conscience que les correspondances de la FIFA peuvent être soumises au contrôle du haut commandement de l'Armée allemande⁸⁸. En fait, jusqu'au début de l'année 1945, où la défaite de l'Allemagne semble ne plus être qu'une question de temps, Schricker est conscient que le comité exécutif ne peut « se réunir complètement en toute liberté »⁸⁹. Malgré cette situation, il est important pour lui de montrer aux Allemands que la FIFA reste en activité.

Durant toute la guerre, il échange ainsi de nombreux courriers avec les dirigeants du comité exécutif, leur adressant des circulaires ou des lettres sur l'état du football. De même, il correspond avec les associations nationales pour leur donner régulièrement « un sommaire des activités de la [FIFA] »⁹⁰ et essaie de maintenir de bonnes relations avec elles. En septembre 1943 par exemple, il félicite la Fédération argentine pour son cinquantième anniversaire et indique à son secrétaire que la FIFA lui a fait parvenir un souvenir pour commémorer cet événement⁹¹. Cette action symbolique peut paraître anecdotique à la vue du contexte international mais elle sert, sans doute, à rappeler l'existence de la FIFA auprès d'associations lointaines avec lesquelles les échanges sont difficiles. Dans cette volonté de maintenir l'activité de la FIFA à flot, Schricker relance même en 1942 la publication du bulletin officiel, qui avait cessé de paraître depuis le début des hostilités. Si cette tentative ne dure que quelques numéros, elle est à souligner car elle est entreprise alors que le conflit fait désormais rage sur le front de l'Est et que des restrictions en Suisse existent dans les fournitures de toutes sortes, en particulier du papier. De plus, tout au long des hostilités, Schricker continue à dresser les rapports annuels du secrétariat. Ces documents sont une occasion pour lui de montrer que la FIFA survit malgré le contexte de guerre. Par exemple, il conclut le document de 1941 comme suit : « Le comité a la volonté ferme de maintenir, comme par le passé, l'organisation mondiale

⁸⁸ Il est fait mention dans une lettre du fait que celle-ci a été vérifiée par cet organisme. Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 21 août 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁸⁹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 21 août 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁹⁰ Anonyme, Procès-verbal du comité d'urgence pour temps de guerre de la FA du 14 mai 1943, n.d. FA, FA minutes 1939-1943.

⁹¹ Lettre de I. Schricker à l'Association argentine de football, 18 septembre 1943. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Argentine (1934-1968), dossier : 1934-1950.

de notre sport, malgré toutes les difficultés de ces temps, et il compte, pour pouvoir accomplir sa noble tâche, sur la collaboration et l'appui de toutes les associations de la FIFA, afin qu'il soit à même de préparer la renaissance sportive à laquelle, la paix revenue, toutes les Associations viendront collaborer⁹². »

En vue de préserver une certaine autonomie de la FIFA, la question financière est un point crucial à régler pour le secrétaire. En effet, les recettes de la Fédération internationale sont en constante diminution en raison du rصاص des matchs internationaux et de l'annulation de la Coupe du monde de 1942. Dès lors, comment faire face à cette situation ? Il est impératif de trouver des solutions pour rester le plus possible indépendant de la Fédération allemande qui, ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, apporte des sommes d'argent importantes à la FIFA. En outre, la survie économique de la FIFA est aussi cruciale pour Schricker lui-même. Âgé de plus de soixante ans, il doit faire face à des conditions de vie difficiles, en raison des pénuries – il signale par exemple le manque de chauffage lors de l'hiver 1942⁹³ – et de l'inflation constante. De fait, il est nécessaire qu'il trouve des financements afin de conserver son poste de travail.

Tout d'abord, des mesures économiques sont prises. Ainsi, dès l'année 1941, le pourcentage du poste de secrétaire adjoint est réduit, puis même supprimé quelques mois plus tard. Rijnink, qui travaille pour la FIFA depuis les années 1920 et qui occupe alors ce poste, n'aide plus le secrétaire qu'une demi-journée par semaine. Durant l'année 1944, il semble même que le poste de secrétaire général soit discuté⁹⁴. De plus, il est indispensable pour la FIFA de s'assurer de recevoir les recettes des matchs internationaux. En effet, malgré les hostilités, ces matchs perdurent en Europe jusqu'en 1943 et continuent à se jouer sur les autres continents. C'est pourquoi une grande partie de la correspondance de Schricker avec les associations nationales est liée à la réclamation des fonds qu'elles doivent à la Fédération. Son activisme va porter ses fruits, la FIFA recevant une partie des pourcentages que les associations doivent lui verser. Par ailleurs,

⁹² Schricker I., Rapport annuel du secrétaire général de la FIFA (1942-1943), n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946), p. 3.

⁹³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 10 février 1942. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁹⁴ Information donnée par Bauwens à Schricker après la guerre, le premier indiquant au second qu'il s'est battu pour son poste. En raison de sa quête de rachat, nous prenons avec précaution cette information. Lettre de P. Bauwens à I. Schricker, 28 mars 1949. DFB, Wiederaufnahme des DFB in die FIEA [18], dossier : B/ZA/T.

Schricker fait appel au Suisse Otto Eicher, qui a été nommé vérificateur des comptes au congrès de 1938, pour l'aider à tenir la comptabilité. Malgré quelques tensions entre les deux hommes⁹⁵, Eicher va se montrer très rigoureux et réussir à préserver la santé financière de la FIFA. Si Schricker doit puiser dans les fonds de réserve de la FIFA pour maintenir à flot l'organisation, au sortir de la guerre, l'activité intense déployée par le secrétaire permet à la FIFA d'éviter la dissolution, au contraire d'autres organisations sportives.

L'activisme du secrétaire est indéniablement favorisé par la localisation du siège de la Fédération internationale en Suisse mais aussi par les mécanismes développés durant les années 1930 dans le but de réserver une autonomie de la FIFA sur la scène internationale. Ainsi, l'organisation a prouvé que, malgré un contexte politique hautement défavorable, elle pouvait se maintenir, dans la mesure du possible, en activité. Une fois la guerre passée, il va toutefois être nécessaire, pour la FIFA, de digérer les conséquences d'un conflit qui, en raison de sa longueur et de sa dureté, a laissé des traces.

2.2.2. Entre oubli et réécriture de l'histoire

Dans les mois qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la FIFA doit tout d'abord se positionner sur les cas des anciennes puissances de l'Axe et tout particulièrement sur ceux de l'Allemagne et de l'Italie. Condamnées au niveau international pour leurs agissements durant le conflit, des ressentiments existent au sein de la FIFA vis-à-vis de ces deux pays. Comment le comité exécutif de la FIFA négocie-t-il cette situation ? La question mérite d'être posée puisque sa gestion risque de créer des tensions au sein de la Fédération internationale. L'élite de la FIFA va devoir faire preuve d'adresse et de tact car, pour eux, la question est délicate : avant la guerre, l'Allemagne et l'Italie comptent parmi les plus puissantes associations de l'entité et leur exclusion serait assurément une perte importante pour l'organisation. De plus, il s'agit de juger les actions de leurs principaux dirigeants, en d'autres termes, d'amis proches.

Arrêtons-nous tout d'abord sur le cas de l'Allemagne, car il semble plus facile à gérer pour le comité exécutif, un consensus se dégageant rapidement à ce sujet entre les associations membres de la FIFA. En

⁹⁵ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 25 juin 1944. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

novembre 1945, l'élite de la FIFA décide à l'unanimité des membres présents que « les associations affiliées, leurs clubs et leurs membres [n'entretiennent plus] de relations sportives avec les dirigeants ou des footballeurs allemands »⁹⁶. Par ailleurs, les ressortissants allemands sont bannis des postes qu'ils occupaient à la FIFA et les arbitres allemands radiés de la liste des arbitres internationaux. Ainsi, Peco Bauwens est exclu du comité exécutif et, malgré ses demandes, n'est pas autorisé à venir s'expliquer officiellement devant ses (anciens) collègues. La FIFA poursuit donc la position défendue par les États qui excluent l'Allemagne de la scène politique internationale. En date du 13 août 1945, dans une lettre à Schricker, Seeldrayers souligne cet aspect et indique que « l'Allemagne est [mise] au banc des Nations et ne peut être admise à siéger dans aucun comité d'organisme international »⁹⁷. Pourtant, ce sont d'autres arguments qui sont avancés par le comité exécutif pour justifier leur position.

Tout d'abord, ils évoquent un argument d'ordre émotionnel, à savoir qu'il n'est plus possible pour eux d'entretenir des relations internationales amicales avec les Allemands. Ils basent néanmoins leurs propos sur l'article 2 des statuts de la FIFA, qui souligne la nécessité d'entretenir une bonne entente entre les associations membres, ce qui ne paraît plus être possible avec les Allemands dans cet immédiat après-guerre. Mais un deuxième argument est également évoqué. Celui-ci est implacable puisque les dirigeants invoquent l'article 6 des statuts de la FIFA qui indique que, pour entretenir des relations avec un pays, il est nécessaire que celui-ci dispose d'une association nationale⁹⁸. Or l'Allemagne n'existe plus en tant qu'entité indépendante, son territoire étant divisé en quatre zones administrées par les Américains, les Anglais, les Français et les Soviétiques. En conséquence, tous les organismes de l'État sont dissous, processus auquel n'a pas échappé la fédération de football. L'avantage de cet argumentaire est donc de montrer que les dirigeants de la FIFA agissent avant tout selon les dispositions réglementaires de leur organisation et ne suivent pas des volontés politiques mais des enjeux proprement footballistiques. Ce procédé permet de réaffirmer leur stratégie apolitique, démarche devant *in fine* leur permettre de reconstruire progressivement l'autonomie de la FIFA sur la scène internationale. L'exclusion de

⁹⁶ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 10-12 novembre 1945, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

⁹⁷ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 13 août 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

⁹⁸ Anonyme, Statuts de la FIFA [édition de 1948], art. 6 [des statuts]. FIFA, statuts, 1904-1981.

l'Allemagne de la FIFA est présentée par le comité exécutif lors du congrès organisé au Luxembourg en juillet 1946 et semble être acceptée sans problème, le procès-verbal ne mentionnant pas de discussions à ce sujet⁹⁹. Si le cas allemand n'est finalement que peu l'objet de discussions au sein de la Fédération internationale, celui de la Fédération italienne est plus complexe, notamment en raison de la position de l'Italie à la fin du conflit.

Au sortir des hostilités, l'Italie fait partie des vainqueurs : dès 1943, un nouveau gouvernement mené par le général Badoglio succède à celui de Mussolini et opère rapidement un changement de camp en déclarant la guerre à l'Allemagne¹⁰⁰. Toutefois, sur la scène internationale, le pays doit faire profil bas. En effet, des dirigeants politiques n'oublient pas qu'il a été sous la coupe fasciste durant plus de vingt ans ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'Italie ne participe pas à la création des Nations unies. Au sein de la FIFA, le ressentiment envers les Italiens est certes moins fort que celui auquel doivent faire face les Allemands, mais il est bel et bien présent. De plus, il faut souligner qu'il n'y a pas eu de véritable rupture au sein du football italien entre le fascisme et le nouveau régime, et tant Paul Dietschy¹⁰¹ que Fabien Archambault¹⁰² affirment que, dans les faits, une continuité s'observe. En effet, à la tête de la nouvelle Fédération italienne, créée dès 1943, nous retrouvons Giovanni Mauro qui exerce les fonctions de commissaire pour les relations avec les organisations internationales¹⁰³. De même, le nouveau président est Ottorino Barassi, qui a été l'un des dirigeants du football les plus actifs sous le fascisme,

⁹⁹ Anonyme, Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 27-28 juillet 1947, n.d. FIFA, XXV-XXVII congrès ordinaires (1946-1952, rapport d'activité). Cette analyse est partagée par d'autres auteurs, en particulier : Dichter H., « Kicking around international sport: West Germany's return to the international community through football », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 30, n° 17, 2013, pp. 2031-2051 ; Wahlig H., *Ein Tor zur Welt. Der Deutsche Fußball und die FIFA 1945-1950*, Göttingen, Verlag die Werkstatt, 2009.

¹⁰⁰ Morgan P., *The fall of Mussolini: Italy, the Italians, and the Second World War*, Oxford, Oxford University Press.

¹⁰¹ Dietschy P., *Histoire du football*, op. cit., p. 34.

¹⁰² Archambault F., « Des continuités sans ruptures ? L'héritage du système sportif fasciste dans l'Italie libérée », dans Bensoussan G. et al., *Sport, corps et sociétés de masse*, op. cit., pp. 197-209.

¹⁰³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 11 septembre 1943. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946. Le 1^{er} décembre 1943, le secrétaire mettra tout de même en doute cette information, signe que, durant la guerre, il est difficile pour Ivo Schricker de se tenir au courant précisément des affaires footballistiques mondiales.

faisant notamment partie du comité d'organisation de la Coupe du monde de 1934. Quant à la sélection nationale, elle est toujours dirigée par l'entraîneur des succès acquis sous le régime du Duce, Vittorio Pozzo. Mais la véritable complexité du cas italien du point de vue de la FIFA est que, d'un point de vue réglementaire, rien ne s'oppose à la participation de l'Italie aux travaux de l'organisation. Pourtant, la présence de ce pays en son sein ne risque-t-elle pas d'attiser certains conflits ? Signalons que, dans d'autres fédérations internationales sportives ainsi que dans le Comité olympique, la présence de l'Italie fait également débat. À ce sujet, Nicola Sbeti a dressé une typologie des positionnements des organisations au sujet de la question italienne¹⁰⁴. Selon lui, la FIFA se situe parmi les organisations les plus conciliantes vis-à-vis de l'Italie, ce qui s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la force du football italien joue ici un grand rôle. Pays très actif dans les échanges footballistiques européens, il paraît difficile pour la Fédération internationale de se passer de cette association puisque le pays dispose assurément de soutien de la part d'autres associations membres de la FIFA. De plus, exclure l'Italie implique également de se priver des pourcentages sur les matchs internationaux que cette association pourrait lui fournir, démarche d'autant plus délicate en raison de l'exclusion de l'Allemagne, autre important bailleur de fonds. Enfin, les amitiés tissées durant l'entre-deux-guerres entre plusieurs dirigeants du comité exécutif et les leaders du football italien, comme Giovanni Mauro et Ottorino Barassi, expliquent sans doute une certaine complaisance. Pour les membres du comité exécutif de la FIFA, dont la plupart sont favorables au retour de l'Italie, il s'agit de gérer au mieux cette situation afin d'éviter d'éventuels conflits en interne ou des reproches provenant d'acteurs extérieurs (journaux, gouvernements).

La FIFA va cependant rapidement faire face à des pressions qui accélèrent sans doute le retour de l'Italie et favorisent sa cause. En effet, dès novembre 1945, la Suisse accueille l'équipe nationale italienne à Zurich. Rappelons que les deux pays entretiennent des relations footballistiques étroites depuis l'entre-deux-guerres¹⁰⁵, qui se prolongent d'ailleurs en partie durant la guerre – en parallèle d'autres types d'échanges, notamment

¹⁰⁴ Sbeti N., *Giocchi diplomatici. Sport e politica estera nell'Italia del secondo dopoguerra (1943-53)*, thèse de doctorat réalisée sous la direction de Giuliana Laschi, Université de Bologne, 2015 (voir les pages 259-408).

¹⁰⁵ Quin G., Vonnard P., « "Par-delà le Gothard". Les matches Italie-Suisse et la consolidation des champs footballistiques italien et suisse dans l'entre-deux guerres », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, vol. 5, n° 1, 2011, pp. 1-13.

économiques¹⁰⁶. Signe de ces liens, Barassi et Mauro sont invités, en juillet 1945, à venir fêter le jubilé de l'association suisse de football¹⁰⁷. En outre, la Suisse fait un geste important en vue d'un retour prochain de l'Italie sur la scène footballistique internationale en l'invitant à disputer un match à Zurich en novembre 1945. Or la première session du comité exécutif se tient au même moment sur les bords de la Limmat. Ainsi, les dirigeants du comité exécutif de la FIFA se rendent au match Suisse-Italie. Outre d'assouvir leur passion pour le jeu et de partager un moment de sociabilité bienvenue après ces longues années de séparation, il s'agit aussi d'une bonne occasion pour le comité exécutif de la FIFA de rencontrer, de manière informelle, les dirigeants transalpins. Ce match œuvre aux rapprochements entre les deux camps et finalement, quelques mois plus tard, les dirigeants italiens sont bel et bien présents au congrès de 1946. Cependant, conscients sans doute que ce retour risque d'engendrer des mécontentements, il est demandé à Giovanni Mauro de se mettre « en congé » de sa fonction de vice-président de la FIFA. Le cas italien est emblématique de la façon dont les dirigeants à la tête de la FIFA tentent de neutraliser les conflits entre les associations membres. En effet, si l'Italie reste finalement membre de la FIFA, il est cependant nécessaire que les Italiens fassent profil bas en attendant que les ressentiments dus à la Deuxième Guerre mondiale s'atténuent, procédé qui a pour avantage d'éviter les tensions au sein de la FIFA.

Parallèlement à la gestion des cas allemand et italien, les dirigeants du comité exécutif s'attellent à éluder ou dépasser d'autres reliquats de la guerre. Quelques sujets sont en effet soulevés par des journalistes, sur lesquels les dirigeants du comité exécutif sont obligés de s'expliquer. Parmi ceux-ci, l'admission provisoire accordée à la Croatie semble leur être particulièrement reprochée. Outre la presse, ce cas intéresse également des gouvernements. Ainsi, dans une lettre à Schricker, Seeldrayers indique que les autorités politiques belges ont critiqué la manière dont la FIFA a géré l'affaire¹⁰⁸. Selon ces contradicteurs, la Croatie était une alliée de l'Allemagne et son territoire n'a pas été reconnu officiellement par les Alliés. Dès lors,

¹⁰⁶ Schneider J., « “Un moyen précieux de maintenir de bonnes liaisons” : la Suisse, puissance protectrice de l'Italie au cours d'une décennie tourmentée (1940-1949) », *Relations internationales*, vol. 4, n° 144, 2010, pp. 37-49.

¹⁰⁷ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 28 juin 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁰⁸ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 6 décembre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

ce pays n'aurait pas dû obtenir une autorisation d'affiliation provisoire à la FIFA. Face à ces reproches, l'élite de la FIFA décide de faire la lumière sur cette affaire. Pour les têtes pensantes de l'organisation, il est crucial de savoir si le pays était déjà envahi par les troupes du Reich au moment de l'acceptation de sa fédération. Cette situation permettrait de montrer que la FIFA n'a pas anticipé de changements politiques – et n'a donc pas cautionné la politique nazie. Car, depuis les années 1930, il est de coutume que si un nouveau pays demande son affiliation, le comité d'urgence de la FIFA a le pouvoir d'accepter provisoirement le nouveau membre, tout en conditionnant l'affiliation définitive à l'approbation du congrès. Dès lors, si tel est le cas avec la Croatie, les dirigeants peuvent répondre qu'ils ont simplement suivi et appliqué le règlement de la Fédération internationale. Dans une lettre du 21 décembre 1945, Rodolphe Seeldrayers confirme ce point et indique à Ivo Schricker : « Tout ce qui m'intéresse, c'est de savoir si l'Allemagne avait déjà envahi la Yougoslavie au moment où nous avons admis la Croatie¹⁰⁹. » Après recherches, il s'avère effectivement que l'affiliation provisoire donnée à la Croatie date de la seconde partie du mois de juillet 1941, après la prise de pouvoir du régime des Oustachis du mois de juin. Cela permet aux dirigeants de la FIFA de se dédouaner en partie, même si la question des deux matchs disputés par exemple par une équipe croate contre la Suisse en 1940 reste en suspens. Si l'unité vis-à-vis de l'extérieur doit prévaloir, des sujets aussi problématiques que celui-ci révèlent des tensions en interne entre les dirigeants du comité exécutif. Seeldrayers n'hésite par exemple pas à accuser les représentants des pays vaincus, et notamment Mauro, qui aurait facilité l'affiliation provisoire de la Croatie¹¹⁰.

Autre procédé utilisé pour minimiser les conflits sur des sujets épineux : les dirigeants n'hésitent pas à réécrire, ou simplifier, les événements passés. Cette stratégie est notamment employée au sujet de l'Autriche ou de la Norvège, pays occupés par l'Allemagne mais qui ont connu des gouvernements collaborationnistes. Afin d'éviter des questionnements qui pourraient engendrer des problèmes internes – l'association du Danemark demande par exemple que la FIFA prenne en considération le fait que la Norvège a été dirigée par un gouvernement collaborationniste –, il

¹⁰⁹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 21 décembre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹¹⁰ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 8 janvier 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

s'agit de considérer que ces pays n'ont pas coopéré volontairement avec les Allemands. Au contraire, le comité exécutif estime qu'ils ont subi une occupation de leur territoire et, en ce sens, doivent être perçus comme des victimes de la guerre. Dès lors, il est préconisé que les échanges reprennent comme si le conflit n'avait pas eu lieu et « les anciennes associations d'Autriche et de Norvège [...] seront considérées comme n'ayant point perdu leurs droits d'affiliation à la FIFA »¹¹¹. En d'autres termes, les dirigeants agissent dans ce cas comme si la guerre n'avait pas eu lieu. La stratégie qui vise à rapidement évacuer le passé a certes un but collectif, à savoir de pérenniser l'existence de la FIFA, mais elle permet aussi aux dirigeants de ne pas revenir sur leurs trajectoires personnelles durant le conflit. En effet, leur position face à l'Allemagne nazie n'a pas toujours été très claire. D'après *La Gazzetta dello Sport* par exemple, un journal communiste français indique, au sortir de la guerre, que Rimet aurait eu quelques accointances avec l'ennemi¹¹². Certes, le commentaire est orienté politiquement car il figure dans un journal qui a une sympathie limitée pour un dirigeant plutôt conservateur comme Rimet, il ne semble toutefois pas totalement dénué de sens. Ainsi, dans une lettre d'août 1942 qu'il envoie à Seeldrayers, Schricker note que Rimet entretient « les meilleures relations »¹¹³ avec le commissaire général des sports du régime de Vichy, le colonel Pascot¹¹⁴. De même, comme le montre l'historien Hans Bonde, le Danois Frederiksen n'a-t-il pas joué une sorte de « double jeu » durant le conflit ? S'opposant aux Allemands, il condamne toutefois les débordements du public à l'occasion de certains matchs de football contre l'occupant¹¹⁵. Enfin, rappelons que certains des dirigeants du comité exécutif ont directement participé aux actions des forces de l'Axe. Ainsi, en sa qualité de soldat de montagne, Mauro a combattu avec l'armée italienne dans les Alpes. Quant à l'Allemand Bauwens, il s'est fait complice du régime nazi en essayant de ramener la Fédération internationale dans son

¹¹¹ Schricker, I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 10-12 novembre 1945, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946)

¹¹² « Attacchi al presidente della FIFA », *La Gazzetta dello Sport*, 1^{er} novembre 1945. Nous remercions Nicola Sbeti pour cette information.

¹¹³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 15 août 1942. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1941-1942.

¹¹⁴ Jep Pascot est le commissaire des sports du régime de Vichy de 1942 à 1944, en d'autres termes son ministre des Sports. Sur Pascot, voir : Lassus M., « Des pelouses de rugby aux salons de Vichy : le colonel Pascot, commissaire général aux Sports (avril 1942-août 1944), dans Arnaud P. *et al.* (dir.), *Le sport et les Français pendant l'occupation : 1940-1944*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 43-58.

¹¹⁵ Bonde H., *Football with the Foe*, *op. cit.*, p. 135.

giron. À la vue de la documentation récoltée, il est toutefois difficile de déterminer exactement le positionnement de tous les membres du comité exécutif de la FIFA durant la guerre et des recherches sont assurément à mener sur ce point dans le futur.

Mais cette volonté de tourner rapidement la page de la guerre n'est-elle pas également une manière d'en rejeter les horreurs ? Les correspondances personnelles conservées à la FIFA rappellent bien cet aspect. Certains dirigeants ont par exemple vu la mort de près. À son retour des combats en 1940, Mauro indique à Schricker avoir été proche de perdre la vie dans les combats qu'il a menés dans les Alpes françaises¹¹⁶. De même, Seeldrayers voit plusieurs membres de l'Union belge être déportés par les Allemands, dont son président, Oscar Vankesbeeck. À la fin du conflit, Seeldrayers se montre très heureux que lui et sa femme soient « sortis vivants de ces terribles cinq années, sans avoir été invités à goûter aux charmes de Buchenwald et de Dachau »¹¹⁷. Même s'il ne s'agit ici que d'affaires matérielles, dès le début de la guerre, Rimet a dû déplacer ses affaires commerciales à Lyon alors que Lotsy a vu les bureaux de son usine être détruits par des raids aériens. Enfin, les bombardements intenses que connaît la ville de Cologne durant l'année 1945 rasant entièrement la maison de Peco Bauwens¹¹⁸.

En novembre 1941, le secrétaire général se fend d'une confidence personnelle à un dirigeant autrichien, Joseph Gerö : « C'est toujours une bonne surprise, quand dans ces temps de troubles on reçoit aussi parfois une bonne nouvelle¹¹⁹. » Cette phrase relève bien l'état d'inquiétude constant dans lequel sont plongés ces hommes assurément marqués par les horreurs d'un conflit qui éclate seulement trente ans après la fin de la tragédie de 1914-1918 à laquelle – il faut le souligner – ils ont la plupart participé en tant que soldats. À la vue de tous ces éléments, il n'est sans doute pas usurpé de penser qu'à la fin de la guerre, le fait de

¹¹⁶ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 15 juillet 1940. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1939-1940.

¹¹⁷ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 15 mai 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹¹⁸ Autre exemple : le secrétaire de la Fédération luxembourgeoise, Gustave Jacquemart, apprend, le 17 mars 1945 que son fils, dont il était sans nouvelles depuis plusieurs mois, se trouve au camp de Dachau. Ces informations sont indiquées dans différentes lettres de la correspondance de Rodolphe Seeldrayers.

¹¹⁹ Lettre de I. Schricker à J. Gerö, 24 novembre 1941. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance M. Andrejevic (1938-1982), dossier : 1939-1945.

rediscuter rapidement de football, comme avant le conflit, constitue pour les dirigeants de la FIFA un bon moyen d'oublier ce qui vient de se passer et de ne pas attiser de possibles divergences personnelles.

2.2.3. De la gestion de la guerre à l'entrée en Guerre froide

Afin de relancer les activités de l'organisation, il est nécessaire pour l'élite de la FIFA de perpétuer la gouvernance développée durant l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire d'agir avec tact et en accord avec leur règlement dans le but d'éviter au maximum les conflits. Dans les années qui suivent la fin de la guerre, de nouvelles mesures sont décidées dans cette perspective. Dans un article paru en 2014, Grégory Quin a abordé la relance des activités de la FIFA après la guerre. Sous cet angle, il a brièvement insisté sur les nouvelles mesures administratives prises au sein de la FIFA qui, selon lui, ont pour but de « réaffirmer les principes organisationnels de l'institution – sa gouvernance reposant sur une assemblée générale (congrès), une compétition (la Coupe du monde) et l'affirmation d'un règlement »¹²⁰. Dans les lignes qui suivent, nous souhaitons détailler quel que peu ces différents points.

Premièrement, le comité exécutif de la FIFA décide d'organiser rapidement une assemblée générale. Celle-ci se tient en juillet 1946 à Luxembourg. Le choix de la ville n'est pas anodin car la capitale du Grand-Duché avait déjà été choisie lors du congrès de 1938. Ainsi, c'est bien une continuité avec la période de l'avant-guerre qui est proposée aux associations membres de la FIFA par son comité exécutif. Outre discuter des affaires du football international, la manifestation a aussi une portée symbolique car elle doit permettre de « faire connaissance et renouer les anciennes amitiés »¹²¹. C'est pourquoi le congrès est organisé sur cinq jours, ce qui est long – dans l'entre-deux-guerres, les assemblées générales n'excèdent que rarement trois jours. Afin de recréer des liens, les activités sociales sont nombreuses. Une soirée est prévue le jour précédent l'ouverture de la manifestation et le traditionnel banquet de clôture se tient l'avant-dernier jour. L'ultime journée est uniquement consacrée à une excursion qui mènera les participants dans les hauts lieux touristiques du Luxembourg. Par ailleurs, l'élite de la FIFA décide, pour ce congrès, de prendre des distances avec leur règlement en autorisant par exemple qu'un

¹²⁰ Quin G., « La reconstruction de la Fédération Internationale de Football Association », *op. cit.*, p. 28.

¹²¹ Lettre de I. Schrickler au comité exécutif de la FIFA, 18 janvier 1946. FIFA, comité exécutif (circulaire aux membres 1946-1957).

représentant anglais se fasse le porte-parole du Pays de Galles. De même, elle tolère que des diplomates en poste en Europe représentent certaines associations sud-américaines¹²².

Deuxièmement, le comité exécutif propose aux congressistes des mesures visant à renforcer l'harmonie au sein de la Fédération internationale. Ainsi, les représentants présents décident de suivre la proposition de l'élite de l'organisation visant à reconnaître officiellement la langue espagnole au sein de la FIFA. Cette décision répond au vœu qui avait déjà été formulé par les associations sud-américaines à de nombreuses reprises par le passé. Nous avons vu que les dernières années de la guerre sont marquées par une prise de distance des associations sud-américaines vis-à-vis de la FIFA. En ce sens, par cette décision les dirigeants du comité exécutif semblent vouloir faire un pas en vue d'un rapprochement avec leurs homologues sud-américains. De plus, les congressistes acceptent de porter le nombre de dirigeants au sein du comité exécutif de neuf à douze. Le but de cette augmentation est que tous les blocs régionaux soient davantage représentés au sein de l'organisme. Tout d'abord, le poste de vice-président conféré à la Confédération sud-américaine par le congrès de 1938 est confirmé. La Confédération désigne Luis Aranha pour la représenter. De plus, un poste de vice-président est également créé spécialement pour les associations britanniques qui font leur retour dans le giron de la Fédération internationale. C'est Arthur Drewry qui est choisi par les quatre associations britanniques.

Dans le but d'éviter au maximum les conflits, il est à relever qu'aucune élection n'est réalisée durant le congrès de 1946 pour désigner les autres dirigeants du comité exécutif. Il faut souligner que s'ajoutent au contexte de la guerre deux pertes majeures pour le comité exécutif de la FIFA. En effet, le Hongrois Mor Fisher et le Tchèque Rudolph Pelikan décèdent, respectivement en 1945 et 1946, de cause naturelle. Il faut donc répondre à ces disparitions qui s'ajoutent aux départs forcés de Bauwens et Mauro. Afin de négocier au mieux cette transition, des discussions en interne ont lieu durant les semaines qui précèdent le congrès afin de nommer les dirigeants qui seront les plus consensuels et les plus représentatifs. Des démarches sont notamment entreprises par Eric von Frenckell. Le Finlandais est un dirigeant respecté dans les arcanes de la FIFA puisqu'il a été membre de son comité exécutif au début des années 1930 et qu'il est aussi membre du CIO. C'est donc un acteur important, et écouté, du sport international. En outre, il représente la Finlande, qui au regard de son histoire récente fait alors office de jonction entre l'Est et l'Ouest

¹²² Anonyme, Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA du 24 juillet 1946, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

de l'Europe¹²³. Cette position confère à von Frenckell des possibilités de discuter aisément avec la plupart des dirigeants européens du football. Après avoir « eu des conversations avec les délégués de différents pays »¹²⁴, il propose à l'assemblée de choisir les huit dirigeants suivants : le Belge Seeldrayers et le Danois Frederiksen pour les deux postes de « vice-présidents », puis le Yougoslave Andrejevic, le Chilien Bianchi, l'Écossais Kirkwood, le Suisse Krebs, le Néerlandais Lotsy et le Tchèque Valousek. Les congressistes acceptent cette proposition. Constatons que la nouvelle composition s'inscrit dans une continuité avec la FIFA des années 1930. En effet, autour du président Jules Rimet, qui est reconduit pour un nouveau mandat, et du secrétaire général Ivo Schricker, qui conserve son poste, Seeldrayers, Lotsy et Andrejevic conservent leur fonction. De même, le Tchèque Valousek peut être perçu comme le successeur de son compatriote Pelikan, qui vient de décéder. Quelques semaines plus tôt, Schricker avait d'ailleurs fait part à Jules Rimet du souhait de la Fédération tchèque de conserver un de ses ressortissants au sein du comité exécutif¹²⁵. De même, Frederiksen prend la place jusque-là détenue par le Norvégien Eie et poursuit la représentation scandinave au sein du comité exécutif. L'unique changement consiste dans le non-remplacement du Hongrois Fischer, passé à trépas quelques mois plus tôt, par un dirigeant de son pays ou de sa région. Les trois autres dirigeants, le Chilien Bianchi, l'Écossais Kirkwood et le Suisse Krebs, sont nouveaux au sein du comité. En ce qui concerne Bianchi, c'est la première fois qu'un Sud-Américain est choisi. Sa présence vient compléter celle de Luis Aranha et souligne une volonté de conférer davantage de place aux associations sud-américaines en conformité avec leur vœu exprimé depuis les années 1930. Kirkwood provient d'une association faisant partie des vainqueurs de la guerre et vient renforcer la représentation des associations britanniques. Enfin, le Suisse Jean Krebs représente un pays politiquement « neutre » durant le conflit et s'inscrit dans la lignée des dirigeants suisses ayant occupé des postes à responsabilité dans le football international¹²⁶.

¹²³ Sur la position politique de la Finlande à cette période, voir : Rainio-Niemi J., *The ideological Cold War: the politics of neutrality in Austria and Finland*, New York, Routledge, 2014.

¹²⁴ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 25-26 juillet 1946, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

¹²⁵ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 15 juillet 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

¹²⁶ Quin G., Vonnard P., « Switzerland, a stronghold in European football, 1930-1954 ? », *Sport in History*, vol. 35, n° 4, 2015, pp. 531-549.

Tableau 8. Comité exécutif de la FIFA en 1946

Nom	Fonction	Première élection	Pays	Région	Élu par
Rimet	Président	1921	France	Aucune	Congrès
Seeldrayers	Vice-président	1927	Belgique	Benelux	Congrès
Frederiksen	Vice-président	1946	Danemark	Pays du Nord	Congrès
Drewry	Vice-président	1946	Angleterre	Britannique	Britannique
Aranha	Vice-président	1946	Brésil	Amérique du Sud	Amérique du Sud
Pas désigné*	Vice-président	Pas désigné	Union soviétique	Soviétique	Union soviétique
Lotsy	Membre	1934	Pays-Bas	Benelux	Congrès
Andrejevic	Membre	1938	Yougoslavie	Balkans/ Soviétique	Congrès
Valousek	Membre	1946	Tchécoslovaquie	Soviétique	Congrès
Bianchi	Membre	1946	Chili	Amérique du Sud	Congrès
Kirkwood	Membre	1946	Écosse	Britannique	Congrès
Krebs	Membre	1946	Suisse	Aucun	Congrès

Légende : * une place est réservée à l'Union soviétique qui, à cette période, n'a pas encore désigné de représentant car elle n'est toujours pas officiellement membre de la FIFA (voir : 3.1.2.).

Dans un souci de ne pas donner trop d'influence à un bloc régional ou un autre, les regroupements régionaux qui existent dans les années 1930 (Amérique du Sud, Balkans, Benelux, Britannique et Pays du Nord) sont tous représentés dans le comité après la guerre. Par ailleurs, Andrejevic et Valousek peuvent être considérés comme les représentants d'un nouveau bloc qui est en train d'émerger au sein de la FIFA : le bloc soviétique. Après la tragédie de la guerre, il s'agit plus que jamais pour le comité exécutif de se montrer uni. À ce titre, le secrétaire général invite les dirigeants siégeant dans les différentes commissions de la FIFA, ou qui la représentent dans d'autres organismes comme l'International Board, à être solidaires des décisions prises par le comité exécutif. Si Schriker se permet d'intervenir à ce sujet, c'est que ce n'est pas toujours le cas. Par exemple, le Norvégien

Daniel Eie, nommé représentant de la Fédération à l'International Board en 1946, semble ne pas suivre les recommandations de vote transmises par le comité exécutif. Pour Schricker, cette situation est tout bonnement inadmissible¹²⁷. Cette position n'est pas sans conséquence pour l'intéressé puisque, en 1948, Eie n'est pas réélu à son poste.

Troisièmement, l'élite de la FIFA poursuit sa politique non interventionniste vis-à-vis de ses associations membres. Ainsi, lorsque durant le congrès de 1946, l'association yougoslave demande l'exclusion de l'Espagne¹²⁸, Jules Rimet coupe court à la discussion et souligne :

« Les délégués des Associations nationales se sont réunis à Luxembourg animés d'un esprit de solidarité et de camaraderie sportive qui doit exclure tous les sujets étrangers à l'ordre du jour [c'est pourquoi il] demande aux délégués de la Yougoslavie de ne pas insister pour que la question soulevée par eux soit discutée, ce qui constituerait un précédent extrêmement fâcheux pour l'avenir et risquerait de compromettre l'entente internationale [du football] »¹²⁹.

Autre exemple de cette posture de neutralité, la gestion par la FIFA de la « soviétisation » des associations nationales des pays de l'Europe de l'Est. En effet, des partis communistes commencent à prendre le pouvoir dans plusieurs pays de l'Europe centrale et se trouvent désormais placés dans la sphère d'influence de l'URSS. Ce changement a des conséquences sur le système sportif de ces pays, qui se calque dès lors sur le modèle soviétique¹³⁰ : un organisme central dirigé par l'État englobe toutes les fédérations sportives. En date du 29 mars 1946, Schricker reçoit par exemple une lettre de la Fédération hongroise soulignant que celle-ci vient d'être réorganisée. Si plusieurs anciens membres conservent leur poste, dont le secrétaire, Arpad Kenyeres, l'organisme est désormais directement

¹²⁷ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 31 mai 1948. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1948-31 décembre 1948.

¹²⁸ La Fédération yougoslave se veut à la pointe du combat contre le fascisme – sur les lettres de cette époque envoyées au secrétariat de la FIFA, il est inscrit « Mort au fascisme. Liberté au peuple » – et souhaite combattre l'Espagne franquiste sur tous les terrains.

¹²⁹ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 25-26 juillet 1946, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

¹³⁰ Pour une description du modèle soviétique d'organisation sportive, voir : Peppard V., Riordan J., *Playing politics: Soviet sport diplomacy to 1992*, Greenwich-London, Jai Press, 1992. Et pour un exemple de cette transition dans un pays satellite : Girginov V., « Bulgarian sport policy 1945-1989: A strategic relations approach », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n° 4, 2009, pp. 515-538.

rattaché à l'État et se trouve être présidé par le ministre de la Justice, Etienne Ries¹³¹. De même en Pologne, l'ancien secrétaire, Mallow, qui a participé à plusieurs congrès de la FIFA durant l'entre-deux-guerres, est remplacé. Désormais, la fédération nationale est placée sous la coupe du ministère de la Défense¹³². Le 8 juin 1946, Schricker mentionne à Rimet que les associations bulgares et roumaines « se trouvent dans la zone d'influence russe »¹³³. Comme lors des années 1930 avec les partis fascistes, les officiels de la FIFA prennent simplement note de ces changements, considérant qu'il s'agit là d'affaires internes aux fédérations concernées.

Quatrièmement, le comité exécutif s'emploie à relancer l'activité de la Fédération. Sur ce point, un élément crucial est l'organisation d'une prochaine édition de la Coupe du monde. Signe de l'importance du sujet, il constitue l'un des points majeurs de l'assemblée générale de 1946. Les congressistes se montrent prudents dans le choix des futurs organisateurs : il s'agit notamment de ne pas choisir des pays qui ont participé trop activement à la dernière guerre afin d'éviter de possibles polémiques en interne. Pour la première compétition d'après-guerre, le congrès de 1946 décide que le tournoi se déroulera au Brésil. Tout d'abord, malgré le gouvernement dictatorial de Getulio Vargas et certaines positions ambiguës vis-à-vis de l'Axe durant la première partie du conflit, le Brésil s'est positionné du côté des Alliés en déclarant la guerre à l'Allemagne en 1942. De fait, il est considéré sur la scène internationale comme faisant partie des vainqueurs du conflit. Ce choix permet aussi de répondre aux attentes des Sud-Américains, qui souhaitent depuis l'édition de 1938 que la Coupe du monde se déroule sur leur continent. Ainsi, leur offrir l'organisation de l'épreuve permet de désamorcer un peu plus les tensions qui existent entre Sud-Américains et Européens au sein de la Fédération. Signe d'une volonté de remettre rapidement en route le tournoi, il est prévu qu'il ait lieu en 1947 déjà. Cependant, en raison de difficultés organisationnelles, l'épreuve est repoussée et une nouvelle discussion sur le sujet est prévue pour le congrès de 1948¹³⁴. Finalement, les délégués présents décident que la compétition se déroulera en 1950. Ainsi, cinq ans

¹³¹ Lettre de A. Kenyeres à I. Schricker, 29 mars 1946. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Hongrie (1937-1965), dossier : 1937-1950.

¹³² Fryc A., Ponczek M., « The Communist Rule in Polish Sport History », *The International Journal of the History of Sport*, vol. 26, n° 4, 2009, pp. 501-514.

¹³³ Lettre de I. Schricker à J. Rimet, 8 juin 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance J. Rimet (1945-1950), dossier : 1^{er} janvier 1945-31 décembre 1946.

¹³⁴ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA des 27-28 juillet 1948, n.d. FIFA, XXV-XXVII congrès ordinaires (1946-1952, rapport d'activité).

après la fin du conflit international, la FIFA voit son éprouve phare être à nouveau organisée, ce qui va dans le sens d'un retour « à la normale » dans les affaires de la FIFA.

Cinquièmement, les dirigeants prennent des décisions en vue de développer la structure administrative du secrétariat. Il s'agit de permettre au secrétaire général d'être plus efficace dans son travail, mais aussi de contrôler davantage que par le passé les affaires de la FIFA. Tout d'abord, Seeldrayers demande désormais à Schricker que les circulaires « qui engagent la politique de la [FIFA] »¹³⁵ soient soumises aux membres du comité exécutif ou au comité d'urgence, avant de les envoyer aux associations membres de l'organisation. Cette action permet d'avoir un plus grand contrôle sur les documents officiels de la Fédération internationale mais aussi d'offrir un discours lisse et uni tant vis-à-vis des associations membres de la FIFA que des acteurs extérieurs au domaine footballistique. Il est également demandé au secrétaire général de prendre des notes durant les séances, ce qu'il ne faisait pas avant la guerre. De même, Seeldrayers suggère qu'à l'avenir le procès-verbal soit « fait au fur et à mesure des débats et lu et approuvé à la fin de la dernière séance »¹³⁶. Ce type de démarche participe à la professionnalisation du secrétariat, schéma assez classique qui s'opère lorsqu'une organisation connaît un accroissement de ses tâches, comme l'ont montré plusieurs travaux de chercheurs s'intéressant à la problématique des groupes d'intérêts¹³⁷. Si la gestion de l'après-guerre peut expliquer ces changements, ils s'inscrivent effectivement aussi dans le développement du travail du secrétariat. En effet, depuis 1945, la FIFA voit son nombre de membres augmenter chaque année, ce qui engendre des tâches de correspondance supplémentaires pour le secrétaire. C'est pourquoi, à partir des années 1947-1948, de nouveaux collaborateurs sont engagés. Tout d'abord, le secrétaire général dispose d'une nouvelle aide en la personne de « Mlle » Kurmann¹³⁸. De même, un comptable, M. Tabord, est engagé. Signe de l'importance de cette nomination, Jules Rimet fait spécialement le déplacement pour l'introniser et écrit à Seeldrayers qu'avec

¹³⁵ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 3 octobre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹³⁶ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 27 février 1946. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹³⁷ Mach A., *Groupes d'intérêt et pouvoir politique*, Lausanne, PPUR, 2015, pp. 31-45.

¹³⁸ Dans les correspondances des dirigeants du comité exécutif de la FIFA, elle est appelée « Mlle ». Un bref article de *France football* lui est consacré lors de la Coupe du monde de 1950. « La petite histoire de la Coupe du monde », *France football*, 12 juillet 1950.

ces deux nouvelles personnes, la FIFA aura « maintenant une comptabilité correcte et à jour »¹³⁹. Ces améliorations réjouissent le secrétaire général Schricker, qui écrit à son président qu'un vent nouveau souffle sur le secrétariat. Ainsi, les premières années qui suivent la sortie du conflit correspondent à une nouvelle étape du développement de l'administration de la FIFA.

Si la fin de la guerre paraît avoir été bien négociée par l'élite de la FIFA et a permis de relancer les activités de la FIFA, dans les années 1947-1948, ils doivent faire face à une nouvelle menace pour la stabilité de leur organisation : la Guerre froide. En effet, comme l'ont indiqué plusieurs chercheurs¹⁴⁰, 1947 marque un moment de rupture entre l'Est et l'Ouest, en particulier avec la mise en place par l'URSS d'un bureau devant davantage fédérer les actions des partis communistes internationaux, le Kominform¹⁴¹. L'élite de la FIFA est directement touchée puisque le « coup de Prague » de février 1948, qui correspond à la prise de pouvoir définitive des communistes en Tchécoslovaquie, va entraîner la démission de Vaclav Valousek. En avril, il informe ses collègues du comité exécutif de la FIFA que des transformations ont eu lieu au sein de la Fédération tchèque et précise : « La composition [du] comité [exécutif] a été modifiée par une décision du gouvernement de créer dans toutes les fédérations sportives des comités d'action en attendant des élections qui auront lieu incessamment conformément aux statuts de l'Association¹⁴². » Ces événements lui ont fait perdre sa place à la tête de la fédération nationale et même s'il conserve un poste de conseiller aux affaires internationales, son opposition au communisme l'oblige finalement à quitter ses fonctions. Quelques semaines plus tard, il quitte son pays et s'installe en Suède. Cette influence du contexte de tension qui sévit entre les blocs de l'Est et de l'Ouest se confirme lors du congrès de la FIFA de 1948 qui a lieu durant les premiers Jeux olympiques de l'après-guerre à Londres – auxquels

¹³⁹ Lettre de J. Rimet à R.W. Seeldrayers, 3 juillet 1948. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1947-31 décembre 1949.

¹⁴⁰ Berstein S., Milza P. (dir.), *L'année 1947*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007. De même, dans son histoire de la Guerre froide, George-Henri Soutou affirme : « À la fin de l'année 1947, la Guerre froide était déclarée » : Soutou G.-H., *La guerre de cinquante ans. Le conflit Est-Ouest, 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001, p. 189.

¹⁴¹ Sur la création du Kominform, voir : Pons, S., *The global revolution. A history of international communism. 1917-1991*, Oxford, Oxford University Press, 2014, pp. 155-167.

¹⁴² Lettre de V. Valousek au comité exécutif de la FIFA, 16 avril 1948. FIFA, correspondance avec les associations nationales : Tchécoslovaquie (1938-1998), dossier : 1939-1950.

l'URSS ne participe pas car elle n'est toujours pas membre du Comité olympique – et de manière concomitante aux premières aides issues du Plan Marshall¹⁴³, qui termine d'achever la scission entre les deux blocs. Parmi la vingtaine de congressistes provenant des pays du bloc soviétique, seuls trois dirigeants (le Polonais Przeworski, le Tchèque Valousek, tout de même présent mais à titre personnel et le Yougoslave Andrejevic) ont déjà, par le passé, participé à ce genre de manifestations. L'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal sont au contraire tous représentés par au moins un dirigeant ayant déjà participé aux assemblées générales de la FIFA durant les années 1930. Le cas des associations des pays de l'Est est donc l'exception qui ne confirme pas la règle. Il est d'ailleurs à noter que, pour Przeworski et Valousek, il s'agit de leur dernier congrès.

En outre, les congressistes prennent la décision de nommer un dirigeant de la Fédération des États-Unis en remplacement de Valousek. D'un point de vue footballistique, cette nomination interroge, car ce pays n'est pas un acteur majeur du ballon rond. Pourtant, dès septembre 1945, Seelldrayers indiquait au secrétaire général que si la Fédération des États-Unis n'est pas une puissance majeure de la FIFA, il fallait néanmoins tenir compte de son avis¹⁴⁴. L'élection d'un dirigeant d'Amérique du Nord, en l'occurrence Randolph Manning, souligne bien la recherche du neutralisme portée par le comité exécutif de la FIFA, posture suivie par une majorité des congressistes de la FIFA. Car la présence d'un États-unien au sein de son élite permet de contrebalancer la présence d'un vice-président soviétique et ainsi de limiter ses possibilités d'action à la tête de l'organisation. Sous cet angle, un autre changement de taille se produit avec la non-réélection du Yougoslave Andrejevic. Actif dès les années 1930 au sein des arcanes de la FIFA et dans le comité exécutif depuis 1938, sa non-reconduction peut sembler une surprise. Toutefois, dans ce fameux jeu de balance, n'est-elle pas une occasion de rendre un peu de change à l'URSS, ce pays étant désormais en lutte contre la Yougoslavie sur la scène internationale¹⁴⁵ ? Fait intéressant, il est remplacé par Giovanni Mauro. Ce retour en grâce

¹⁴³ Sur le Plan Marshall, voir : Schain M. (ed.), *The Marshall plan: fifty years after*, New York, Palgrave, 2001.

¹⁴⁴ Lettre de R.W. Seelldrayers à I. Schricker, 17 mars 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seelldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁴⁵ Cette dernière étant désormais mise au ban par les autres pays communistes. Sur les raisons du schisme, voir Kullaa R., *Non-alignment and its origins in Cold War Europe. Yugoslavia, Finland and the Soviet Challenge*, Londres, I.B. Tauris, 2012.

du dirigeant italien permet de minimiser le possible mécontentement des Yougoslaves, car la Fédération italienne entretient des relations de proximité avec eux, et ce malgré quelques tensions momentanées autour de l'administration footballistique de la ville de Trieste¹⁴⁶. Après ces élections, les pays du bloc soviétique n'ont donc plus qu'un vice-président comme représentant au sein du comité exécutif. Ces propos restent toutefois au stade de l'hypothèse car nous n'avons pas le détail des votes ni retrouvé des données dans les correspondances personnelles sur ce jeu de « chaises musicales », qui permettraient d'appuyer ce propos.

Mais l'élection de Manning pose une autre question. N'est-ce pas aussi pour répondre aux rapports de force Europe-Amérique du Sud que ce dernier est élu ? En effet, en raison de sa trajectoire professionnelle et footballistique, Manning fait partie de la même génération que les dirigeants européens qui officient au sein du comité exécutif de la FIFA. Né en Europe, il a effectué ses études en Allemagne où il s'est notamment lié d'amitié avec Ivo Schriker. Parti pour les États-Unis, il a œuvré au développement du football dans son pays. Durant toutes ces années, il est resté en contact constant avec des dirigeants comme Rimet ou Schriker et partage des idées proches d'eux quant au développement du football, et en particulier de la FIFA. Dès lors, Manning ne soutient sans doute pas les volontés décentralisatrices des dirigeants sud-américains. Or la décennie 1940 correspond à une prise de distance des associations sud-américaines vis-à-vis de la FIFA et à une consolidation de leur entité continentale, de sorte que celle-ci puisse se faire la porte-parole de leur volonté de réorganiser la FIFA.

2.3. L'émergence d'un contre-pouvoir américain

À la fin des années 1930, les tensions aperçues entre Européens et Sud-Américains paraissent s'atténuer. En effet, dans le but de « resserrer les liens existants entre les associations de l'Amérique du Sud et la FIFA »¹⁴⁷, Jules Rimet entame, en 1939, un voyage en Amérique du Sud. Il est

¹⁴⁶ Sur les tensions italo-yougoslaves autour de la ville de Trieste, voir : Archambault, Fabien, « Le football à Trieste de 1945 à 1954 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 111, n° 3, 2011, pp. 49-58. Et pour une étude davantage basée sur les aspects géopolitiques : Sbeti, N., « Playing at the border of the cold war: the case of the city of Trieste (1945-1948) », dans Vonnard P., Sbeti N., Quin G., *Beyond boycotts, op. cit.*, pp. 17-32.

¹⁴⁷ Schriker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 3-4 juillet 1939, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1939).

bien accueilli par les dirigeants sud-américains et, à son retour, indique à ses collègues du comité exécutif que son voyage a certainement resserré les liens entre la FIFA et l'Amérique du Sud. Signe de l'amélioration des relations entre les dirigeants des deux continents, les délégués sud-américains annulent, quelques semaines plus tard, les Accords du Congrès de Santiago¹⁴⁸. Mais cet apaisement n'est que passager et va être remis en cause par la guerre.

2.3.1. La structuration de la Confédération sud-américaine

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le fossé entre l'Amérique du Sud et le secrétariat de Zurich se creuse. Les difficultés dans les liaisons postales ont pour conséquence de réduire les communications entre les associations sud-américaines et la FIFA¹⁴⁹. Dès lors, même s'il essaie de maintenir l'autorité de la Fédération internationale sur le football en Amérique du Sud, le secrétaire Schricker n'a, en réalité, qu'un contrôle relatif sur les actions des dirigeants de la Confédération sud-américaine. En fait, il ne reçoit que peu d'informations sur ce qui se passe en Amérique du Sud sur le plan footballistique. Les demandes d'informations qu'il transmet tant auprès des associations nationales que de la Confédération sud-américaine restent le plus souvent sans réponse. Dès lors, il tente de se renseigner par ses propres moyens et utilise d'autres canaux. À ce titre, il se base notamment sur des informations paraissant dans des journaux européens spécialisés dans le football. Ce mode de fonctionnement témoigne des difficultés auxquelles le secrétaire fait face pour se procurer des informations sur ce qui se passe réellement sur ce continent.

Ces difficultés sont d'autant plus grandes que le représentant sud-américain au comité exécutif, Luis Dupuy, ne joue pas son rôle de relayeur d'informations. En effet, à partir de 1940, il ne semble plus disposer d'assez de temps pour s'atteler à cette tâche. Diplomate en représentation auprès du régime de Vichy, il annonce même sa démission en 1941. Celle-ci n'est toutefois pas acceptée par la Confédération sud-américaine car ses dirigeants estiment le moment peu opportun. Il serait, en effet, difficile de trouver un représentant qui soit impliqué autant que Dupuy dans les affaires footballistiques. Cette décision soulage Schricker, car il considère

¹⁴⁸ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 21 avril 1939. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1939).

¹⁴⁹ Lettre I. Schricker à E. Borrero, 28 février 1944. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

l'Uruguayen comme une personne « énergique et intelligente »¹⁵⁰, dotée d'un bon état d'esprit, ajoute-t-il à son sujet. De plus, il constitue une aide précieuse pour le secrétaire général de la FIFA, car si Schricker comprend l'espagnol, il n'en maîtrise pas toutes les subtilités. En conséquence, des propos dans les courriers qu'il reçoit peuvent, parfois, lui échapper. Mais Dupuy se montre de moins en moins présent, ce qui oblige Schricker à faire appel au secrétaire de la Fédération espagnole pour l'aider à traduire plusieurs lettres¹⁵¹. Finalement, en 1943, Luis Dupuy annonce une nouvelle fois sa démission, « son gouvernement ayant rappelé tous les fonctionnaires diplomatiques accrédités en France »¹⁵². Face à ce contexte, la Confédération sud-américaine n'a pas d'autres choix que de le libérer de ses fonctions. Ainsi, la FIFA se retrouve dans la même situation que dix ans auparavant avec Enrique Buero. Comme son prédécesseur, Dupuy est un fonctionnaire politique en place en Europe et il est, parfois, amené à changer de fonction. Cette situation n'est pas sans conséquence puisqu'elle limite l'établissement d'une relation continue et de confiance entre les dirigeants européens et leurs homologues sud-américains.

Or, au fil du conflit international, les associations sud-américaines prennent leurs distances vis-à-vis de la FIFA, certains matchs internationaux étant par exemple joués en ne suivant pas les règlements de la Fédération internationale¹⁵³. Certes, les pays d'Amérique du Sud ne restent pas en dehors du conflit mondial, toutefois ces pays sont tout de même moins touchés par les hostilités que les pays européens. D'un point de vue footballistique, cela signifie que la guerre n'a que peu d'impact sur les échanges à l'intérieur du continent sud-américain. Pour la FIFA, qui doit faire face à des difficultés financières, les rentrées d'argent sur les rencontres entre les associations sud-américaines s'avèrent cruciales. Dès le début de la guerre, Schricker fait part à leur représentant au sein du comité exécutif de la FIFA, Luis Dupuy, de son souhait d'organiser des rencontres entre des associations sud-américaines (par exemple Uruguay-Argentine ou Brésil-Pérou) qui auraient comme avantage de soutenir les finances de la FIFA. En outre, Schricker mentionne que de tels matchs

¹⁵⁰ Lettre de I. Schricker à E. Borrero, 17 mars 1943. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁵¹ Lettre du secrétaire de la fédération espagnole à I. Schricker, 19 mai 1941. FIFA, FIFA, correspondance avec les associations nationales : Espagne (1935-1963), dossier : 1935-1950

¹⁵² Lettre de I. Schricker à E. Borrero, 17 mars 1943. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁵³ Lettre de I. Schricker à E. Borrero, 17 décembre 1942. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

permettraient de créer « une forte sympathie en Europe »¹⁵⁴, qui pourrait compter au moment de l'attribution de la future Coupe du monde. Si Dupuy répond positivement à la requête de Schricker, le secrétaire doit néanmoins constater, quelques mois plus tard, qu'il n'a toujours pas reçu d'informations à ce sujet. Dans les mois qui suivent, ce dernier commence à se plaindre des difficultés que les associations sud-américaines ont à lui envoyer leur contribution financière. Dans ces temps financièrement difficiles pour la FIFA – un déficit de 12 000 francs suisses est par exemple budgété pour l'année 1942 –, Schricker insiste pour qu'elles versent rapidement le pourcentage sur les recettes des rencontres internationales. Sur ce point, notre interprétation diffère quelque peu de celle de Paul Dietschy qui, dans son article sur la mondialisation de la FIFA, indique que les associations sud-américaines restent loyales vis-à-vis de la FIFA sur le plan financier¹⁵⁵. Certes, une partie des montants dus à la FIFA sont bel et bien versés par des associations sud-américaines durant le conflit¹⁵⁶. Cependant, il nous semble que, de manière générale, celles-ci répondent difficilement aux sollicitations de Schricker. C'est pourquoi il contacte, à plusieurs reprises, le secrétaire de la Confédération sud-américaine, Effrain Borrero. Afin de le pousser à agir, Schricker lui indique que les associations des pays en guerre, à savoir les associations européennes, « qui sont dans une situation beaucoup plus difficile que les associations du continent sud-américain n'ont à aucun moment cessé de payer régulièrement, malgré toutes les difficultés causées par les prescriptions de l'Office de compensation pas seulement leurs cotisations, mais aussi les pourcentages de leurs matchs internationaux »¹⁵⁷. La correspondance entretenue entre les pays européens et le secrétaire général de la FIFA montre que ce dernier leur transmet également plusieurs lettres de rappel. Cependant, celles-ci font fort souvent la sourde oreille aux demandes du secrétaire. De même, la Confédération sud-américaine rechigne à lui indiquer les résultats des championnats continentaux de 1939 et 1942, sur lesquels la FIFA a aussi le droit de percevoir un pourcentage. En outre, lors du congrès ordinaire de la Confédération sud-américaine de 1942, un représentant chilien

¹⁵⁴ Lettre de I. Schricker à L. Dupuy, 13 février 1941. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁵⁵ Dietschy P., « Making football global », *op. cit.*, p. 287.

¹⁵⁶ Par exemple, la FIFA reçoit en juillet 1942 un versement des associations de la Colombie, de l'Équateur, du Paraguay et du Pérou. Lettre de E. Borrero à I. Schricker, 5 juillet 1942. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁵⁷ Lettre de I. Schricker à E. Borrero, 17 mars 1943. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

propose que les fédérations sud-américaines ne paient plus que la moitié du montant des cotisations annuelles dues à la FIFA. L'argument évoqué est la diminution des dépenses de la Fédération internationale, dont l'activité est ralentie à cause de la guerre¹⁵⁸. Même si Borrero peut indiquer à Schricker, quelques mois plus tard, qu'au vu des délibérations, cette proposition n'a pas été adoptée, celle-ci montre bien qu'un détachement du pouvoir de la FIFA s'opère progressivement chez les dirigeants sud-américains.

Tableau 9. Charges de la FIFA en 1938 et en 1942 (en francs suisses)

Charges 1938		Charges 1942	
Postes	Montants	Postes	Montants
Comité	12 196	Comité	2 304,55
Salaire et Loyers	28 072,90	Salaire et Loyers	24 916,35
Frais de postes	8 568,05	Frais de postes	4 272,80
Fournitures de bureau + imprimés	1 650,75	Fournitures de bureau + imprimés	2 465,26
Annuaire	2 265,50		
Organe officiel	2 558,10		
Divers	876,22	Divers	1 177,58
Total	56 186,52	Total	35 136,54

En fait, la guerre semble offrir une opportunité aux associations sud-américaines de s'affranchir de la tutelle de la FIFA. Mais, vu la situation chaotique de l'Europe, elles estiment aussi que ce sera à elles de reconstruire la FIFA après 1945. C'est pourquoi, durant les hostilités déjà, elles prennent des décisions sur le futur du football international. Ainsi, lors d'un congrès de la Confédération sud-américaine tenu en 1941, les représentants présents formulent le souhait que le premier congrès de la FIFA après la guerre se déroule en Espagne, remettant en question la décision prise lors de l'assemblée de 1938 lors de laquelle le Luxembourg avait été choisi¹⁵⁹. Cette initiative devrait permettre de renforcer les liens de l'Amérique du Sud avec l'ancienne puissance coloniale en créant un bloc

¹⁵⁸ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, juillet 1942. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁵⁹ Schricker I., Procès-verbal de l'assemblée générale de la FIFA du 3 juin 1938, n.d. FIFA, XX-XXIV congrès ordinaires (1931-1938, rapport d'activité).

de pays latins. De plus, c'est aussi un moyen pour les Sud-Américains de faciliter leur participation. Premièrement, il leur sera plus aisé d'y accéder par bateau. Deuxièmement, au regard des liens entretenus avec l'Espagne franquiste, le risque de tracasseries administratives pour obtenir les visas sera moins délicat. En outre, durant ce même congrès de 1941, il est décidé de créer une commission afin de statuer sur le cas de la prochaine Coupe du monde. Hormis le souhait qu'elle soit disputée en Amérique du Sud, ses membres chargent « le comité exécutif de la Confédération sud-américaine d'entreprendre par l'entremise de son délégué auprès de la FIFA des démarches ayant pour but de renvoyer la Coupe du monde à l'année 1942 »¹⁶⁰ et d'organiser la future épreuve dans les 18 mois après la fin du conflit en Europe. Ces décisions montrent que la Confédération sud-américaine tend à prendre des prérogatives qui sont, en temps normal, l'apanage de la FIFA.

À la fin de la guerre, le nouveau représentant de la Confédération sud-américaine dans le comité exécutif de la FIFA, Augustin Matienzo, poursuit cette politique et fait part à ses collègues européens des volontés de l'organisation qu'il représente. Fils d'un célèbre juriste argentin qui a participé à la création de l'État, Matienzo est un haut dignitaire de la Fédération argentine. Lui-même a emprunté la voie de son père puisqu'il est docteur en droit et enseigne à la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires. Fort de sa formation de juriste, en juillet 1945, il envoie un courrier à Schricker dans lequel il explique que le comité exécutif n'est plus légitime puisque les mandats des derniers membres sont terminés depuis 1942¹⁶¹. Selon lui, ce dernier n'a donc plus aucune faculté « pour se réunir et dicter des résolutions [en tant que] directeur de [la FIFA] »¹⁶². À la vue de cette situation, il indique que la Confédération sud-américaine se permet de reprendre le flambeau et souhaite convoquer un congrès qui se déroulera à Montevideo en 1946. Constatons que, dans un positionnement plus ferme, le lieu du futur congrès de la FIFA est finalement situé en Amérique du Sud plutôt qu'en Espagne. Cette proposition est novatrice, car la convocation du congrès est normalement l'apanage du secrétariat de la FIFA. De plus, ces manifestations se sont jusqu'ici toujours déroulées en Europe. Les Sud-Américains tentent donc de profiter de la confusion qui existe à la fin

¹⁶⁰ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 25 janvier 1941. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁶¹ En effet, les mandats de la FIFA durent quatre années et comme le dernier congrès a eu lieu en 1938, le dirigeant en déduit qu'en l'absence d'assemblée générale leur mandat est échu en 1942.

¹⁶² Lettre de A.N. Matienzo à I. Schricker, 23 juillet 1945. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

de la guerre pour prendre davantage de pouvoir au sein de la FIFA, voire se proposer comme une alternative. Il s'agit donc d'une attaque frontale vis-à-vis de l'autorité de la FIFA, la requête des dirigeants sud-américains reflétant bien l'air du temps de cette sortie de conflit qui voit, d'une part, le pouvoir des grandes puissances européennes être remis en question sur la scène internationale et, d'autre part, l'émergence des pays extra-européens comme de nouveaux acteurs de la politique internationale. L'importance croissante de l'Amérique du Sud au niveau international n'est pas visible que dans le domaine sportif. Eric Helleiner a souligné la présence de neuf pays sud-américains, quatre pays africains et cinq pays asiatiques lors des conférences qui débouchent sur la formation des organismes de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international). Certes, il souligne que les États-Unis et la Grande-Bretagne doivent être considérés comme les leaders du projet, mais il relève que « l'influence [dans les discussions] des délégués d'Amérique du Sud et d'autres pays du Sud ne doit pas être sous-estimée »¹⁶³. Cet aspect se retrouve aussi d'une certaine manière dans un texte de Nadjib Souamaa dans lequel l'auteur indique brièvement qu'au sein de l'Organisation internationale du travail, des liens plus fermes sont tissés avec les Sud-Américains, et ce dès la sortie de la Deuxième Guerre¹⁶⁴.

Les dirigeants du comité exécutif de la FIFA réagissent néanmoins vigoureusement à cette tentative d'ingérence latino-américaine. Seeldrayers, également juriste de profession, contredit les arguments juridiques avancés. S'il constate, comme Matienzo, que les mandats sont terminés, il indique qu'« il est de règle dans tous les organismes [et] dans tous les États qu'en attendant qu'il puisse être pourvu à leurs remplacements, [les membres] restent en fonction et doivent assurer l'expédition des affaires courantes »¹⁶⁵. En outre, il renforce son argumentaire par des références historiques et rappelle que, lors de la Première Guerre mondiale, c'est le secrétaire Hirschman qui avait convoqué un congrès à Anvers, raison pour laquelle cette tâche doit incomber à Ivo Schricker. Son explication historique est toutefois discutable car les événements sont beaucoup plus complexes en 1919, la FIFA étant passée tout près d'une scission interne. Sous cet angle, la position des Sud-Américains rappelle celle des

¹⁶³ Helleiner E., *Forgotten Foundations of Bretton Woods. International Developments and the Making of the Postwar Order*, Ithaca, Cornell University Press, 2014, p. 15.

¹⁶⁴ Souamaa N., « L'OIT d'un après-guerre à l'autre : entre modèle universel et régionalisme européen », *Les Cahiers Irice*, vol. 9, n° 1, 2012, pp. 23-46.

¹⁶⁵ Lettre de R.W. Seeldrayers à I. Schricker, 3 octobre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

Britanniques qui avaient voulu prendre le *leadership* de l'organisation au sortir du premier conflit mondial. Le comité exécutif suit la position de Seeldrayers et refuse la proposition de la Confédération sud-américaine. Sans doute vexé par cette situation, Matienzo, pourtant invité¹⁶⁶, ne se rend pas à la réunion du comité exécutif de novembre 1945. Cette absence renforce la position des Européens puisqu'ils peuvent décider à leur guise de la remise en route de la FIFA. Signe de cette conservation du pouvoir par les Européens, le congrès de la FIFA de 1946 se déroule bel et bien en Europe, et même au centre du continent, à Luxembourg. Par cette décision, les membres du comité exécutif se placent dans la continuité des décisions prises lors du congrès de 1938. Ce procédé a l'avantage de montrer que, malgré les six années terribles qui viennent de s'écouler, l'élite de la FIFA s'attelle à poursuivre le travail sur les bases décidées avant la guerre. Mais le lieu choisi sonne aussi comme une sanction vis-à-vis de l'attitude des Sud-Américains, la ville de Luxembourg ne possédant, en effet, aucune liaison aérienne¹⁶⁷. Dès lors, pour s'y rendre, les associations qui proviennent de pays non européens vont devoir passer par un autre pays, ce qui implique des démarches administratives supplémentaires, notamment en matière de visa.

Cette décision n'offre pas les meilleures garanties d'un rapprochement entre les dirigeants sud-américains et européens. C'est d'autant plus le cas que, depuis le début de la guerre, l'idée de mettre sur pied un organisme panaméricain est discuté. Celui-ci créerait une agrégation d'une vingtaine d'associations qui pourrait permettre de concurrencer le pouvoir des Européens au sein de la FIFA.

2.3.2. Créer une contre-organisation ?

Dès la fin des années 1930, la Confédération sud-américaine a élargi son territoire de juridiction et concerne dorénavant tous les pays de son continent, excepté le Venezuela. En effet, en 1936, un élargissement

¹⁶⁶ Anonyme, « Délégué de la Confédération sud-américaine auprès de la FIFA », n.d. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁶⁷ L'idée d'organiser le congrès dans la ville de Lisbonne, un temps évoquée au sein du comité exécutif, afin de faciliter la participation des associations sud-américaines, est finalement abandonnée. Cette décision témoigne sans doute de la volonté de ses dirigeants de répondre aux ambitions sud-américaines. Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 16 octobre 1945. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

s'opère avec l'adhésion de la Colombie. Puis, l'association d'Argentine y fait officiellement son retour en 1941¹⁶⁸. Il est difficile de savoir les raisons qui expliquent que le retour de l'Argentine s'opère à ce moment-là, mais il constitue un élément important pour la légitimité de la Confédération sud-américaine, ce pays étant assurément l'une des principales fédérations de football du continent. De plus, l'Argentine entretient aussi des liens internationaux avec plusieurs associations, dont la fédération anglaise¹⁶⁹. Le retour de l'Argentine s'inscrit dans un contexte qui voit la Confédération sud-américaine bénéficier d'une plus grande reconnaissance sur le continent, comme le montre la participation lors de la Copa America. En effet, les éditions disputées en 1942 et surtout en 1945 sont les tournois qui rassemblent le plus de participants de l'histoire. Il semble que la nomination d'un nouveau président à la tête de la Confédération sud-américaine ne soit pas étrangère à cette situation. C'est en janvier 1939 que le Chilien Luis Valenzuela accède à ce poste. Président de la Fédération chilienne depuis la fin des années 1930, Valenzuela, qui commence ici un mandat de près de quinze ans, va marquer l'organisme de son empreinte, notamment en cherchant à renforcer les liens en interne mais aussi en créant des alliances avec des organismes extérieurs. Durant les mois qui suivent son élection, des décisions importantes sont prises dans le but de rapprocher les associations membres de la Confédération.

Tout d'abord, en 1941, il est question de créer un Jour du football sud-américain, qui serait fixé au 9 juin. Cette date fait référence à l'obtention de l'organisation de la Coupe du monde par l'Uruguay. Aspect commémoratif certes, mais aussi une manière de rappeler aux Européens que le grand tournoi mondial a pu être lancé grâce aux actions des Sud-Américains. De même, dans le cadre des commémorations du 450^e anniversaire de la découverte des Amériques par Christophe Colomb, qui se déroulent en 1942, le comité exécutif de la Confédération sud-américaine évoque l'idée d'organiser un match entre une sélection sud-américaine et une équipe espagnole. Nous pouvons supposer que l'invitation de l'Espagne permettrait de fortifier les relations latines au sein de la Fédération internationale. Signe de cette volonté de créer des rapprochements avec les anciens colonisateurs, le cas du Brésil est aussi étudié. En effet, conscients que le continent sud-américain connaît « des nations de race espagnole

¹⁶⁸ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 8 juillet 1941. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁶⁹ Brook Hirst A., Rapport annuel du président de la FA (1942-1943), n.d. FA, Minutes and proceedings from June 1943 to June 1945.

et portugaise »¹⁷⁰, les dirigeants de la Confédération envisagent d'inviter, quelques mois plus tard, l'équipe du Portugal à venir disputer un match analogue en Amérique du Sud. Cette démarche a pour but explicite de tisser des liens plus solides avec le Brésil, dont les dirigeants ont parfois pris, dans les années 1930, leurs distances vis-à-vis des positions de la Confédération. À notre connaissance, ces deux rencontres ne se sont toutefois pas disputées.

Dans le même temps, le congrès de 1941 décide de renforcer la structure de la Confédération sud-américaine. À ce titre, un tournus du siège de l'organisation est désormais établi. Celui-ci suivra la nationalité du secrétaire et sera donc transféré, à tour de rôle, dans les grandes villes de différents pays sud-américains. Suivant ces dispositions, au début de l'année 1940, le secrétaire Effrain Borrero met sur pied un siège à Barranquilla (Colombie). Quelques années plus tard, le siège se trouve en Bolivie, à Cochabamba. Cette manière de fonctionner limite sans doute la structuration de la Confédération puisqu'il n'y a pas de secrétaire permanent pouvant assurer une continuité de travail sur le long terme. Par contre, elle a comme avantage de concerner toutes les associations membres, puisque chacune d'elle pourra à l'avenir potentiellement accueillir le siège de l'organisation. Ces mécanismes sont créés afin de renforcer le pouvoir de la Confédération en interne. Outre de permettre de nouvelles collaborations en football à l'échelle continentale, ces actions ont également comme but de montrer aux dirigeants de la FIFA que désormais ils ont face à eux une organisation mieux structurée et pouvant défendre la voix de l'Amérique du Sud dans la Fédération internationale. Afin d'être plus efficiente sur ce point, la Confédération sud-américaine envisage des alliances avec les associations se trouvant en Amérique centrale.

À la fin des années 1930, le football connaît un développement croissant dans cette région. Par exemple, si lors des Jeux de l'Amérique centrale et des Caraïbes disputés en 1938 seuls cinq pays (la Colombie, le Costa Rica, le Mexique, le Panama et le Salvador) prennent part à l'épreuve de football, cinq ans plus tard, un tournoi de football organisé au Salvador voit la participation de treize équipes (Colombie, Costa Rica, Curaçao, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Puerto Rico, Saint-Domingue, Salvador et Venezuela)¹⁷¹. En conséquence,

¹⁷⁰ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 8 juillet 1941. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁷¹ Lettre de I. Schricker à R.W. Seelndrayers, 23 novembre 1943. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seelndrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

malgré l'influence culturelle nord-américaine, qui a tendance à favoriser le développement de sports comme le base-ball ou le basket-ball¹⁷², le football commence également à s'implanter durablement en Amérique centrale. Cette situation ne va pas sans poser des problèmes au secrétaire général de la FIFA, qui rappelle à la Fédération du Salvador que « les associations de Guatemala, Jamaïque, Nicaragua, Puerto Rico et Saint-Domingue ne sont pas affiliées à la FIFA »¹⁷³. En conséquence, il ne devrait pas être possible pour les associations membres de la Fédération internationale de jouer contre elles. Cette requête témoigne de la volonté de contrôler les actions des associations extra-européennes, mais elle montre aussi que le pouvoir de la FIFA n'est que faiblement exercé dans ces régions. Dans une lettre écrite en février 1943 à Seeldrayers, Schricker déplore le peu d'influence du conseiller pour l'Amérique centrale auprès de la FIFA, Campbell. Le secrétaire général note que celui-ci semble surtout être actif à Cuba et au Mexique et que son influence a encore diminué « depuis la constitution de la Confédération d'Amérique centrale »¹⁷⁴. Pour les dirigeants sud-américains, créer des liens avec leurs homologues d'Amérique centrale permettrait de favoriser les échanges footballistiques avec leurs homologues plus au Nord mais aussi de possiblement créer une « voix de l'Amérique » au sein de la FIFA.

Idée déjà développée au début des années 1930, la formation d'une entité panaméricaine prend assurément du corps dans la décennie suivante. Ainsi, lors du congrès ordinaire de la Confédération sud-américaine de 1941, une volonté est clairement affichée de créer une Confédération panaméricaine qui se concrétise dans le nouvel article 50 des statuts de l'organisation sud-américaine qui mentionnent : « Les associations des trois Confédérations américaines uniformiseront leur opinion et agiront d'un commun accord dans un esprit de solidarité américaine dans les questions qui pourront se présenter dans la FIFA »¹⁷⁵.

¹⁷² Sur cette influence voir plusieurs contributions présentes dans : L'Hoeste H.F., Irwin R., Poblete, J., Anker R. (eds.), *Sports and nationalism in Latin/o America*, New York, Palgrave Macmillan, 2015.

¹⁷³ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 23 novembre 1943. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁷⁴ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 9 février 1943. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁷⁵ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, 22 août 1941. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

Le nouvel organisme compterait une vingtaine d'associations nationales et pourrait dès lors contester l'hégémonie des Européens au sein de la FIFA. Cette menace est bien perçue par le secrétaire Schricker qui, ayant eu vent de l'affaire, écrit à Seeldrayers que « cette guerre a sûrement comme résultat le développement d'une pensée "panaméricaine", pas seulement dans le domaine du sport »¹⁷⁶. Les propos du secrétaire général ne sont pas dénués de sens, car les années de guerre permettent effectivement un rapprochement entre les pays du continent américain. Comme l'a relevé Olivier Compagnon dans un texte sur « les Amériques latines » pendant la Deuxième Guerre mondiale, la première partie des années 1940 correspond à un moment favorable dans l'élaboration de plusieurs projets à l'échelle latino-américaine. Compagnon note que les années de guerre peuvent être :

« Identifiées comme un tournant important dans l'histoire de la pensée latino-américaine en ce sens qu'elles [ont] stimulé l'émergence de théories et de paradigmes spécifiquement latino-américains dont la théorie de la dépendance, en matière économique ou la théologie de la libération, dans le domaine philosophico-religieux, ne [sont] que quelques-uns des avatars au cours des années 1960¹⁷⁷ ».

Finalement, la confédération panaméricaine ne voit pas le jour durant la Deuxième Guerre mondiale mais l'idée n'est pas enterrée pour autant. En novembre 1945, le comité exécutif de la Fédération internationale discute d'une résolution prise – sessions durant lesquelles, pour rappel, aucun représentant sud-américain n'est présent –, lors du dernier congrès de la Confédération sud-américaine, sur l'éventuelle constitution d'un organisme panaméricain. Les dirigeants présents notent que « la Confederación Sud-Americana et la Confederación Centro-Americana existent depuis assez longtemps, et il serait inopportun d'entreprendre des démarches contre la fondation de la Confederación Panamericana »¹⁷⁸. Souhaitant sans doute ne pas attiser davantage de conflits avec les dirigeants du football sud-américains, l'élite de la FIFA décide de ne pas agir mais souligne qu'il faut surveiller ces démarches.

¹⁷⁶ Lettre de I. Schricker à R.W. Seeldrayers, 28 juillet 1941. FIFA, membres du comité exécutif, dossier individuel : correspondance R.W. Seeldrayers (1939-1950), dossier : 1^{er} janvier 1943-31 décembre 1946.

¹⁷⁷ Compagnon O., « En marge de la guerre ? Les Amériques latines », dans Aglan A., Frank R. (dir.), *1937-1947. La guerre-monde*, tomes 1 et 2, Paris, Gallimard, p. 590.

¹⁷⁸ Schricker I., Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de la FIFA des 10-12 novembre 1945, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1940-1946).

En janvier 1946, lors d'un entretien privé, le vice-président de la Fédération argentine, Duco, confirme à Jules Rimet que « la création de la confédération panaméricaine semble en bonne voie »¹⁷⁹ et témoigne d'un moment particulièrement favorable à l'établissement de structures panaméricaines dans différents domaines¹⁸⁰. Cette action se concrétise finalement le 22 décembre 1946, lors d'un meeting qui réunit les délégués de la Confédération sud-américaine, de la Confédération d'Amérique centrale ainsi que de la Confédération des associations d'Amérique du Nord – créée entre le 16 et le 20 décembre à Cuba¹⁸¹.

Les dirigeants présents ne souhaitent pas se mettre en porte-à-faux par rapport à la FIFA et indiquent qu'ils reconnaissent son autorité suprême en matière de football mondial. De plus, ils décident de lui envoyer les statuts de la nouvelle entité pour approbation, démarche réalisée dans le courant de l'année 1948. Dans ce document, il est stipulé que les associations doivent préalablement être membres de la Fédération internationale pour adhérer à la Confédération panaméricaine. Par ailleurs, il est aussi mentionné que l'organisation respecte les Lois du jeu telles qu'elles sont édictées par la FIFA. Tenant compte de ces dispositions, qui ne vont pas contre l'autorité de la FIFA, son comité exécutif accepte de ratifier les statuts de l'entité en juillet 1948¹⁸².

Si l'ambition de l'organisation n'est pas de remettre en question le monopole de la Fédération internationale, c'est tout de même un nouveau contre-pouvoir qui se dessine. Car, dans les statuts transmis à Ivo Schricker, nous pouvons constater que certains buts poursuivis par la Confédération panaméricaine sont, en fait, des prérogatives de la Fédération internationale. Par exemple, ses dirigeants souhaitent créer des compétitions internationales, un projet étant d'ailleurs développé dans

¹⁷⁹ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, n.d. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁸⁰ Il faut par exemple relever la fondation, en 1948 à Bogota, de l'Organisation des États américains qui a pour but, en effet, de créer des objectifs communs (à cette époque, il s'agit notamment de lutter contre une possible prolifération du communisme). Olivier Compagnon considère cet immédiat après-guerre comme « le climax du Panaméricanisme ». Compagnon O., « En marge de la guerre ? », *op. cit.*, p. 590.

¹⁸¹ Valenzuela L.H., « Fundación de la Confederación Pan-americana de football ». Anonyme, Statuts de la Confédération sud-américaine [édition de 1947]. FIFA, CSF statutes.

¹⁸² Anonyme, Procès-verbal du comité exécutif de la FIFA du 29 juillet 1948, n.d. FIFA, comité exécutif (procès-verbaux 1947-1950).

les mois qui suivent¹⁸³, avec une épreuve recouvrant un territoire très large et intercontinental. En ce sens, le futur tournoi se pose comme une concurrence sérieuse envers la Coupe du monde de la FIFA. Plus important, les membres de la Confédération panaméricaine se donnent pour objectif de « résoudre, en dernière instance, les conflits qui se dérouleraient entre les associations affiliées aux différentes confédérations »¹⁸⁴. Il s'agit donc de la captation d'une prérogative importante de la FIFA sur le territoire américain. Par ailleurs, au vu du contexte de tensions régulières qui existent entre les associations sud-américaines et les Européens, nous pouvons présumer que la création de la Confédération panaméricaine répond au désir de créer un lieu où les associations américaines pourront se concerter sur les décisions à prendre lors des congrès de la FIFA.

En 1948, la Confédération panaméricaine est composée d'une vingtaine d'associations nationales. Dans un courrier adressé au secrétaire de la FIFA datant du mois de mars 1948, le secrétaire et le président de la Confédération précisent la composition de la nouvelle Confédération¹⁸⁵ :

Amérique du Nord (3) : Cuba, Mexique et les États-Unis.

Amérique centrale (8) : Costa Rica, Curaçao, Guatemala, Honduras, Panama, République dominicaine, Salvador, Venezuela.

Amérique du Sud (9) : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Équateur, Paraguay, Pérou et Uruguay.

L'organisation réunit donc vingt pays et constitue ainsi assurément une force au sein de la FIFA. En effet, l'agrégation des voix de tous ses dirigeants permettrait de faire véritablement pression lors des congrès et de peser sur la gouvernance de l'organisation et donc de remettre en cause l'hégémonie européenne. Car il semble également qu'un objectif de la création de la Confédération panaméricaine réside dans l'idée de favoriser, à moyen terme, une réorganisation de la FIFA. Durant l'entretien qu'il a avec Rimet en 1946, le dirigeant argentin Duco souligne explicitement

¹⁸³ Anonyme, « *Projecto de reglamento para el primer Campeonato Pan-Americano de football* », 26 octobre 1948. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁸⁴ Lettre de C.M. Hoyos et L.H. Valenzuela à J. Rimet, 30 mars 1948. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

¹⁸⁵ Anonyme, « *Nomina de asociaciones afiliadas a la Confederación Pan-Americana de football* », 30 mars 1948. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

au président de la FIFA que « le projet consisterait dans la fondation de Confédérations continentales ayant chacune une assez grande autonomie et groupées dans une FIFA qui deviendrait un groupement de Confédérations »¹⁸⁶. La création de l'entité panaméricaine paraît donc être un moyen pour les dirigeants sud-américains de soutenir leurs volontés de changement de l'architecture de la Fédération internationale. C'est sans doute pourquoi ceux-ci sont particulièrement présents dans le comité exécutif de l'organisation panaméricaine, qui se compose comme suit : Président : Chili ; Vice-présidents : États-Unis, Argentine ; Membres : Chili, Pérou, Honduras, Mexique¹⁸⁷.

Cette composition montre que la Confédération est dominée par les Sud-Américains. D'une part, elle est dirigée par le Chilien Luis Valenzuela, qui cumule donc les postes de président de la Confédération sud-américaine et de la Confédération panaméricaine. D'autre part, sur les sept membres que compte l'organe directeur, quatre proviennent de pays faisant partie de la Confédération sud-américaine, ce qui indique bien la force qu'occupe cette région au sein de l'organisme.

À la fin des années 1940, les associations américaines semblent armées pour passer une offensive auprès du congrès de la Fédération internationale en vue de créer un débat sur la décentralisation de l'organisation. Cette situation a d'autant plus de sens qu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la FIFA connaît une nouvelle phase d'internationalisation avec l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux membres, en majorité extra-européens. Ce processus n'est pas sans conséquence sur la Fédération internationale. D'une part, ces pays proposent, à terme, de réorganiser l'entité afin de pouvoir mieux soutenir le développement du football dans leur région ; d'autre part, pour le secrétaire général de la FIFA, cette situation implique de nouveaux problèmes (connaissance de la situation politique de nombreux pays, manque de connaissances en matière de géographie, peu de compréhension pour la pratique du football dans des pays dont le climat est différent de l'Europe) qui rendent assurément sa tâche plus complexe.

¹⁸⁶ Lettre de I. Schricker au comité exécutif de la FIFA, n.d. FIFA, rapport d'activité durant la guerre.

¹⁸⁷ Lettre de C.M. Hoyos et L.H. Valenzuela à J. Rimet, 30 mars 1948. FIFA, correspondance avec les confédérations continentales : CONMEBOL (1941-1961), dossier : 1941-31.12.1950.

Conclusion de la partie

Cette partie a permis de retracer la genèse de l'UEFA. Tout d'abord, par le biais d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, nous avons souligné la forte hégémonie européenne qui existe, durant les années 1930, au sein de la Fédération internationale. Nous avons également indiqué que, par l'entremise de certaines actions comme la Coupe du monde – dont les éditions de 1934 et 1938 s'apparentent à de véritables championnats d'Europe – et les rencontres de la FIFA de 1937 et 1938, la FIFA dynamise indéniablement le football continental durant les années 1930. Enfin, nous avons relevé que ses congrès annuels font office de plateformes d'échange entre les dirigeants européens, ces événements permettant non seulement des discussions sur le football mais aussi le partage de nombreux moments de sociabilité. Au fil des années, l'élite dirigeante de la Fédération internationale, composée d'une dizaine de membres issus d'associations européennes, peut s'apparenter à un réseau transnational de dirigeants œuvrant pour le développement du football, et en premier lieu sur le Vieux Continent. Dès lors, nous avons confirmé, mais aussi précisé, les analyses de Grégory Quin et Paul Dietschy évoquées plus haut et qui soulignaient le fait que la FIFA peut être considérée comme une pré-organisation du football européen.

En outre, nous avons montré que l'élite de la FIFA met en place, durant les années 1930, différentes stratégies qui permettent de neutraliser les conflits en interne, élément indispensable pour établir une organisation forte ayant le monopole en matière d'administration du football. Pour ce faire, des règles – écrites ou tacites – sont élaborées, comme celles de convoquer les différents blocs régionaux qui existent au sein du comité exécutif de la Fédération. De même, l'organisation élit des dirigeants qui sont plutôt diplomates et agissent avant tout pour l'organisation. Enfin, l'élite de la FIFA mène une politique non interventionniste, à savoir de ne pas interférer dans les affaires internes des associations nationales. Par ailleurs, ses membres agissent dans le but de construire l'autonomie de l'organisation sur la scène internationale. À ce titre, il s'agit notamment de limiter les ingérences politiques. Outre une rhétorique constante soulignant que le football et la politique sont deux domaines séparés, l'élite de la FIFA prend aussi des décisions en matière de structure de l'organisation. Par exemple, il s'agit d'assurer son autofinancement, de recruter à sa tête des

dirigeants qui font consensus ainsi que de placer le siège de la FIFA dans un pays neutre. Ces décisions permettent à la Fédération d'être considérée comme une organisation non gouvernementale sur la scène internationale. Afin de saisir les raisons qui expliquent la mise en place de cette politique, mais aussi de comprendre son succès, nous nous sommes focalisés sur l'élite dirigeante de l'organisation. Nous avons montré que ses membres sont animés par des objectifs analogues en matière de développement de la FIFA, disposent tous d'importantes ressources en matière de capitaux footballistiques, cosmopolites et sociaux qui leur permettent d'évoluer à l'échelle internationale. Ainsi, nous avons montré qu'un réseau d'une dizaine d'individus porte cet « internationalisme footballistique » durant les années 1930. En outre, nous avons signalé que certains dirigeants poursuivent aussi un but plus politique, à savoir que le football peut être un vecteur de rapprochement des peuples. C'est notamment le cas de Jules Rimet, qui prône souvent cet aspect en s'inspirant – sans pour autant le nommer – des idéaux de Coubertin quant au rôle des sports dans la pacification des peuples.

Ces formes de gouvernance créées par les dirigeants de la FIFA sont cruciales pour le développement mais aussi pour la pérennisation de l'organisation. En effet, elles permettent à la Fédération internationale de résister en partie à l'ingérence allemande durant la Deuxième Guerre mondiale. Cette situation est à souligner puisque d'autres fédérations internationales, comme celles de boxe ou d'escrime, ne parviennent pas à continuer leurs activités durant le conflit. Par ailleurs, ce sont aussi ces stratégies qui permettent de négocier au mieux la sortie de guerre. Nous avons néanmoins relevé que celles-ci ne sont pas figées mais doivent être renégociées au fil du développement des contextes footballistiques et internationaux.

Enfin, nous avons aussi souligné que l'hégémonie européenne au sein de la FIFA est remise en question depuis les années 1930 par les associations sud-américaines, qui préconisent notamment une décentralisation de l'organisation. Face aux tensions qui découlent de cette décision, il est décidé, en 1938, de réserver une place à un dirigeant sud-américain au sein du comité exécutif. Cette décision est suivie de celle, au sortir de la guerre, de réserver une place à un dirigeant sud-américain supplémentaire. Mais, ce n'est toujours pas suffisant pour les dirigeants sud-américains. L'internationalisation du football dans la seconde partie des années 1940 va toutefois offrir un terrain favorable aux volontés des associations sud-américaines. En effet, après 1945, la FIFA voit le nombre de ses membres augmenter constamment. Ces arrivants, qui profitent du contexte naissant de la décolonisation, amènent de nouvelles problématiques pour

le secrétariat, tant en termes de développement du jeu que du point de vue de leurs situations politiques sur la scène internationale. Enfin, avec l'entrée de l'URSS à la FIFA en 1947, un bloc soviétique se crée au sein de la Fédération internationale. Désormais, le réseau de dirigeants européens qui s'est développé pendant les années 1930 connaît une rupture entre les pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Ainsi, la domination des Européens semble contestée, et c'est peut-être également pourquoi les Sud-Américains développent leurs revendications à ce moment précis, en pouvant compter sur l'appui des associations d'Amérique centrale. Tenant compte de ce contexte de tensions, un trio de dirigeants, composé de l'Italien Ottorino Barassi, de l'Anglais Stanley Rous et du Suisse Ernst Thommen, de plus en plus influent sur la scène footballistique internationale, commence à imaginer une restructuration de l'architecture de la FIFA. Il s'agit pour eux autant de répondre au développement du football et de contenter les Sud-Américains que de se profiler, par leurs actions, comme les futurs leaders de la FIFA. Ainsi, au début des années 1950, le contexte semble favorable à un débat sur une réorganisation de la FIFA qui se concrétiserait par sa régionalisation.

